

La (re)construction de la légitimité politique et le mouvement communautaire dans le
contexte montréalais : une analyse à partir de la sociologie pragmatique de l'acteur réseau

Par
Orlando Ceide

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Dans le cadre des exigences du programme de maîtrise en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Orlando Ceide, Ottawa, Canada, 2019

DÉDICACE

Cette thèse de maîtrise en sociologie est dédiée à ma grand-mère, **Noncilia VICTOR**, jardinière, et ma tante **Yguette Aurélus**, couturière de métier, qui ont sacrifié toutes leurs vies pour me rendre heureux et joyeux dans les pires et difficiles moments. Bien qu'elles fassent partie des appauvri.e.s de la société haïtienne, elles n'ont jamais dit NON pour épauler la réalisation de mes rêves.

REMERCIEMENTS

D'abord, je tiens à remercier mon superviseur André Tremblay qui m'a grandement accompagné et m'introduit à la sociologie pragmatique de l'acteur-réseau dans le cadre du séminaire de sociologie contemporaine. Sans sa véritable et réelle collaboration et patience, cette thèse pour l'obtention de grade de maîtrise en sociologie n'aurait pu être accomplie. Il m'a transmis ses connaissances et son espoir dans d'autres activités socioprofessionnelles et surtout de recherche que j'aurai à entreprendre. J'adresse également mes meilleurs remerciements au professeur Capitaine Brieg qui m'a aidé à élaborer une partie du plan de rédaction et à la professeure Leïla Benadjoudja pour les références portant sur le cadre théorico-conceptuel. Leurs grands soutiens et remarques critiques lors de la soutenance du projet constituent un des éléments clés dans la réalisation de la recherche. Le soutien et les diverses suggestions de ces deux professeurs.e.s se révèlent vraiment énormes et cruciaux.

Ensuite, je tiens à remercier les élus.e.s municipaux, les organisateurs et organisatrices communautaires ainsi les membres du personnel technique et administratif de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal où j'ai réalisé mon stage I dans le cadre du programme d'échanges bilatéral entre de l'Université de Montréal et de l'Université d'État d'Haïti. Un merci très attentionné et attentif à Nathalie Ladouceur, Fania Simom et mon fils Snavy V. Ceide ainsi que toutes les autres pour leurs tendres affections dans les moments difficiles et leurs supports tout au long de mon parcours académique.

Un grand merci à Veika B. Donatien, John P. Byron, Harrios Clervaux, Marina Ouellet-Bellet, Sabie Paris, Walner Osna, Martine Fidèle, Julio Mérisier, Ralph Stherson Senat, Ricarson Dorcé, Handy Leroy, Tamara Labossière, et Chérilien Pierre-Antoine

pour leurs énormes soutiens. Leurs remarques critiques, suggestions et commentaires m'ont été vraiment utiles en raison de leur pertinence et leur dimension constructive. Un grand merci à Isabelle Valois, bénévole à l'Espace Thesez-vous, pour la mise en page de la recherche. Je veux aussi remercier mes petites sœurs maternelles, les membres de ma famille élargie et mes proches amis.e.s, en l'occurrence Gesperna François, Emmanuela Phéné, Woudeline Louis, Noncia Glaude, Natalie Oreste, Iguette Aurélus, Castel Marcelhomme, Vena François et tant d'autres pour leurs supports et humbles encouragements.

Je tiens finalement à remercier spécialement la *Fondation Konesans ak Libète* (FOKAL) pour son grand soutien financier dans le cadre la continuité de mes études universitaires au Québec et Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace	ii
Remerciements	iii
Résumé.....	vii
Introduction générale	1
I. Mise en contexte	3
II. Problématique.....	6
Chapitre I : Référentiel théorico-conceptuel	11
1.1. La sociologie pragmatique de l'acteur-réseau	11
1.2. Précision sur le concept de légitimité.....	14
1.3. Les cités et le processus de justification	20
1.4. Précision sur le concept de controverse	25
1.5. Des acteurs/actants.....	28
1.6. Le concept de réseau	29
1.7. Justification du référentiel théorico-conceptuel.....	31
1.8. Positionnement méthodologique et épistémologique de la recherche.....	33
Chapitre II : Démarche méthodologique de la recherche	38
2.1. Techniques de collecte des données : entrevue semi-directive et observation ethnographique	38
2.1.1. Le guide d'observation	39
2.2.2. Le guide d'entrevue semi-directive	42
2.2. Considérations éthiques et déontologiques	46
2.3. Profil sociodémographique des participants et participantes de la recherche	47
2.3.1. Raphaël	47
2.3.2. Nathalie.....	48
2.3.3. Jacqueline	50
2.3.4. Robert	51
2.3.5. Jocelyne	52
2.3.6. Viviane.....	53
Chapitre III : Analyse des données	62
3.1. Sociographie de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	62
3.2. Les séances du conseil municipal de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal : De la lutte démocratique à la justification des actions politiques.	68
3.2.1. L'arrière-scène : avant le conseil	69
3.2.2. La mise en scène.....	71
3.2.3. Les rôles.....	72
3.2.4. La dynamique	76
3.2.5. Un exemple typique : controverse sur la gentrification.....	78

3.2.6. L'analyse des interactions.....	84
3.3. Les élu.e.s de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension: Parcours, expériences, implications sociocommunautaires et trajectoires politiques	94
3.3.1. Raphaël	95
3.3.2. Nathalie.....	102
3.3.3. Jacqueline	107
3.3.4. Robert	110
3.3.5. Jocelyne	111
3.3.6. Viviane.....	115
Chapitre IV : Interprétation des résultats	120
4.2. Le mouvement communautaire et le processus de la (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	123
4.3. La logique de proximité et la (re)construction de la légitimité politique en contexte municipal.....	132
Conclusion	145
Bibliographie	151
Annexe	158
- Avis de recrutement	158
- Guide d'entrevue semi-directive.....	159
- Guide d'observation	162

RÉSUMÉ

Cette thèse de maîtrise de sociologie cherche à comprendre le processus de (re) construction de la légitimité du pouvoir politique dans son articulation avec le mouvement communautaire au niveau municipal. Basée sur des enquêtes ethnographiques et entrevues semi-directives, cette recherche vise spécifiquement à comprendre comment les élu.e.s de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la Ville de Montréal (re)construisent la légitimité de leur pouvoir politique dans leurs interactions avec les acteurs et actrices du mouvement communautaire dans le contexte de la crise du logement et de la pauvreté identifiées comme deux principales controverses.

Mots clés : Légitimité politique, mouvement communautaire, pouvoir, acteur-réseau, controverse, pragmatisme, proximité, militantisme, municipalité, pauvreté, racisme, logement social.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Associée à la figure d'autorité, du charisme et de la tradition, la légitimité du pouvoir politique a subi, depuis les années 90 dans le monde occidental, un ensemble de métamorphoses en raison de la (re)organisation de l'espace public et l'affirmation des militant.e.s de la société civile qui veulent de jour en jour se faire entendre (Bellina, 2010; Bellina et Muller, 2015; Bouquet, 2014; Habermas, 1978; Inchauspé, 2012; Le Bart, 2003; Rosanvallon, 2008; Vignon, 2016).

Basé sur une enquête empirique (observation et entrevues semi-directives), ce travail de recherche porte sur la (re)construction de la légitimité politique et le mouvement communautaire dans le contexte montréalais. Il s'agit spécifiquement de chercher à comprendre les mécanismes de la (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal à travers le mouvement communautaire dans le contexte montréalais. Il est par ailleurs important de souligner la réflexion sur la légitimité du pouvoir politique a subi un ensemble de variations et mutations dans le temps et l'espace. Elle a emprunté des voies multiples et est toujours en processus de construction (Bouquet, 2014). C'est dans cette perspective que nous parlons de (re)construction, puisque la légitimité, telle que Rosavallon l'a conçu dans ses leçons inaugurales au Collège de France en janvier 2008, n'est jamais acquise pour toujours; elle est donc un processus continu qui doit être constamment renouvelé dans les interactions entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s¹.

¹ <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/course-2008-01-09-10h00.htm>

Ce travail de recherche est divisé en quatre chapitres : le premier chapitre mettra en évidence le référentiel théorico-conceptuel. Il s'agit de présenter les concepts de base qui constituent l'ossature théorique de la recherche après avoir exposé l'articulation existant entre les controverses, le système des cités et le processus de justification ainsi que les différentes manières dont le concept de légitimité est appréhendé sociologiquement et du point de vue de la philosophie politique. Le deuxième chapitre, quant à lui, traitera la démarche méthodologique. Nous y dresserons les considérations éthiques et déontologiques ainsi qu'une description du profil sociodémographique des participant.e.s après avoir présenté les outils que nous avons mobilisés pour collecter les données et informations pertinentes de la recherche. Le troisième chapitre traitera l'analyse des données et informations recueillies. À cet effet, nous décrirons la dimension sociographique de l'arrondissement de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal et les séances du conseil municipal après avoir mis en exergue le parcours, les expériences, les trajectoires ainsi que les implications sociocommunautaires des participant.e.s. Cela nous amènera à étudier au dernier chapitre le fondement du processus de la (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s dans son articulation avec leur engagement sociocommunautaire et la rhétorique proximitaire².

² Nous avons emprunté l'expression « rhétorique proximitaire » chez Pierre Rosanvallon dans son ouvrage intitulée « Légitimité démocratique : Impartialité, réflexivité, proximité » paru aux éditions Seuil.

I. Mise en contexte

Le 4 juillet 2017, j'ai assisté à une séance ordinaire du Conseil Municipal de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. Cette séance a été organisée à l'organisme communautaire Casa d'Italie situé à la rue Jean-Talon Est. La salle était toute remplie de citoyens et citoyennes venant d'horizons divers. Au nord se trouvaient les fonctionnaires dont les tâches étaient, comme toujours, de répondre aux diverses questions d'ordre technique soulevées par les citoyens et citoyennes, surtout ceux et celles provenant du mouvement communautaire, lesquels se trouvent au milieu de la salle.

Bien avant le déroulement de la séance, certains.e.s élus.e.s, des journalistes, des organisateur.trice.s communautaires et des citoyen.enne.s se saluaient et échangeaient entre eux. À un moment donné, j'ai eu la chance d'observer, à la porte d'entrée de la salle, une véritable discussion entre quatre acteur.trice.s, dont une femme, deux hommes et un attaché politique. Ces deux hommes et cette femme sont des personnages très connus pour leur implication dans le mouvement communautaire au district de Saint-Michel. L'attaché politique, quant à lui, a été l'un des membres du conseil d'administration d'un organisme communautaire qui mène des activités d'intervention auprès des jeunes en difficulté dans le quartier de Saint-Michel.

Une fois que les élus.e.s sont arrivés.e.s, ils/elles ont pris leurs sièges respectifs. Le président du Conseil Municipal, après avoir salué ses collègues, la presse et félicité la présence de certain.e.s acteur.trice.s du milieu communautaire, a annoncé l'ouverture de la séance. De là, a pris fin la discussion entre l'attaché politique qui est toujours présent dans toutes les activités de grande envergure des organismes communautaires et les trois organisateurs dont le premier est un agent de mobilisation et de développement, le second

un chargé de participation citoyenne et la troisième, la coordonnatrice d'un organisme communautaire et d'une table de concertation.

Cette discussion entre l'attaché politique, l'agent de mobilisation, le chargé de participation citoyenne et la coordonnatrice portait sur la participation de certain.e.s élu.e.s de la municipalité de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension dans la définition d'un ensemble de stratégies de mobilisation par rapport aux enjeux portant sur le manque de soutien financier des différents projets des organismes communautaires, notamment ceux qui évoluent dans le district de Saint-Michel en tant que l'un des quartiers de la ville de Montréal où il y a une réalité migratoire avec toute sorte de problèmes sociaux, tels que le chômage de masse, le décrochage scolaire et surtout une surconsommation de drogues dures chez les jeunes et adultes.

8 heures 45, l'assemblée a débuté avec l'annonce de toutes les nouvelles concernant les activités ainsi que les différents projets entrepris par les élus.e.s et les organismes communautaires dans les divers quartiers de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce qui a été surprenant et a attiré notre attention, c'est la place importante que les différents projets et les multiples actions ou initiatives sociales et culturelles entreprises par le mouvement communautaire ont occupé dans le discours de tous.te.s les élu.e.s à travers leurs interventions.

Partant du discours de la mairesse principale de l'arrondissement jusqu'à celui des conseiller.ère.s municipaux, des mots de salutation, de félicitations, d'encouragement et surtout de solidarité, d'engagement, de collaboration, de coopération et d'entraide ont été adressés aux divers organismes communautaires et tables de concertation, tels que la Société du Sport de Parc-Extension, Vivre Saint-Michel en Santé, la Tohu, Mon resto de Saint-Michel, Voisins en Action, Forum Jeunesse de Saint-Michel, la Joujouthèque et

j'en passe. J'ai pu constater que le mouvement communautaire, à travers ses divers projets et activités, constitue un des éléments qui est au centre du discours de tous.te.s les élus.e.s qui étaient présent.e.s. depuis le début jusqu'à la fin de la séance ordinaire du Conseil Municipal de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tenue à la Casa d'Italie appelée dans le langage ordinaire « Maison d'Italie ». Autrement dit, les activités socioculturelles, les projets ainsi que certaines revendications du milieu communautaire constituent de véritables matériaux et traces dans la justification de la performance de l'action politique de la mairesse et des conseiller.ère.s municipaux.

C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à réfléchir de manière générale sur le mouvement communautaire et la politique municipale sous l'angle de la construction de la légitimité du pouvoir politique. Mes expériences de stage à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et à l'organisme communautaire Forum Jeunesse de Saint-Michel en automne 2015 et hiver 2016 ont éveillé mon intérêt. C'est ce processus de réflexion qui m'amène à étudier de manière systématique, dans le cadre de mon projet de maîtrise, l'articulation qui pourrait exister entre le mouvement communautaire et la (re) construction de légitimité politique des élus(es) au palier municipal dans le contexte montréalais à partir de la sociologie pragmatique de l'acteur réseau.

II. Problématique

Le Québec est répertorié comme l'une des provinces du Canada où le mouvement communautaire est beaucoup plus développé qu'ailleurs (Favreau, 2017). Plusieurs chercheurs ont montré que le mouvement communautaire québécois a commencé dans les années 60-70 avec l'émergence des comités de citoyens pour devenir de véritables organismes communautaires qui, à leur tour, sont à la base de l'émergence des tables de concertation et de partenariat (Panet-Raymond & Lavoie, 2014). Par conséquent, le mouvement communautaire québécois, si l'on comprend bien, ne date pas d'aujourd'hui. Il a en effet évolué d'une période à l'autre tout en gardant son objectif de servir une communauté jugée en souffrance face aux diverses actions entreprises par l'État pendant ces dernières décennies. C'est dans cette perspective qu'un ensemble de chercheurs et chercheuses dans le domaine des sciences sociales ont estimé qu'il est vraiment important de réfléchir sur le mouvement communautaire dans son articulation avec les politiques publiques mises en œuvre par l'État à travers la province du Québec.

Il est important de préciser l'existence d'une difficulté de circonscription du mouvement communautaire québécois comme les mouvements étudiant ou syndical en raison de la diversité et la fragmentation de leurs champs d'action (Fontaine et al., 2005 ; Bélanger et Levesque. 1992). Le mouvement communautaire, dans le cadre de cette recherche, pourrait renvoyer spécifiquement à deux réalités précises. Celle, d'une part, des groupes communautaires, soit des groupes de citoyens et citoyennes d'une localité qui se mettent ensemble de manière volontaire pour se donner des services, défendre leurs intérêts et revendiquer leurs droits face à certaines décisions politiques et orientations des politiques publiques ou cadres réglementaires, ou leur absence, d'une municipalité. Le comité d'action de Parc-Extension (CAPE), l'Association des Locataires de Villeray

(ALV), Action Saint-Michel Est sont des groupes communautaires qui appartiennent à cette catégorie. Celle, d'autre part, de tables de concertation qui sont constituées de plusieurs groupes communautaires dans le but d'entreprendre ensemble des actions multisectorielles dans une localité. Vivre Saint-Michel en Santé et le Collège des citoyens et l'alliance communautaire de Parc-Extension sont les principales tables de concertation qui mènent des activités de mobilisation sociale.

Plusieurs études ont montré que le mouvement communautaire est conçu comme un lieu de défense collective des droits et de protection citoyenne face à la montée du néolibéralisme nord-américain qui ne cesse d'alimenter les politiques d'austérité qui, du même coup, viennent renforcer les inégalités sociales et la pauvreté au Québec (Arpin-Simonetti, 2016). Face à la montée de ces politiques d'austérité, le mouvement communautaire se conçoit comme une véritable instance organisationnelle qui, par sa poussée contestataire, influence significativement les actions de l'État ou les politiques publiques au Québec. Dans ce cas, le mouvement communautaire québécois correspond à ce que Galbraith appelle un contre-pouvoir qui, entre autres, renvoie à l'exercice d'une autre forme de pouvoir trouvant sa principale source à travers des différentes réglementations régissant son rapport à l'État (Galbraith, 1985).

C'est dans ce contexte que plusieurs travaux de recherches ont montré qu'il y a une incontestable relation existant entre le mouvement communautaire et l'État dans le contexte québécois (Ceyhan, 1993; Greason, 2007; Panet-Raymond, 1991). Ces travaux de recherche ont révélé que le mouvement communautaire, après plus de cinquante années d'existence, a grandement contribué au développement et à la construction d'un

État social de type providentiel au Québec (Favreau, 2017; Jetté, 2008)³. Le développement de cet État-providence est donc le résultat d'un ensemble de mobilisation et sensibilisation des organismes communautaires sur les différentes lois, notamment celle portant sur la réforme de l'aide sociale et fiscale donnant naissance à l'adoption du projet de loi 64 (Bouchard, 1995; Fortin, 1989).

Cependant, peu d'études, selon les documentations parcourues, se sont intéressées aux divers motifs du processus d'implication de certaines figures politiques dans le mouvement communautaire au Québec. Autrement dit, la recherche d'une compréhension des principales sources de motivation menant, de près ou de loin, au processus de la légitimité politique d'un groupe d'élus qui sont ou ont été engagé.e.s dans les initiatives du mouvement communautaire au Québec et au sein de l'État n'est pas traitée à travers les différentes recherches que nous avons consultées. Pourtant, la question de la légitimité politique est non seulement reliée aux campagnes électorales basées sur une proximité que les politiciens entretiennent avec les citoyens et citoyennes, mais aussi, et surtout à la dynamique et l'émergence des actions collectives dans les sociétés contemporaines (Fouchet, 1999; Inchauspé, 2012; Vignon, 2016). En d'autres termes, la question de la légitimité politique, en tant qu'une problématique occupant une place importante dans l'histoire des sciences sociales et de la philosophie politique est devenue de nos jours un objet d'analyse et de réflexion à travers les pratiques de développement communautaire ou local qui est l'une des composantes de l'organisation communautaire dans les pays latino-américains, en Amérique du Nord et plus

³ Il est par ailleurs important de souligner que les organismes communautaires sont entièrement financés par l'État québécois selon une entente connue sous le nom de PSOC-Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-823-02W.pdf>).

particulièrement au Québec (Cárdenas Acosta, 2011; Panet-Raymond & Lavoie, 2014). En ce sens, il est important de chercher à comprendre le fondement de la légitimité politique de certaines figures politiques impliquées de près ou de loin dans le mouvement communautaire. Il s'agit en fait d'enquêter sur la (re)construction de la légitimité politique dans son articulation avec le mouvement communautaire québécois dans le contexte montréalais.

Cette recherche vise à répondre à cette exigence dont le but est de chercher à comprendre s'il y a un lien tangible et important qui pourrait exister entre le processus de (re)construction de la légitimité politique des élus de la municipalité de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et le mouvement communautaire. En effet, il s'agit de chercher à dégager une compréhension à la fois réflexive et analytique sur la (re)construction de la légitimité politique en partant du point de vue des élu.e.s impliqué.e.s de près ou de loin dans le mouvement communautaire au niveau de la municipalité de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

C'est dans ce contexte que cette recherche vise à répondre à ces deux questions : quelles sont les différentes formes d'articulations existant entre la (re)construction de la légitimité politique et le mouvement communautaire dans le contexte montréalais? Le mouvement communautaire constitue-t-il un levier dans le processus de la (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s de la municipalité de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension? Partant de ces questionnements, les objectifs spécifiques que nous poursuivons dans le cadre de ce projet de recherche sont les suivants :

- a) Déterminer et analyser les principales sources de motivation qui sont à la base de la participation des élu.e.s et d'un ensemble de figures politiques dans les

différentes actions et initiatives du mouvement communautaire au Québec dans le contexte montréalais;

- b) Comprendre et analyser le sens que les élu.e.s impliqué.e.s de près ou de loin dans le mouvement communautaire donnent au processus de la (re)construction de leur légitimité politique;
- c) Proposer un cadre conceptuel sur le « comment devenir politicien » à partir du point de vue, de l'expérience, du parcours, de la carrière en politique et surtout de l'implication sociocommunautaire ou autre forme d'engagements des élu.e.s de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

CHAPITRE I : RÉFÉRENCIEL THÉORICO-CONCEPTUEL

Cette partie est consacrée non seulement à notre cadre théorique, mais aussi à la définition des principaux concepts que nous envisageons mobiliser dans le cadre de ce projet de recherche dont le but est d'enquêter sur le lien entre la (re)construction de la légitimité politique d'un groupe d'élue.s de la municipalité de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension et la dynamique organisationnelle du mouvement communautaire. Pour répondre aux questions de départ et atteindre les objectifs définis, nous mobiliserons comme cadre théorique la sociologie pragmatique de l'acteur réseau. Le choix de ce cadre théorique nous permettra de comprendre comment les acteurs et actrices, notamment les élu.e.s de la municipalité de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, perçoivent le processus leur légitimité politique par rapport à leur participation dans les mobilisations sociales du mouvement communautaire à Montréal.

1.1. La sociologie pragmatique de l'acteur-réseau

En fait, la sociologie pragmatique a émergé en France dans les années 1980 dans un contexte où dominaient le marxisme, la sociologie critique de Bourdieu et l'individualisme méthodologique de Boudon (Barthe, de Blic, et al., 2013). L'anthropologie des sciences développée par Michel Callon et Bruno Latour, ainsi que la sociologie de la justification et des régimes d'action de Luc Boltanski et Laurent Thevenot constituent l'armature de ce courant sociologique qui reconnaît un ensemble de traits distinctifs et un degré de variabilité manifeste, de désaccord et de conflit entre les acteurs et actrices dans le monde social (Barthe, de Blic, et al., 2013). Appelé aussi sociologie des épreuves, ce courant est un mouvement intellectuel qui tire son origine à travers la tradition philosophique pragmatiste américaine, l'ethnométhodologie, l'interactionnisme et les théories de l'action, dont la théorie de l'acteur réseau (Barthe, de Blic, et al., 2013).

En effet, celle-ci est une approche en sciences sociales dont le but particulier est l'étude des techniques et interactions entre les humains aussi bien qu'avec les non humains (Akrich, Callon, & Latour, 2006). La théorie pragmatique de l'acteur réseau s'est développée par rapport à un besoin de renouvellement de la théorie sociale basée sur l'étude des sciences et de la technologie développée par Bruno Latour (Latour, 2006). Cette perspective théorique a débuté avec le développement de la notion de traduction empruntée chez Michel Serres au milieu des années 70 (Callon & Ferrary, 2006). Connue sous l'abréviation SAR, la théorie pragmatique de l'acteur réseau part de l'hypothèse que la société n'existe pas comme telle (Latour, 2006) et ne peut constituer un cadre à l'intérieur duquel évoluent les acteurs (Akrich et al., 2006). Elle est une approche théorique très vaste dont le but est de chercher à comprendre les interactions entre un groupe d'acteurs et d'actrices qui forment un réseau à partir d'une ou de plusieurs controverses qui peuvent être de nature sociale, politique, économique, technique ou scientifique dans une société donnée (Callon & Ferrary, 2006).

La théorie pragmatique de l'acteur réseau, selon Callon, est composée de quatre grandes étapes : la problématique, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation (Callon, 1986). Chacune de ces étapes peut être entreprise simultanément par un seul ou une série d'acteurs et actrices venant d'horizons différents suite au surgissement d'un événement ou une action sociale, culturelle ou politique qui alimente une controverse dans la société. Pendant l'étape de la problématisation, les éléments contestés d'une controverse sont isolés et des différent.e.s acteurs et actrices sont identifié.e.s par un rôle qui leur est assigné (Barthe, de Blic, et al., 2013). Lors de l'étape d'intéressement, une série de mécanismes est déployée auprès des acteur.trice.s identifié.e.s dans le but de les convaincre afin d'adopter la vision proposée tout en discréditant les idées alternatives

(Callon, 1986). En ce qui a trait à la troisième étape qui est celle de l'enrôlement, se produit une acceptation de fonctions dans le cas où les acteurs et actrices ciblé.e.s sont arrivé.e.s à accepter le rôle qui leur est attribué (Callon, 1986). Finalement, la quatrième étape, celle de la mobilisation, se produit au moment se crée un réseau à l'intérieur duquel certain.e.s acteur.trice.s sont en mesure de traduire leurs intérêts, si le processus d'inscription du rôle est mené avec autant de succès (Callon, 1986).

Dans le cadre de cette recherche portant sur l'articulation entre la (re)construction de la légitimité politique et le mouvement communautaire à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, nous allons nous attarder beaucoup plus sur la dernière étape, car les rôles sont déjà attribués. La mobilisation constitue l'un des éléments majeurs donnant naissance à un réseau à partir duquel on peut analyser et interpréter le jeu des interactions, la discorde, les intérêts, les accords et les alliances entre les acteurs et actrices qui sont les élu.e.s municipaux et les organisateur.trice.s communautaires représenté.e.s par le monde du projet et celui civique tels que définis par Luc Boltanski et Laurent Thevenot (Boltanski & Thévenot, 1991) et dont nous traitons davantage dans la section suivante.

Comme l'a si bien fait Callon (1986) au sujet du réseau entourant les coquilles de Saint-Jacques et marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, nous serons en mesure de comprendre comment un groupe d'acteurs et actrices à Montréal (élu.e.s, citoyen.enne.s, agent.e.s d'immobiliers et militant.e.s communautaires) s'allient par des interactions et négociations à travers l'émergence d'un réseau tout en mettant l'accent sur les rapports entre les élu.e.s et les militant.e. mouvement communautaire. Dans ce contexte, la théorie pragmatique de l'acteur réseau nous offrira la possibilité de relever les différences propres de chacun.e de ces acteur.trice.s formant le réseau dans le but d'appréhender leur

subjectivité par rapport aux controverses qui les unissent. Ce qui donnera le moyen de comprendre comment ils/elles justifient leurs actions et/ou positions. À cet effet, il est important de clarifier les concepts de controverse, d'acteur/actant et de réseau en tant que l'armature conceptuelle de la théorie pragmatique de l'acteur réseau que nous mobiliserons comme cadre théorique. Mais avant cela, il est essentiel de préciser ce que nous entendons par légitimité qui est un autre concept majeur dans le cadre de ce projet de recherche.

1.2. Précision sur le concept de légitimité

La légitimité est un concept classique dans le champ de la sociologie politique. Elle est aussi un sujet d'actualité qui est de plus en plus débattu, quel que soit le domaine des sciences sociales. De nos jours, le concept de légitimité est utilisé à profusion par des acteur.trice.s venant de tout horizon au point qu'il est devenu « un concept carrefour » dans l'histoire de la pensée politique et sociale des sociétés contemporaines (Bouquet, 2014). Dans des débats politiques, assemblées ou réunions qui regroupent des élus.e.s, des citoyens et citoyennes, des organisateur.trice.s communautaires, des professionnel.elle.s et des intellectuel.elle.s, la question de la légitimité fait et refait surface dans les dynamiques discursives. Il s'agit d'un concept qui occupe une place assez importante dans la vie sociale et politique des sociétés contemporaines (Bellina & Muller, 2015; Bouquet, 2014). Qu'il s'agisse des discussions éthiques, d'opinions politiques et des revendications sociales menées par des individus ordinaires pour défendre leur droit et lutter contre toutes formes de discrimination et d'injustice, les réclamations de la question de la légitimité, peu importe sa nature, n'ont pas cessé d'occuper une place significative dans le discours et l'action des acteur.trice.s (Hatzfeld, 2014). Par conséquent, il est vraiment crucial de remettre en question cette catégorie conceptuelle et

d'étudier son évolution dans le temps, ainsi que ses dimensions politique et sociale. Pour les besoins d'une délimitation théorique, nous allons nous pencher sur les conceptions de la légitimité développées par Max Weber, Jürgen Habermas, Séverine Bellina et Marion Muller, ainsi que certains auteurs de la sociologie des organisations. La mobilisation de ces auteur.e.s nous permettra de nous situer par rapport aux objectifs de la recherche.

En effet, le concept de légitimité constitue l'un des objets de réflexion et d'analyse des politistes, des spécialistes du droit et de la sociologie politique à la suite de la publication des ouvrages « Économie et Société » et « *Le Savant et le Politique* » de Max Weber. Ce concept, du point de vue de la philosophie politique, est généralement lié à la légalité et repose sur un ensemble de normes symboliques partagées permettant aux membres d'une société d'interagir (Bouquet, 2014). Étant lié à l'exercice du pouvoir et de l'autorité, il peut s'expliquer par le statut social, la connaissance, l'expertise et la conviction (Bouquet, 2014). C'est dans cette perspective que Bouquet parle de l'existence d'une pluralité de légitimités qui dissout l'idée d'une légitimité absolue au profit d'un relativisme (Bouquet, 2014).

Dans son ouvrage « Économie et Société », Weber distingue trois principaux types de légitimité : légale-rationnelle, traditionnelle et charismatique (Weber, 1971). Selon le premier, le concept de légitimité trouve son fondement à travers une croyance dans la légalité et le droit qui, à leur tour, donnent des directives dans la justification des rapports de pouvoir; quant au second type, il est expliqué par la croyance que les individus ont dans un ensemble de traditions jugées valables pendant une période bien déterminée; alors que pour le dernier, le concept de légitimité repose sur la soumission aux valeurs d'un ou de plusieurs individus identifiés comme exemplaires dans une société ou une communauté spécifique. Selon l'analyse de Weber, ces trois différentes formes de

légitimité sont étroitement liées à la question de la domination ou des relations de pouvoir qui occupent une place importante dans les sciences sociales (Dormagen & Mouchard, 2015). C'est dans cette perspective que Weber parle des dominations légale-rationnelle, traditionnelle et charismatique (Weber, 1971).

S'inscrivant dans le paradigme wébérien, Duran a d'ailleurs souligné que l'État, la domination, le pouvoir et la légitimité entretiennent des relations indissociables (Duran, 2009, p. 304); car toute relation de pouvoir, si l'on comprend bien Weber, repose toujours soit sur la légitimité de celui qui exerce ce pouvoir, soit sur la contrainte qu'il est capable d'utiliser pour imposer sa domination. Dans ce cas, le concept de légitimité renvoie à la reconnaissance accordée à un ou groupe d'individus qui exerce ledit pouvoir; en d'autres termes, c'est l'acceptation du fait qu'il est « normal », « naturel », « souhaitable » que ce groupe d'individus détenteur du pouvoir donne des directives et prescriptions (Dormagen & Mouchard, 2015). Par conséquent, « tout mouvement de contestation qui repose sur la volonté des dominés est toujours initialement conçu comme illégitime » (Duran, 2009, p. 312).

Cela étant dit, depuis Weber, la réflexion sur la légitimité du pouvoir politique a subi un ensemble de variations et mutations dans le temps et l'espace. C'est en ce sens que Bouquet (2014) avance que ce concept a emprunté des voies multiples et est toujours en processus de construction. De notre point de vue, le concept de légitimité ne peut pas être considéré comme une donnée figée, puisqu'il se construit et nourrit à travers les interactions sociales dans l'espace public.

Jürgen Habermas est ainsi l'un des penseurs de l'École de Francfort qui a adressé une critique à la conception wébérienne de la légitimité. Dans son ouvrage, « *Raison et légitimité. Problème de légitimation dans le capitalisme avancé* », Habermas se

positionne contre toute forme de réduction du concept de légitimité à la légalité, au droit et au décisionnisme tout en ouvrant la voie à une éthique communicationnelle (Habermas, 1978). Dans ce contexte, la logique procédurale typiquement normative et légale-rationnelle, telle que pensée par Weber pour justifier le fondement de la domination dite rationnelle, pose vraiment un problème (Habermas, 1978; Melkevik, 2012). Toutefois, pour Habermas, « la procédure ne peut à elle seule fournir une légitimation. Au contraire, la procédure [...] est elle-même soumise à la contrainte de légitimation » (Habermas, 1978, p. 237).

Dans cette perspective, Habermas a proposé de considérer d'autres raisons ou principes pouvant expliquer la justification de la force légitimante de la procédure juridico-légale et normative avant même d'analyser le fondement de la légitimité politique exercée sous forme de domination légale-rationnelle qu'exerce l'État par le truchement de ses représentants (Habermas, 1978). À cet effet, le concept de légitimité, selon la logique habermassienne, trouve surtout sa pertinence dans la recherche d'une compréhension du processus de co-construction des valeurs et normes juridico-légales résultant d'un agir communicationnel ou d'une éthique de discussion au sein de l'espace public. Par conséquent, il convient de discuter d'abord du processus de légitimation de la légalité et du droit avant même de les considérer comme des dispositifs qui justifient la légitimité de la domination rationnelle dans les sociétés dites modernes. Ce faisant, la perspective habermassienne de la légitimité complète et dépasse aussi celle de Weber dans la mesure où elle permet de discuter la manière dont se construisent des cadres normatifs et juridico-légaux avant même de les considérer comme le fondement de la légitimité du pouvoir politique dans les sociétés capitalistes avancées.

Cependant, les rapports de pouvoir et de domination qui tissent les relations sociales au sein de l'espace public où se manifeste l'agir communicationnel ou l'éthique de la discussion ne sont pas pris en considération dans la conception habermassienne sur la question de la légitimité du pouvoir politique. L'espace public, tel que décrit par Habermas, ne donnerait pas la possibilité de comprendre comment se joue l'articulation entre autorité et pouvoir qui sont englobés dans le concept de légitimité (Bernoux, 2014). Autrement dit, la perspective habermassienne, en dépit de sa grande importance, ne permettrait pas de saisir le processus par lequel les individus sont amenés à reconnaître la légitimité du pouvoir politique des acteurs et actrices politiques et des institutions étatiques. D'où l'importance des sociologies d'inspiration critique qui ont mis en exergue la dénonciation de l'arbitraire fondamental de toutes formes de légitimité. C'est dans ce contexte que Bouquet (2014), inspirée des analyses de Karl Marx et Pierre Bourdieu, avance que ces formes de légitimités (rationnelle, traditionnelle ou charismatique) sont avant tout reliées à l'exercice et à la justification du pouvoir politique.

De surcroît, la légitimité est un concept qui a ainsi varié dans le temps, elle a emprunté des voies multiples et s'est complexifiée; elle est un concept qui est toujours en processus de construction (Bouquet, 2014). Découlant des principes juridiques, des contrats et des règles qui déterminent ses conditions juridiques, elle est aussi l'expression des mutations sociale et politique résultant des luttes sociopolitiques dans les sociétés contemporaines marquées par le développement et l'émergence des actions collectives (Hatzfeld, 2011). C'est dans ce contexte que l'on va assister à un renouvellement de la réflexion du concept de légitimité à la suite de la publication des travaux de recherche de Séverine Bellina et Marion Muller en 2015 aux éditions (Bellina & Muller, 2015, p. 24) Karthala.

À travers ces recherches nourries de témoignages des acteurs et actrices de la société civile et du monde de la politique, Bellina et Muller (2015) ont développé une analyse à partir de laquelle ces deux spécialistes ont montré comment la légitimité du pouvoir se construit dans le temps et l'espace à travers un ensemble d'interactions entre les acteurs et actrices indépendamment de leurs horizons social et culturel. D'après Bellina et Muller (2015), le concept de légitimité trouve donc sa principale source à travers les interactions entre les acteurs qui peuvent être individuels ou institutionnels. C'est en ce sens que Bellina et Muller ont souligné que :

La légitimité est un phénomène dynamique qui part des pratiques sociales et vit dans les interactions entre les États et leurs sociétés. La légitimité [...] se décline et se concrétise de manière différenciée selon le domaine, les acteurs impliqués, l'échelle, la géographie ou encore le contexte (Bellina & Muller, 2015, p. 24).

Partant de cette idée, il est tout à fait difficile, voire impossible, de concevoir uniquement la légitimité dans sa dimension verticale et légale-rationnelle. Cela étant dit, le concept de légitimité ne constitue en aucune manière une donnée figée, stable ou quasi transcendantale; elle se définit concrètement dans des situations par rapport aux grands événements ou controverses sociopolitiques qui sont généralement à la base des interactions entre les acteurs et actrices pendant les moments de discorde, de désaccord ou de situations conflictuelles (Bellina & Muller, 2015).

Cette recherche se situe dans cette perspective qui part de l'hypothèse que la légitimité, en tant que fondement de tout pouvoir politique, ne se réfère pas uniquement à des critères normatifs et juridiques, mais se (re)construit dans les interactions entre les acteurs et actrices par rapport au déploiement d'une controverse ou d'un événement social, politique, économique ou culturel. Dans le cadre cette recherche, il s'agit pour

nous d'enquêter sur le fondement de la légitimité politique des élu.e.s de la municipalité de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension dans leurs interactions avec les acteurs et actrices du mouvement communautaire. Pour y arriver, nous allons recourir à la notion de « cité » développée dans les ouvrages « *De la Justification. Les économies de la grandeur* » et « *Le nouvel esprit du capitalisme* » rédigés par Luc Boltanski, Laurent Thevenot et Ève Chiapello qui sont également des chercheur.e.s sensibles aux interactions entre les acteurs et actrices dans une perspective pragmatiste.

1.3. Les cités et le processus de justification

Dans « *De la justification. Les économies de la grandeur* », Boltanski et Thevenot (1991) présentent un travail de réflexion permettant d'analyser non seulement la relation entre accord et discord, mais aussi de comprendre comment les acteurs et actrices prennent appui sur un ensemble de dispositifs ou objets communs pour asseoir leurs justifications dans le but de légitimer leurs actions. Ils ont développé une approche pluridisciplinaire qui donne la possibilité de comprendre que les acteurs et actrices ne sont pas réduits forcément à des agents et agentes dominé.es par des forces sociales extérieures, car ils/elles sont doté.e.s d'une puissance d'agir que Latour (2006) appelle *agency*. Dans ce cas, il s'agit de préférence d'étudier cette puissance d'agir des acteurs et actrices dans des situations de maîtrise de leur conduite et coexistence dans le monde de tous les jours (Boltanski & Thévenot, 1991). On a fait appel à la sociologie de la justification dans le but d'interpréter non seulement le comportement des acteurs et actrices du monde communautaire, mais surtout de chercher à comprendre comment les élu.e.s justifient le processus de leur légitimation politique par rapport au débat sur le phénomène de la pauvreté à Villeray-Saint-Michel-arc-Extension.

En effet, Boltanski et Thevenot (1991) distinguent six cités fondées sur un principe supérieur commun différent auquel les acteurs et actrices font référence pour justifier leurs actions ou positions : « cité inspirée » où la grandeur des personnes est définie par l'accès à un état de grâce; « cité domestique » où la grandeur tient à une position dans une chaîne hiérarchique de dépendances personnelles; « cité de l'opinion » où la grandeur dépend de l'estime des autres; « cité civique » où la grandeur tient au renoncement à l'intérêt particulier au profit de l'intérêt général; « cité marchande » fondée sur une répartition des biens selon le principe du marché; « cité industrielle » où la grandeur est mesurée par l'efficacité selon un entretien de Blondeau et Sevin⁴. Après plusieurs critiques, Luc Boltanski et Ève Chiappello ont ajouté un dernier principe qui est celui de projet. Tel que décrit dans le chapitre VI de leur ouvrage « *Le nouvel esprit du capitalisme* », Boltanski et Chiappello ont montré qu'il existe un ensemble relations entre chacune de ces cités. En d'autres mots, ces dernières sont toutes interreliées et constituent des idéaux types dans lesquels les acteurs et actrices partagent « un principe supérieur commun » distinct propre à chaque cité (Boltanski & Chiapello, 1999).

Nous recourons en particulier à la cité par projet, puisque le concept de « projet », selon Boltanski et Chiappello, est l'occasion et le prétexte de la connexion entre les acteurs et actrices autour d'un enjeu social, politique, économique et même culturel. C'est en ce sens que Boltanski et Chiappello soulignent que la notion de « projet rassemble temporairement des personnes très disparates, et se présente comme un bout de réseau fortement activé pendant une période relativement courte, mais qui permet de forger des

⁴ Cécile Blondeau, Jean-Christophe Sevin. (2004). Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve, *ethnographies.org*, Numéro 5 – avril 2004.
(<https://www.ethnographiques.org/2004/Blondeau-Sevin>)

liens durables qui seront ensuite mis en sommeil tout en restant disponibles » (Boltanski & Chiapello, 1999, p. 170)».

Dans le cadre de cette recherche, la mobilisation de ces cités nous permettra d'enquêter sur le processus de la (re) construction de la légitimité politique des élus de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. Nous décidons de procéder ainsi puisque le milieu communautaire, tel que décrit dans la partie qui introduit la mise en contexte de la recherche, est l'un des dispositifs évoqués par les élu.e.s de la municipalité Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension à travers leurs discours. Cela étant dit, l'accent sera mis surtout sur la cité par projet développée par Boltanski et Chiappello dans le « Nouvel esprit du capitalisme », parce qu'il s'agira d'étudier les divers types d'interactions entre ces deux mondes dans le but de comprendre comment se (re) construit le processus de légitimité du pouvoir politique des élus (es) de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Notre autre source d'inspiration sera la cité civique puisqu'elle met en exergue la volonté générale aussi bien que le bien commun.

En suivant de près et attentivement les interactions entre ces acteurs et actrices, nous allons donc chercher à explorer un ensemble de variété et forme de légitimités du pouvoir politique en s'appuyant sur le mouvement communautaire, quoique celui-ci soit vraiment dans un contexte social et politique marqué par une montée ou un retour en puissance des politiques néolibérales. Cela sous-entend que les grands processus sociohistoriques qui tissent les rapports de pouvoir et de domination entre les acteur.trice.s (élu.e.s et organisateur.trice.s communautaires) seront en arrière-plan à travers cette étude comme l'a fait (Martuccelli, 2006) dans « *Forgé par les épreuves. L'individu dans la France contemporaine* ». En ce sens, le mouvement communautaire, du point de vue méthodologique, est donc saisi comme l'un des dispositifs à partir duquel nous allons

enquêter sur le processus de (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s de la municipalité de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

Puisque la grande majorité des élu.e.s de cette municipalité sont constamment en interaction avec les acteurs et actrices du mouvement communautaire, celui-ci constituera par ailleurs l'un des supports à partir desquels nous allons étudier comment ces élus.e.s font face à un ensemble d'épreuves pour se justifier politiquement ou renforcer la légitimité de leur pouvoir politique. Ce qui nous donnera la possibilité de comprendre non seulement comment ce dispositif est favorable pour les uns, pendant qu'il exclut d'autres acteurs au sein du réseau où s'effectuent des transactions et négociations politiques. En conséquence, les élu.e.s ainsi que les organisateur.trice.s communautaires sont conçu.e.s à la fois comme sujets et acteur.trice.s empiriques, par opposition à la sociologie classique qui, au lieu de se concentrer sur le travail des acteurs et actrices, met exclusivement accent sur les classes sociales, les groupes sociaux, la superstructure et la société pour décrire et expliquer le monde social (Ladouceur, 2010).

Cependant, cela ne veut pas dire que nous allons rejeter totalement les théories wébériennes, de la sociologie critique et habermassienne de la légitimité. Il s'agit de chercher à comprendre comment tous les acteurs et actrices concerné.e.s par la recherche se disputent entre eux tout en gardant en arrière-plan les divers principes de légitimation qui sont déjà institués et institutionnalisés. Ce qui nécessitera, pendant le déroulement de l'enquête, de porter attention aux différentes manières dont les élu.e.s qui sont plus proches de la cité par projet et les acteurs et actrices du milieu communautaire par celui de la cité civique seront entrés en interactions par rapport au problème de l'accessibilité de logement et le phénomène de la pauvreté, dans son articulation avec le racisme et les pratiques discriminatoires que nous avons identifiés comme des controverses qui sont à l'origine des

interactions des acteur.trice.s dans les différentes séances du conseil d'arrondissement de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

Il est par ailleurs important de souligner que nous allons également mobiliser la perspective sociologique de Goffman pour présenter les différentes séances du conseil municipal. Pour y arriver, nous allons nous référer à l'ouvrage « *La mise en scène de la vie quotidienne : La présentation de soi* » qui est l'une des œuvres à travers laquelle Goffman a utilisé la métaphore théâtrale pour étudier et analyser l'ordre des interactions entre les individus (Keck, 2012). Puisée dans la tradition philosophique du pragmatisme et rattachée à la seconde version de l'école de Chicago, la sociologie goffmanienne conçoit la vie sociale comme une « scène théâtrale » formée d'acteur.trice.s, d'un public, des jeux de coulisses et de façade à travers un décor dans le but de produire une impression et une mise en scène de soi (Nizet & Rigaux, 2014). Selon Cefaï et Édouard dans un article, il s'agit d'une perspective sociologique qui accorde aux individus une marge de manœuvre considérable dans la définition des situations : les acteurs mettent en branle un « travail de la signification : pour savoir où ils se trouvent, s'aligner les uns sur les autres et s'engager dans des activités conjointes (Cefaï & Gardella, 2012, p. 233). À cet effet, l'action entreprise par les acteurs et actrice.s en représentation s'inscrit dans la recherche d'une définition commune de la situation. C'est en ce sens que Lofland soutient que l'analyse goffmanienne de l'ordre social porte une attention particulière sur les actions concrètes des individus autant que sur des représentations, tout en dissociant une configuration pratique du travail de description, d'interprétation, de jugement et de libération (Lofland, 1976).

Nous avons recouru à la sociologie de Goffman non pas à titre explicatif, mais plutôt dans une perspective performative puisqu'elle fournit un cadre d'analyse aux

interactions sociales. Elle est mobilisée dans l'objectif de décrire et d'analyser, d'un point de vue micro, les arrières-scènes, la mise en scène, les rôles de chacun des acteur.trice.s et la dynamique des différentes séances du conseil municipal de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel de la ville de Montréal. Ce qui nous donnera la possibilité de situer la position des acteur.trice.s sur la « crise » du logement et le phénomène de la pauvreté associé aux racisme et à la discrimination en tant que deux principales controverses qui sont à l'origine des interactions entre les élu.e.s, les militants communautaires, les agent.e.s immobiliers et les fonctionnaires.

1.4. Précision sur le concept de controverse

Tel que présenté au départ, le principe essentiel qui mène à la création d'un réseau réside dans le déploiement d'une controverse (Pepin Lehalleur, 2006). Par conséquent, celle-ci constituera un des concepts centraux de cette recherche, car elle est à la base des interactions entre les acteur.trice.s dans un espace social donné (Lemieux, 2007). En effet, le concept de controverse est couramment utilisé en science politique (Pestre, 2007). Il a été initié par les chercheur.e.s des *sciences studies* et est largement repris par la sociologie pragmatique ou des épreuves (Pestre, 2007). Le programme d'analyse d'une ou de plusieurs controverses, selon la sociologie pragmatique, doit être ancré dans l'articulation d'une approche à la fois micro et macro du point de vue sociologique (Barthe, de Blic, et al., 2013). Ce programme d'analyse consiste alors à prendre une distance face aux paradigmes quantitativistes dominants dans les sciences (Nachi, 2006; Ogien, 2014).

C'est en ce sens que Pestre avance :

L'analyse des controverses [...] est donc construite à la rencontre d'un projet intellectuel qui vise à dés-essentialiser les sciences en les replaçant dans la complexité de leurs actes et dans leurs temps ; d'un choix focal : une microhistoire, une description en profondeur et d'une démarche anti-

rétrospective qui est centrée sur la manière dont les acteurs en viennent à définir collectivement un sens à leurs actes [...] (Pestre, 2007, p. 30).

Dans cette perspective, il est impossible de mobiliser la théorie pragmatique de l'acteur réseau dans le cadre de cette recherche sans la mobilisation d'une controverse qui est à la base de la création d'un réseau au sein duquel interagissent les acteurs et actrices concerné.e.s par l'objet de l'étude. Ce qui ne veut pas dire que la controverse jouera le rôle principal de cette recherche. En fait, le concept de controverse se définit comme étant une tension, une situation conflictuelle ou un événement social, culturel ou politique sur lesquels il y a une opposition entre différentes personnes ou un groupe d'individus à un moment donné où les choses sont en désordre et présentées sous la forme d'un débat (Latour, 2006).

Dans le cas qui nous concerne, cette recherche ne porte pas principalement sur l'étude d'une ou plusieurs controverses en elle-même. Nous ne les décrirons pas en détail. Elles ne nous intéressent que par ce qu'elles font faire aux acteurs et actrices. La question du logement et le phénomène de la pauvreté, dans leur articulation avec le racisme et les pratiques discriminatoires sont les deux principales controverses que nous avons identifiées. Contrairement à bien d'autres arrondissements de la ville de Montréal, la « crise » du logement⁵ et la pauvreté⁶ sont des enjeux centraux qui traversent les districts de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Elles constituent un des secteurs d'intervention municipale qui occupent une place importante la mobilisation et

⁵ <https://journalmetro.com/actualites-villeray-st-michel-parc-extension/1493175/logements-sociaux-plus-de-1000-personnes-en-attente-dans-vsmpe/>

⁶ <https://journalmetro.com/actualites-villeray-st-michel-parc-extension/611134/pauvrete-cachee-dans-villeray/>

la sensibilisation des acteur.trice.es communautaires dans leurs interactions avec les élu.e.s municipaux (Pastias, 2017).

La mobilisation de la « crise » du logement et la pauvreté comme controverses s'inscrit dans la perspective de répondre aux exigences de la théorie pragmatique de l'acteur réseau qui constitue le référentiel théorique de la recherche. Sans être examinée en détail, celle-ci se révèle fondamentale parce qu'elle est à la base de toutes les formes d'interactions entre les acteur.trice.s du monde politique et ceux/celles du milieu communautaire qui sont constamment en interaction. Dans ce cas, le concept de controverse sera mobilisé pour comprendre et décrire les interactions, les formes d'alliances, les rapports de pouvoir, les moments de discordes et d'accords entre les élu.e.s et les organisateur.trice.s communautaires qui se regroupent autour d'un réseau dans la municipalité de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

Dans cette perspective, nous sommes dans l'obligation de porter attention au contexte et à la situation des actions posées par les acteur.trice.s concerné.e.s afin de suivre rigoureusement leurs traces (Latour, 2006). Alors, notre tâche consistera à rester au plus près des acteurs et actrices dans le but de saisir non seulement ce qui conduit les uns.es et non pas d'autres à agir, mais aussi de déchiffrer les phénomènes sur lesquels ils/elles se basent pour se justifier politiquement ou construire leur légitimité politique. Ceci dit, nous allons suivre comment les élu.e.s et certaines figures politiques qui sont impliqués dans les diverses initiatives sociocommunautaires et politiques font le travail de (re)composition de leur monde à la suite de leurs positions sur la problématique de logement et le phénomène de la pauvreté, dans son articulation avec le racisme et les pratiques discriminatoires. Cela nous permettra dans une certaine mesure de tracer les

connexions entre les acteurs et actrices comme l'a signalé Latour (2006) dans son ouvrage « *Changer de société : refaire de la sociologie* ».

1.5. Des acteurs/actants

Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi de présenter le concept de controverse en premier lieu, puisque celui-ci est une étape importante dans la création, la recreation ou la disparition d'un réseau (Pepin Lehalleur, 2006). Ce choix nous permet de faire la transition vers le concept d'acteur qui est au fondement de la théorie pragmatique de l'acteur réseau. Puisque le déploiement d'une controverse est à la base des interactions entre des acteurs/actants, nous jugeons qu'il est important de s'attarder un peu plus longuement sur ces concepts, car l'une des innovations de la théorie pragmatique de l'acteur réseau est l'effort d'accorder le statut d'acteurs à des êtres humains, mais aussi et surtout à des objets qui peuvent être non-humains (Akrich et al., 2006).

C'est en ce sens que Latour parle parfois des actants en lieu et place des acteurs, car ceux-ci peuvent être aussi assimilés à des êtres inanimés ou non (Latour, 2006). Pour les sociologues de l'acteur réseau, le concept « acteur » est conçu comme un sujet pleinement conscient qui est toujours en processus d'interaction (Latour, 2006). L'acteur est un être social qui n'est jamais seul à agir, il est toujours en interaction avec d'autres acteurs (Latour, 2006). Dans ce cas de figure, son action n'est jamais cohérente et contrôlée par une quelconque force sociale, une structure ou un contexte (Latour, 2006). Cette action n'est jamais localisable, mais dislocale puisque son origine est source d'incertitudes (Akrich et al., 2006).

Dans cette perspective, l'incertitude de l'action entreprise par les acteurs permet de ne pas les considérer comme des êtres sociaux qui ne peuvent pas savoir ce qu'ils font (Latour, 2006). C'est pour cela que Touraine (1978), à travers les trois principes

d'identité, d'opposition et de totalité dans l'analyse des mouvements sociaux, conçoit les acteurs ou actrices comme un ensemble d'individus ayant une capacité de se définir eux-mêmes. Doté.e.s d'une forte conscience qui s'actualise dans les situations conflictuelles et de discordes, les acteur.trice.s, selon Michel Wieviorka, sont capables de travailler leur subjectivation et subjectivité par le biais de leur implication dans les actions collectives (Pleyers & Capitaine, 2016). Autrement dit, les acteur.trice.s ont la capacité de se penser et se construire eux-mêmes (Pleyers & Capitaine, 2016). Ils disposent d'un ensemble de compétences leur permettant d'adresser une critique sociale à l'égard des événements sociaux, culturels ou politiques (Boltanski, 2009)

Dans ce cas, comprendre les acteur.trice.s implique de prendre comme point de départ non pas un contexte social, la structure, mais de préférence le processus d'accomplissement de leurs actions dans les situations interactionnelles (Barthe, Blic, et al., 2013; Garfinkel, 2007). D'où l'importance de suivre ce dont ces acteurs.trice.s sont capables afin de comprendre réellement le sens qu'ils donnent à leur action à l'intérieur du réseau où ils évoluent (Latour, 2006).

1.6. Le concept de réseau

Lorsqu'on parle de réseau, il y a généralement deux grandes idées qui nous montent à l'esprit : la première est celle de réseau informatique composé de circuits entre machines et connexions virtuelles; alors que la seconde nous renvoie à l'idée de réseau social formé par un ensemble d'interactions entre des êtres humains (Savoie, 2012). Par notre compréhension, ces deux différentes manières de penser le concept réseau sont grandement éloignées de la sociologie pragmatique de l'acteur réseau. Cela s'explique par deux raisons que nous jugeons fondamentales : premièrement, ces deux façons soutiennent l'idée que le concept de réseau renvoie à une association basée sur un transfert

passif d'information. Ce qui ne donne pas vraiment la possibilité de saisir toutes les dynamiques entre les jeux d'interactions entre les acteurs.trice.s (Savoie, 2012). Deuxièmement, ces deux façons établissent une distinction claire et nette entre réseau humain et non humain, alors qu'il n'en est pas question au niveau de la sociologie pragmatique de l'acteur réseau (Callon, 1986).

Nous jugeons que cette précision est vraiment indispensable, puisqu'elle nous permettra de bien comprendre ce que nous voulons atteindre comme objectifs spécifiques dans le cadre de cette recherche. Il est par ailleurs important de souligner que le concept de réseau, appliqué à l'analyse des actions collectives, est un espace formé par une multiplicité d'acteurs et actrices entretenant des relations (Fillieule, Mathieu, & Péchu, 2009). À cet égard, il renvoie à un lieu de recrutement, de mobilisation, de sociabilité et de liens entre les acteurs et actrices (Cefaï, 2007). Par conséquent, le réseau est un espace de rassemblement d'acteurs/actants autour d'une controverse (Savoie, 2012). Dans le cadre de cette recherche, nous nous attardons beaucoup plus sur cette définition tirée d'un article intitulé « La place de la métaphore en sociologie » écrit par Busino.

Le réseau est l'ensemble des relations existantes entre l'ensemble des acteurs ou des éléments (actants), relation ayant tous les attributs de centralité, de cohésion et d'équivalence de positions. [...] Un réseau peut être organisé ou pas, ouvert ou fermé, défini ou indéfini. Pour le besoin de l'analyse, il faut en tracer les frontières et présumer qu'il constitue une totalité dont les éléments ont des degrés d'interdépendance. [...] Sa structure ne peut en être saisie qu'après coup et avec des graphes. Elle ne préexiste pas aux relations, elle émerge des interactions (Busino, 2003, p. 99)

Dans ce contexte, le réseau est toujours en constante création et processus de recréation. Il ne repose pas forcément sur son institutionnalité. Mener une enquête auprès des acteurs et actrices qui le constituent se rapproche par conséquent du travail

ethnographique si l'on veut vraiment décrire et comprendre toutes les formes de relations de pouvoir entre les acteurs et actrices qui le composent (Pepin Lehalleur, 2006). À travers cette recherche, le réseau qui constituera le lieu où se manifestent les interactions entre les acteurs et actrices n'est pas vu comme un espace social indéfini, mais ouvert et organisé qui est constamment en mouvement. Cela s'explique par la nature sociale, culturelle, politique et économique des controverses, en l'occurrence l'extension du phénomène de la pauvreté manifestée notamment par l'accès à un logement décent, qui est à la base de toutes les interactions entre les élu.e.s et acteur.trice.s du milieu communautaire au niveau de la municipalité Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

1.7. Justification du référentiel théorico-conceptuel

L'un des consensus majeurs relevés dans la littérature de la sociologie pragmatique de l'acteur réseau est qu'elle peut s'appliquer beaucoup mieux à des sujets qui sont au cœur de l'actualité et que le débat occupe encore une place de grande envergure dans la société (Latour, 2006). Elle a été déjà appliquée dans l'analyse sociologique des projets de développement international où l'on cherche à situer les enjeux portant sur les formes d'interactions entre les acteurs.trice.s des pays du Nord et ceux du Sud dans le cadre de la coopération internationale. Cette application permet d'appréhender l'existence d'une corrélation existant entre la pratique organisationnelle et le processus de légitimation du pouvoir des élites dominantes dans certaines sociétés du Tiers-Monde, notamment celles de l'Amérique latine et des Caraïbes (Cárdenas Acosta, 2011). D'ailleurs, le principe central de la sociologie pragmatique de l'acteur réseau appliqué à l'analyse des actions collectives consiste à présenter chacun.e des acteur.trice.s qui s'y impliquent comme un point nodal à partir duquel se tissent des relations avec d'autres acteur.trice.s (Fillieule et

al., 2009). En ce qui a trait à cette recherche, la théorie pragmatique de l'acteur réseau permettra de dessiner et décrire les différentes formes d'association du monde vécu des élu.e.s de l'arrondissement Villeray Saint-Michel-Parc-Extension à travers leur implication dans le mouvement communautaire ou toutes autres formes d'engagement qu'ils/elles ont eu dans des structures organisationnelles privées ou parapubliques. Les différentes positions de ces élu.e.s impliqué.e.s de près ou de loin dans les grandes mobilisations du mouvement communautaire seront le point de départ de notre analyse et réflexion.

Par la mobilisation de la théorie pragmatique de l'acteur réseau, nous serons donc dans l'obligation de suivre le déploiement des actions entreprises par des élu.e.s et certaines figures politiques au lieu de partir d'un cadre contextuel qui définit au préalable le sens de leur action, puisque ce sont eux qui font tout et définissent leurs propres cadres explicatifs, théories, contextes, métaphysiques et ontologies comme l'a si bien dit Latour (2006) dans son ouvrage « Changer de société : Refaire de la sociologie ».

Dans ce sens, la théorie pragmatique de l'acteur réseau nous permettra non seulement de mettre en exergue les principales interactions entre les acteur.trice.s concerné.e.s par cette recherche, mais aussi et surtout de suivre toutes les formes d'association entre eux afin de bien décrire et expliquer leur monde social à partir de leurs cosmogonies et schèmes explicatifs. En effet, il revient à identifier les éléments qui n'apparaissent pas immédiatement à la conscience des acteurs et actrices; ce qui nécessite de « prendre au sérieux » l'accomplissement de leur travail dans le but de rendre justice à leur réflexivité (Barthe, de Blic, et al., 2013).

C'est pourquoi nous privilégierons, tel que suggéré par Martuccelli, « d'étudier, de manière in situ et acte, en fonctions des épreuves affrontées, les différentes réponses de

chaque acteur » (Martuccelli, 2006, p. 180). Cela veut dire que notre tâche consistera également à enquêter sur « toute action, présente ou passée, dans son présent (Barthe, de Blic, et al. 2013, p. 180); quoiqu'on sache qu'un événement ou action est parfois de courte durée. Nous déciderons de procéder ainsi dans le but de restituer les différentes manières dont les acteur.trice.s concerné.e.s par notre recherche produisent l'historicité de leur présent et comprendre les propres dispositifs dont ils/elles sont doté.e.s pour se justifier dans les dynamiques interactionnelles (Barthe, Blic, et al., 2013; Boltanski & Thévenot, 1991).

1.8. Positionnement méthodologique et épistémologique de la recherche

Dans tout travail de recherche, la méthodologie est importante et nécessaire. Comme le souligne Angers, elle représente un ensemble de procédures et démarches ordonnées permettant aux chercheur.e.s de travailler avec rigueur et efficacité dans le but d'obtenir de meilleurs résultats (Angers, 1996). Elle représente un ensemble de manières dont un.e chercheur.e procède pour accéder à un ensemble d'informations et/ou de données relatives à un problème de recherche (Vaillancourt, 2001). En d'autres termes, la méthodologie réfère non seulement aux différents moyens stratégiques pour saisir et documenter une réalité sociale que l'on souhaite étudier; elle permet aussi de bien établir la cohérence, la rigueur et la transparence d'une série de décisions à prendre pendant tout le processus d'une recherche de type itérative (Schütz, 1987).

Par rapport aux objectifs spécifiques et aux questions de départ, cette recherche s'inscrit dans l'approche méthodologique de la phénoménologie. Héritée de la sociologie compréhensive de Max Wéber et en particulier de la philosophie Schützienne, celle-ci part du postulat selon lequel l'enquête sociologique doit s'orienter vers les savoirs communs et les rationalités de la vie quotidienne (Schütz, 1987). L'approche

méthodologique de la phénoménologie a pour but de chercher à comprendre le sens que les acteurs et actrices attachent à ce qu'ils/elles ont fait ou sont en train de faire (Cefaï, 1998). C'est en ce sens que la stratégie de cette recherche s'éloigne de l'approche hypothético-déductive qui exige la construction d'un objet d'étude en fonction de l'élaboration d'une proposition hypothétique explicite qui doit être soumise à l'épreuve empirique.

Dans notre cas, il s'agit de rendre compte des situations ou des contextes d'expérience tels qu'ils sont vécus et pratiqués par les acteurs et les actrices afin de dessiner tout leur travail collectif de définition et de maîtrise de situations routinières (Mesure & Savidan, 2006). Procéder de cette manière permet de mettre au point des façons sensiblement nouvelles dans le but de bien explorer le terrain, de collecter les données, de penser cas par cas et surtout de se servir des controverses comme point d'entrée dans le monde social des acteurs et actrices (Barthe, de Blic, et al., 2013). Autrement dit, la mobilisation de l'approche phénoménologique permettra de scruter l'expérience vécue et d'interpréter les traces laissées par les acteurs et actrices qui sont impliqué.e.s dans cette recherche qui porte sur la (re)construction de la légitimité politique dans son articulation avec la mutation et réorganisation du mouvement communautaire à Montréal. C'est pourquoi nous optons pour la méthodologie qualitative qui est l'un des moyens par lesquels un.e chercheur.e peut partir à l'exploration et à la compréhension de toutes les formes d'interactions entre les acteurs et actrices (Gaudet & Robert, 2018). Par ce moyen, nous serons donc en mesure d'approfondir les diverses formes d'associations entre les élu.e.s, les citoyen.enne.s, les acteur.trice.s du mouvement communautaire, ainsi que ceux et celles des autres structures organisationnelles de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

Tel que postulé par Barthe, de Blic, et al. (2013, p. 180), « la sociologie pragmatique s'attache à saisir les phénomènes dans leur observabilité ». Toujours d'après Barthe et al. (2013), « la situation – le présent d'une action dans son déroulement – constitue le matériau de l'enquête (p.180) ». D'où l'importance de l'observation prolongée et des entrevues dans une recherche de type inductif ou itératif (Cefaï, 2010; Mucchielli, 2009; Paillé, 2012). C'est dans cette perspective que nous mobilisons ces deux techniques de collecte des données pour entamer notre enquête auprès des acteurs et actrices concerné.e.s par la recherche.

En fait, il existe une forme de relation entre le processus de repositionnement des acteurs et actrices politiques et leur implication à travers les activités socioculturelles et la dynamique des actions collectives (Neveu, 2011). L'un des buts de cette recherche est d'aller chercher à explorer les éléments sur lesquels certain.e.s acteurs et actrices politiques s'appuient pour se légitimer ou se justifier politiquement. Dans le cadre de cette recherche, ce processus de légitimation politique n'est pas donné; il se construit dans le temps et l'espace à travers des interactions sociales et d'un univers symbolique fait de sens et de significations sociales. Cela étant dit, la question de la légitimité politique relève de l'ordre représentationnel. C'est dans ce contexte que nous inscrivons notre recherche dans la perspective épistémologique du constructivisme qui part de l'hypothèse selon laquelle la réalité et les phénomènes sociaux sont socialement construits (Berger, 2014)

Héritée des travaux phénoménologiques de Schütz et de son analyse de la distribution sociale de la connaissance ordinaire, cette perspective épistémologique part d'un raisonnement selon lequel il faut contester une entité construite pour la (re) construire à nouveau (Keucheyan & Bronner, 2012). Il s'agit d'une posture

épistémologique qui s'oppose à toute forme d'explication et de réflexion essentialiste, naturaliste et objectiviste qui ont été historiquement dominantes dans les sciences sociales, en particulier en sociologie (Keucheyan & Bronner, 2012; Lemieux, 2012). Dans un article intitulé « *Peut-on ne pas être constructiviste* », l'un des sociologues de la sociologie pragmatique française, Cyril Lemieux a postulé que :

[...] Le constructivisme nous a élevé au degré de réflexivité appelé par l'enquête en sciences sociales : il nous incite à mesurer ce que les catégories dont nous sommes spontanément tentés de nous servir doivent à l'histoire du groupe humain dans lequel nous avons été socialisés. [...] Il nous encourage à faire un pas de recul vis-à-vis de tout phénomène qui nous apparaît objectif pour mieux considérer le processus d'objectivation qui nous l'a rendu disponible. En cela, le constructivisme nous préserve contre la tendance à l'objectivisme qui menace les sciences sociales à chaque fois qu'elles estiment [...] devoir prendre pour modèle l'épistémologie naturaliste et physicaliste des sciences de la vie (Lemieux, 2012, p. 173).

Par cette assertion, Lemieux fait du constructivisme une posture épistémologique ayant pour objectif de comprendre les processus par lesquels une réalité sociale considérée comme prédonnée est devenue solide et objective aux yeux des « hommes et femmes de la rue ». Autrement dit, être constructiviste implique de chercher à comprendre comment s'effectue le processus d'objectivation, de (re) fabrication, de (re) production de (co) production et de (re) construction d'un phénomène ou d'une réalité sociale telle que font la grande majorité des théoriciennes féministes (Descarries, 1990). Étant de nature relativiste, la réalité sociale se définit alors comme étant :

La somme totale des objets et occurrences au sein du monde social culturel tel que l'expérimente la pensée de sens commun d'hommes vivant leurs vies quotidiennes parmi leurs semblables, connectés avec eux en de multiples relations d'interactions (P. Berger, 2012; Keucheyan & Bronner, 2012; Mesure & Savidan, 2006)(Schütz, 2007, p.12).

Partant de cette définition, la réalité sociale est donc conçue non pas comme un ensemble de phénomènes ayant une existence indépendante de notre volonté, mais de préférence comme des construits sociaux à l'aide de la représentation sociale et de la subjectivité des acteurs et actrices (Berger, 2014; Keucheyan & Bronner, 2012; Mesure & Savidan, 2006). Dans ce contexte, l'une des premières tâches du ou de la sociologue qui se positionne dans cette posture sociologique consiste donc à décrire les modes d'organisation de l'expérience quotidienne des acteurs et actrices (Berger, 2014; Latour, 2005; Schütz, 1987). Étant lié à la philosophie pragmatiste et la phénoménologie schützienne, le constructivisme donne la possibilité de saisir le monde des acteurs et actrices dans l'immédiateté, la quotidienneté et la vie ordinaire (Barthe, de Blic, et al., 2013; Schütz, 1987). Nous adoptons une telle posture méthodologique dans le cadre de cette recherche dans le but de retracer les différentes formes d'association du monde vécu et l'action pratique des acteurs et actrices à travers leurs interactions. C'est pour cela que les interactions entre les élu.e.s, les citoyen.enne.s et les acteur.trice.s du milieu communautaire, ainsi que ceux et celles des autres structures organisationnelles sur certains enjeux sociaux ou controverses constitueront le point central de notre analyse et réflexion. De ce fait, nous accordons une importance privilégiée et particulière au constructivisme dans le but de comprendre comment les acteurs et actrices, en particulier les élu.e.s, s'érigent parfois en porte-parole d'autres groupes d'acteurs et actrices.

CHAPITRE II : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Nous avons présenté les bases théorico-conceptuelles ainsi que le positionnement méthodologique et épistémologique de la recherche dans la partie précédente. Par rapport aux questions de départ et aux objectifs de la recherche, nous avons privilégié les informations et données qualitatives. Dans cette section, nous présenterons la démarche méthodologique que nous avons mobilisée. Ce chapitre portera spécifiquement sur une réflexion des techniques de cueillette de données et d'informations. À cet effet, nous examinerons le processus de la construction du guide d'observation et d'entrevue semi-directive. Nous présenterons ensuite le processus de recrutement des participants et participantes. À la fin, nous dresserons un tableau qui récapitulera le profil sociodémographique des participant.e.s. de la recherche.

2.1. Techniques de collecte des données : entrevue semi-directive et observation ethnographique

Dans le cadre de cette recherche, nous avons privilégié deux types de techniques pour collecter les informations : observation et entrevue semi-dirigée. Ces deux techniques ont été non seulement utiles, mais indispensables, car elles constituent tout d'abord une pratique de la connaissance ordinaire nous permettant de tracer les contradictions, les incohérences, l'inachèvement par l'entremise du discours en acte des acteurs et actrices (Barthe, de Blic, et al., 2013; Poupart, 1997; Quivy, 2006). Nous avons choisi d'adopter une telle posture sociologique dans le but d'accorder une place importante à la subjectivité des participant.e.s de la recherche.

2.1.1. Le guide d'observation

L'observation est une technique de collecte des données et d'informations qui consiste à être le témoin des comportements sociaux d'un groupe d'individus dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences, sans en modifier le déroulement ordinaire (Coenen-Huther, 1995). Partant de cette idée, l'observation, d'un point de vue ethnographique, se conçoit comme un processus d'interaction entre un groupe d'acteurs et d'actrices dans un espace social donné (Gauthier, 2009). S'inspirant d'un modèle de guide d'observation élaboré par (Nez, 2011), la réalisation de l'observation de type ethnographique dans le contexte de notre recherche a été portée sur les interactions entre les élus.e.s avec les citoyen.enne.s, notamment les acteur.trice.s du mouvement communautaire, ainsi que ceux et celles du secteur privé de l'arrondissement Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

Notre guide d'observation (voir l'annexe) se compose de plusieurs rubriques dont le but vise à organiser des notes ethnographiques en fonction des modalités pratiques des événements et les formes d'interactions entre les acteurs et actrices que nous avons observés.es dans les conseils d'arrondissement et les assemblées de quartiers des organismes communautaires. Dans cette perspective, notre guide d'observation a été construit selon les deux grands axes suivants : 1) les modalités des conseils d'arrondissement ; 2) les interactions entre les élu.es, les citoyen.enne.s, les acteurs et actrices du milieu communautaire et ceux/celles du secteur privé avant, pendant et après le déroulement des activités ou événements. Le premier axe nous a aidé à comprendre le fondement ou le but des différentes séances du conseil municipal. Dans ce cas de figure, le contexte, la structure, les initiateurs, les objets de discussions et le profil des acteur.trice.s qui ont marqué tout le déroulement des différentes séances du conseil

municipal de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension seront pris en considération dans le chapitre qui traitera l'analyse et l'interprétation des données et informations que nous avons recueillies.

Tel que suggéré par Latour (2006) dans une discussion avec un étudiant, la description des séances du conseil municipal nous donne la possibilité de comprendre comment les élus.e.s éprouvent ou non la (re) construction de leur légitimité politique dans leurs interactions avec les citoyen.enne.s, les professionnel.elle.s du secteur privé et en particulier les acteur.trice.s du milieu communautaire. D'où l'importance du deuxième axe de notre guide d'observation dont le but consiste à dresser un portrait de la mise en contexte des sujets ou controverses qui sont à la base de toutes les formes d'interactions entre les élu.e.s et les citoyen.enne.s, en l'occurrence les acteur.trice.s du mouvement communautaire.

Il est par ailleurs fondamental de souligner que l'objectif de la réalisation de l'observation de type ethnographique dans le cadre de cette recherche consiste à décrire le fonctionnement et la dynamique des activités et initiatives entreprises par les instances organisationnelles et institutionnelles de la municipalité de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de la ville de Montréal. En effet, les différentes séances du conseil municipal sont les principales activités auxquelles nous avons pris part pour réaliser nos observations.

Nous avons répertorié ces activités dans le but de répondre à l'exigence d'une délimitation méthodologique de notre terrain d'enquête. Par contre, cette délimitation ne veut aucunement dire que nous sommes restés figés à ces activités, car le terrain où interagissent les acteur.trice.s n'est pas totalement donné, bien que nous ayons construit notre problème de recherche à l'aide des connaissances préalables du terrain. C'est dans

ce contexte que nous avons choisi de suivre les acteur.trice.s dans d'autres espaces socioculturels tels que : les assemblées générales et les assemblées de quartiers des organismes communautaires. Cependant, il est fondamental de souligner que nous avons mis beaucoup plus d'accent sur les séances du conseil municipal, puisqu'elles constituent l'un des véritables et importants lieux de discussions ou *de disputes* sur les enjeux sociaux, culturels, politiques et économiques entre les élus.e.s, les citoyen.enne.s, les acteur.trice.s communautaires ainsi que ceux/celles des autres structures organisationnelles de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Pour suivre les interactions et discussions entre ces acteur.trice.s, nous avons pris part à 10 séances de conseils municipaux organisées par la mairie de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, deux assemblées générales et une assemblée de quartier organisée par les groupes communautaires et l'une des plus grandes tables de concertation⁷. Ces 10 séances de conseil municipal auxquelles nous avons participé ont été réalisées chaque premier mardi d'un mois de l'année 2018 à la salle de la mairie de l'arrondissement située à proximité de la station de métro du Parc. Les assemblées générales et de quartiers, pour leur part, ont été réalisées dans les locaux des organismes communautaires Carrefour Populaire de Saint-Michel et Centre communautaire René Groupil. Cependant, nous avons choisi de prioriser les séances du conseil municipal dans le cadre du triage des informations et données obtenues, puisqu'elles constituent un des véritables espaces où nous avons pu observer de réelles interactions et discussions entre les élus.e.s, les fonctionnaires, les groupes communautaires, les promoteurs et promotrices immobiliers et les citoyen.enne.s.

⁷ Une table de concertation est un ensemble d'organismes communautaires qui se regroupe dans le but de travailler sur des enjeux sociaux, culturels, économiques et politiques.

2.2.2. Le guide d'entrevue semi-directive

Partant de l'idée que les observations, peu importe leur grande portée empirique, ne fonctionnent pas seules et devraient être complétées par d'autres outils comme l'a bien dit Peneff, nous avons privilégié également la technique d'entrevue semi-directive (Peneff, 2011, p. 2). Celle-ci renvoie à un instrument qui part à l'exploration privilégiée du vécu des acteurs sociaux (Poupart et al. 1997 : p. 180). En tant qu'un discours social construit (Poupart et al. 1997), la technique d'entrevue semi-directive constitue l'un des moyens efficaces par lequel le/la chercheur.e peut comprendre le monde social des enquêtés.e.s (Combessie, 2007).

En effet, l'entrevue semi-directive est une technique de collecte de données et d'informations qui se définit comme étant une narration, un récit où la perspective de l'interviewé.e a du sens par la prise en compte de la nature de la réalité sociale (Gauthier, 2009, p. 341). Par la mobilisation de cette technique, le ou la chercheur.e pourrait facilement accéder, dans une dynamique interactionnelle, au monde social des acteur.trice.s afin de décrire les éléments sur lesquels ils/elles s'appuient pour expliquer ou rendre intelligible la justification de leur action. D'un point de vue constructiviste, elle est centrale dans tout type de recherche de nature qualitative, puisqu'elle :

visait une compréhension riche d'un phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité. Une dynamique de co-construction de sens s'établit donc entre les interlocuteurs : chercheur et participants, les uns apprenant des autres et stimulant l'émergence d'un nouveau discours et d'une nouvelle compréhension, à propos du phénomène étudié (Gauthier, 2009, p. 341).

Dans le cadre de notre recherche qui porte sur la (re)construction de la légitimité politique et le mouvement communautaire dans le contexte montréalais, nous avons réalisé six entrevues semi-directives avec des ancien.enne.s et nouveaux.elles élus.e.s de

la municipalité des quatre districts qui composent l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de la ville de Montréal. Ayant une durée de 110 minutes en moyenne, cinq de ces six entrevues semi-directives ont été réalisées au bureau de travail des participants.e.s que nous avons retranscrites pour l'analyse. La dernière, quant à elle, a été réalisée dans une rue à proximité d'un café situé à la suite de notre présence dans une formation sur le financement participatif organisé par un organisme communautaire dont l'une des participants.e.s de la recherche a siégé au conseil d'administration.

Par rapport aux objectifs de la recherche, le déroulement de nos entrevues semi-directives était divisé en deux grandes parties tel que mentionné dans le guide d'entrevue situé en annexe : la première était portée sur le profil, l'expérience socioprofessionnelle, le parcours, les trajectoires politiques et la motivation de l'entrée en politique des participant.e.s. La seconde, quant à elle, traitait le fondement de la légitimité politique des participant.e.s par le truchement de leur implication ou engagement dans le mouvement communautaire ou d'autres structures organisationnelles privées, parapubliques, caritatives ou philanthropiques. Autrement dit, nous avons accentué, dans la seconde partie des entrevues semi-directives, sur les épreuves ou l'implication des participant.e.s à travers les divers secteurs de la vie sociale, politique, économique et culturelle tout en s'appuyant sur la mutation, la transformation et la réorganisation du mouvement communautaire au sein de la municipalité Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

Pour recueillir les données et informations dans le but de répondre à notre question de départ, nous avons construit notre guide d'entrevue avec une liste de thèmes qui sont étroitement en lien avec la problématique ainsi que le cadre théorico-conceptuel de la recherche. La construction du guide nous a permis de bien centrer la discussion sur des

points précis tout en accordant aux participant.e.s la grande possibilité de développer librement leur point de vue sur certains thèmes. Par contre, nous avons priorisé, du point de vue chronologique, les thèmes que nous avons voulu aborder avec les participant.e.s pendant le déroulement des entrevues. Il est par ailleurs important de souligner la générosité de tout.e.s les participant.e.s pendant la discussion. Sans une aucune gêne et difficultés, ils/elles ont grandement participé à rendre la discussion dynamique en ajoutant des éléments explicatifs par rapport aux questions que nous leur avons posées.

À cet égard, nous pensons que les discussions que nous avons eues avec les participant.e.s dans le cadre des entrevues semi-directives permettent de réfléchir non seulement sur le fondement de leur légitimité politique, mais aussi et surtout sur toutes les formes de collaboration avec les citoyen.enne.s, les groupes communautaires et les promoteur.trice.s d'immobiliers à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. En fait, nous avons rencontré 10 élu.e.s de la municipalité Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension parmi lesquel.elle.s, six ont accepté définitivement de participer à notre recherche. Il s'agit de Raphaël (Conseiller municipal), Nathalie (Mairesse); Jacqueline (Conseillère municipale), Robert (Conseiller municipal); Jocelyne (Conseillère municipale) et Viviane (Conseillère municipale)⁸. Leur profil sera présenté dans les prochaines pages.

Les réseaux sociaux, en l'occurrence Facebook/Messenger, et les séances du conseil d'arrondissement sont les canaux que nous avons mobilisés pour le recrutement des participant.e.s de la recherche. Nous avons en premier lieu choisi Facebook/Messenger parce qu'ils constituent de nos jours l'un des médiums utilisés par

⁸ Ces noms sont des pseudonymes que nous avons choisis dans le but respecter le principes d'anonymat et de confidentialité selon les règles éthiques et déontologiques.

les politicien.enne.s pour communiquer au public et construire une visibilité politique. Nous avons profité de cet espace virtuel, en dépit de son inefficacité pour le processus de recrutement, pour partager les documents aux participant.e.s afin qu'ils/elles puissent prendre connaissance de l'objet de la recherche.

En ce qui concerne les séances du conseil d'arrondissements organisées chaque premier mardi du mois, celles-ci ont joué un rôle important dans le processus de recrutement, puisque nous avons été en contact direct avec les acteur.trice.s identifié.e.s comme potentiel.elle.s pour la réalisation de la recherche. Notre présence dans les différentes séances du conseil municipal a été le principal moyen de notre stratégie pour entrer en contact direct et de faire des suivis avec les participant.e.s pour la réalisation des entrevues semi-directives. Le rendez-vous pour la réalisation de ces entrevues a été planifié avec les élu.e.s ainsi que les membres du cabinet et attaché.e.s politiques.

2.2. Considérations éthiques et déontologiques

Tel que mentionné dans le cadre théorico-conceptuel et le positionnement épistémologique, nous accordons une importance particulière à la subjectivité des participant.e.s de la recherche. L'adoption d'une telle posture sociologique impliquant la prise en compte des considérations éthiques permet de ne pas considérer les interviewé.e.s comme des « cobayes », mais de préférence comme des individus agissants qui sont eux-mêmes capables d'argumenter et de critiquer.

En ce sens, des considérations déontologiques ont été faites afin de s'assurer que la recherche soit éthiquement justifiable et ne représente aucun danger ou risque pour les participant.e.s. Dans ce contexte, les principes et règles déontologiques en tant que fondement éthique de toute recherche scientifique étaient mis en valeur de façon rigoureuse afin de porter attention à tout ce qui peut porter atteinte à l'intégrité morale et psychologique des participant.e.s. Tous les énoncés de la politique canadienne en matière d'éthique de la recherche, ainsi que les différentes rubriques concernant le document de demande de l'approbation d'éthique ont été mis en valeur, parce qu'on a été dans un rapport sujet-sujet pendant tout le moment d'observation et le déroulement des entrevues semi-directives.

À cet effet, nous avons expliqué l'objet de la recherche aux participant.e.s après avoir transféré tous les documents d'éthique dans le but d'instaurer non seulement un climat de confiance chez eux/elles, mais aussi d'obtenir leur consentement libre et éclairé. Ceci dit, nous avons présenté, au début de chacune de nos rencontres, le formulaire de consentement approuvé par le Bureau éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa à chaque participant.e.s afin qu'il/elle puisse prendre connaissance de notre responsabilité par rapport aux informations qu'ils/elles nous ont partagées.

Puisque nous étions stagiaire à l'arrondissement et dans un organisme communautaire avant de conduire cette recherche, nous avons pris le temps d'expliquer aux participant.e.s le but de la recherche ainsi que notre motivation afin qu'ils/elles ne sentent pas jugé.e.s pendant la dynamique de la discussion. Notre posture permettait à chacun.e des participant.e.s de comprendre leur fonction et de divulguer avec nous toutes les informations pertinentes portant sur la (re)construction de leur légitimité politique et implication sociocommunautaire dans le contexte montréalais.

2.3. Profil sociodémographique des participants et participantes de la recherche

2.3.1. Raphaël

Âgé de plus de 50 ans, Raphaël est originaire des Grandes Antilles et de la Caraïbe. Il est arrivé très jeune au Québec, plus particulièrement à Montréal en compagnie des membres de sa famille. Ces derniers ont quitté leur pays d'origine pour immigrer au Québec en passant par les États-Unis dans les années 60. Père de deux filles, Raphaël a grandi dans l'un des quartiers de Montréal qui est considéré comme mamelle de l'immigration. Intéressé par la poésie et la littérature, il a fait ses études universitaires dans le domaine de la communication et des lettres au Québec.

Étant bénévole à titre de moniteur de loisirs et d'animateur sociocommunautaire pendant plus de cinq ans, il a siégé à titre de président au sein du conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires qui mènent des activités d'intervention, de mobilisation et sensibilisation contre la discrimination face à l'emploi que subissent les jeunes Québécois.e.s racisée.e.s dans certains quartiers de la ville de Montréal.

Raphaël a été également un commissaire à la Commission scolaire d'une des circonscriptions de la ville de Montréal. Étant l'un des membres d'un organisme de collecte de fonds pour soutenir la persévérance scolaire des jeunes, il s'est impliqué au

sein de plusieurs organismes dont la diversité culturelle, les enjeux liés aux relations interculturelles et les luttes contre la discrimination sociale, les préjugés, le profilage racial et le racisme face à l'emploi sont leurs axes d'intervention. Raphaël a été élu deux fois à titre de conseiller municipal à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. Au cours de ses mandats, il a siégé comme président du Conseil municipal de la ville de Montréal dont les principales fonctions étaient de présider les séances du conseil municipal ainsi que celles de la commission de la présidence.

2.3.2. Nathalie

Née de parents d'origine italienne, Nathalie habite dans l'un des districts de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension depuis plus d'une dizaine d'années. Elle est impliquée dans des activités sociales et politiques de son quartier dès son adolescence. Nathalie a fait ses études de Cégep dans le domaine des sciences humaines et sociales. Après le Cégep, elle a poursuivi ses études universitaires en science politique. Elle a décidé d'abandonner la science politique pour l'anthropologie à la suite d'un séjour d'études en Amérique latine dans le cadre d'un programme d'échanges universitaires.

Après ses études, Nathalie a travaillé dans une agence de service postal canadien et quelques institutions qui œuvrent dans le domaine de la promotion pour le droit et la démocratie pendant plusieurs années. Elle s'est impliquée vers les années 2000 dans le mouvement syndical québécois où elle faisait de l'anthropologie participative en milieu ouvrier dans le but de conscientiser les travailleurs et travailleuses sur les enjeux qui sont étroitement liés aux luttes des classes. Intéressée par les problèmes quotidiens que confrontent ses concitoyens et concitoyennes, Nathalie, de concert avec d'autres militants et militantes du communautaire, a participé à la création d'un regroupement de citoyens

et citoyennes ayant pour objectif principal de mobiliser les citoyens et citoyennes, peu importe leur orientation sexuelle et origine ethnique, sur les enjeux qui touchaient exclusivement son quartier. C'est ainsi que Nathalie a rejoint le Collège des citoyens de son district qui est un regroupement formé d'une vingtaine d'acteurs et actrices dont le but est de créer un espace d'échanges d'informations sur des problématiques sectorielles telles que la pauvreté, le chômage et le logement social.

Âgée de 48 ans, Nathalie a définitivement décidé de s'impliquer activement en politique au point qu'elle a été sollicitée pour être candidate à la mairie par un parti politique montréalais qui se réclame de gauche et écologiste. Elle a accepté de porter sa candidature sous la bannière de ce parti dans le cadre des élections municipales à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. Elle a remporté la victoire avec une écrasante majorité. C'est ainsi qu'elle est devenue mairesse de l'arrondissement et membre d'une commission sur le développement économique, urbain et de l'habitation de la ville de Montréal dont la mission est de pencher sur les projets qui touchent l'urbanisme et l'habitation en matière de règlements, de délivrance de permis de construction, de salubrité et d'entretien des logements⁹.

⁹http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,85299631&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 13 juillet 2018.

2.3.3. Jacqueline

Originnaire de la Grèce et de l'Arménie, Jacqueline est arrivée à Montréal à la fin des années 50. Elle est mère de trois enfants. Elle est détentricice d'un diplôme de niveau collégial. Elle habite à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension depuis les années 60 qui est une période charnière de l'historiographie sociopolitique et culturelle de la province du Québec. Elle a travaillé à temps partiel pendant plusieurs années dans le domaine de l'assurance, du marketing et de la vente dans l'une des plus grandes agences de voyages de la ville de Montréal.

Jacqueline a été une militante communautaire pendant plus d'une dizaine d'années. Elle est une personne très active dans son quartier, notamment auprès des groupes d'individus de toutes origines confondues. Elle a été une des bénévoles à l'une des plus grandes associations montréalaises de soccer pendant dix ans. Elle a siégé, à plusieurs reprises lors des assemblées générales, au sein du conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires qui mènent des activités d'intervention dans le domaine du sport et loisir auprès des jeunes identifié.e.s comme pauvres et vulnérables à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

Jacqueline a été élue comme conseillère municipale à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension vers le début des années 2000. Nouvellement élue, elle a siégé à titre de présidente du conseil consultatif d'urbanisme de la ville de Montréal. Étant responsable des communautés d'origines diverses au sein du comité exécutif de la ville de Montréal, Jacqueline a été également membre dudit comité à titre de responsable des sports, loisirs, du développement social et des quartiers sensibles¹⁰. Partant de ces dizaines

¹⁰ L'expression « quartiers sensibles » renvoie, selon les acteurs et actrices communautaires de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, à l'ensemble des zones défavorables et défavorisées qui font face à tout un

années d'expérience dans l'organisation communautaire, Jacqueline a été aussi membre de plusieurs commissions pendant ses premiers mandats. C'est ainsi qu'elle a été également nommée responsable du développement social, communautaire et de la famille dans le but de travailler sur des dossiers relevant de la lutte contre la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale dans les quartiers montréalais où riment la migration, le décrochage scolaire et le chômage de masse chez les jeunes.

2.3.4. Robert

Robert est né à Montréal. Il a grandi à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. Il a fait ses études dans les domaines de l'administration des affaires, du développement durable et du transport. Il a travaillé à titre d'écoconseiller dans l'un des organismes les plus influents au Québec qui mène des activités de plaidoiries et de promotion pour la protection et la préservation de l'environnement face au changement climatique. Il a eu également comme responsabilité de créer le plan de développement local de l'un des arrondissements de la ville de Montréal dans le cadre d'un projet d'urbanisation et d'aménagement territorial. Grâce à ce travail d'élaboration de ce plan de développement local, il a été recruté par la ville de Montréal à titre de chercheur-analyste dont l'une de ses principales tâches était d'obtenir des informations et d'effectuer de la recherche documentaire dans le but d'analyser, d'évaluer et de produire des documents de projets.

Robert est conseiller municipal à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension depuis plus de cinq années. Il est l'un des responsables de grands projets à la ville de Montréal dont les principales tâches sont d'analyser le fondement, la faisabilité

ensemble de problèmes sociaux tels que la pauvreté, la délinquance juvénile, la criminalité, le décrochage scolaire.

et l'impact des projets portant sur l'urbanisme, le transport, l'entrepreneuriat et le développement de grands centres commerciaux. Étant père de deux enfants, Robert a été non seulement l'un des membres du conseil d'agglomération et de la commission métropolitaine, mais aussi responsable des infrastructures de l'eau et de la commission des services électriques de la ville de Montréal.

2.3.5. Jocelyne

Âgée de 39 ans, Jocelyne est née au Québec. Elle a fait ses études primaires et secondaires à Montréal. Diplômée dans le domaine des sciences humaines au Cégep, elle détient également un baccalauréat en science politique. En ce qui concerne des activités socioprofessionnelles, Jocelyne a travaillé dans le domaine du politique et du développement social et communautaire. Elle a été chargée de projets dans un organisme de formation et d'intervention dont le but est de promouvoir la démocratie et la participation citoyenne chez les jeunes.

Jocelyne a eu également un intérêt pour le milieu communautaire. Elle s'est impliquée au sein de plusieurs groupes communautaires qui font des activités de mobilisation sur les problèmes de l'itinérance, du logement social, de l'enfance et du développement socio-économique et culturel. Elle a été membre du conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. Elle a été également l'une des figures de proue du mouvement des étudiants, plus particulièrement de la fameuse grève étudiante québécoise de 2012 dénommée « Printemps érable¹¹ ».

¹¹ Le « Printemps érable » renvoie à la grande grève des étudiant.e.s qui se déroule au printemps 2012 à la province du Québec dont le but est de lutter contre la hausse des droits de scolarité de l'université. Source : Encyclopédie canadienne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-greve-etudiante-quebecoise-de-2012-et-la-loi-78> , consulté le 9 février 2019, à 15h43.

Jocelyne a été élue comme députée à l'Assemblée nationale du Québec qui, du même coup, lui a permis d'élargir son réseau dans le but de faire un saut en politique municipale. C'est ainsi qu'elle a été élue et réélue comme conseillère municipale à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension sous la bannière de deux partis politiques municipaux différents.

Jocelyne a été membre du conseil d'administration d'une des plus grandes compagnies de transports de Montréal après avoir été présidente de la commission environnementale à la ville de Montréal. Mère de deux enfants, Jocelyne occupe actuellement la fonction de direction au conseil d'administration d'un organisme québécois à but non lucratif dont l'une de ses principales missions est de favoriser l'émergence des projets stimulant le rayonnement et la vitalité des quartiers montréalais par l'entremise d'une plateforme de financement participatif.

2.3.6. Viviane

Née à Montréal de parents d'origine italienne, Viviane a grandi dans le quartier de Villeray et le district de Saint-Léonard. Elle a fait des études en droit. Elle est détentricice d'un diplôme de deuxième cycle en Common Law et Droit transnational ainsi qu'un diplôme en « Commerce and International Business ». Viviane a été impliquée dans le mouvement communautaire et syndical. Elle a été membre active de l'association des juristes progressistes du Québec et représentante syndicale au sein d'un syndicat de travailleurs et travailleuses qui œuvre dans le domaine du commerce de détails. Elle a été également membre du conseil d'administration d'un organisme communautaire qui mène des activités d'intervention dans le domaine de l'employabilité auprès des jeunes dans le quartier de Saint-Michel.

Viviane a été candidate au niveau provincial sous la bannière d'un parti politique de tendance idéologique sociale-démocrate. Suite à son échec, elle a manifesté un intérêt pour la politique municipale. C'est ainsi qu'elle a présenté sa candidature sous la bannière d'un parti politique municipal dont les questions environnementales, les taxes foncières et surtout la problématique du logement social étaient au centre de sa campagne électorale. Elle a été élue à titre de conseillère municipale à l'arrondissement Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension. Étant sans enfants, Viviane est actuellement membre du conseil d'agglomération et de la commission sur le schéma d'aménagement et du développement économique de la ville de Montréal. Elle est également l'une des responsables du développement sociocommunautaire, de l'itinérance, de la jeunesse, de la condition féminine, des sports et loisirs à la ville de Montréal.

Tableau 1: Tableau récapitulatif du profil sociodémographique des participants et participantes

Les élu.e.s	Université	Activités professionnelles	Implications sociocommunautaires	Implications politiques
Raphaël	Baccalauréat en lettres et sciences humaines	Commissaire scolaire	Membre du conseil d'administration de plusieurs organismes, Animateur sociocommunautaire et de loisirs, membre d'un collectif de luttes antiraciste Cofondateur d'un organisme de persévérance scolaire	Membre d'un parti de deux partis municipaux après avoir été indépendant pendant une année de son premier mandat Membre d'un parti politique provincial
Nathalie	Baccalauréat en sciences politique, anthropologie et études latino-américaines Certificat en droit social et du travail.	Responsable et animatrice d'atelier de formation en milieu ouvrier Agent de formation et promotion de droits humains et la démocratie Chargée projets aux événements spéciaux Responsable de marchés de vente aux détails	Membre du conseil de plusieurs organismes communautaires., Cofondatrice d'un comité de citoyen à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, Membre du comité des Usagers.ère.s d'un CIUSS de Montréal Membre d'une table de concertation à l'arrondissement Villeray–	Membre d'un parti politique municipal après avoir été indépendante quelques mois.

		Directrice de vente et marketing Consultante en entrepreneuriat social	Saint-Michel-Parc-Extension.	
Jacqueline	Diplômes d'études collégiales	Responsable de vente et agente de marketing Agente de voyage	Membre du conseil d'admission plusieurs organismes communautaires de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension	Membre d'un parti politique au niveau municipal
Robert	D.E.S.S en éco-conseil, Maîtrise en génie civil, option transport (diplôme non obtenu) Baccalauréat en administration des affaires	Responsable du soutien au élu, volet développement durable Recherchiste-Analyste de cabinet municipal Analyste service-conseil en développement durable. Conseiller en responsabilité d'entreprise et environnement	Bénévole à titre conseillé environnemental dans un organisme à but non lucratif.	Membre d'un parti politique municipal
Jocelyne	Maîtrise en relations internationales	Vice-président du conseil d'administration d'une grande compagnie de transport	Militante active dans le mouvement étudiant dénommée printemps arable	Membre d'un parti politique municipal

	Baccalauréat en science politique	Responsable stratégique, volet électrification des transports Analyste politique, volet campagne électorale Directrice des affaires publiques et commerciales Chercheure universitaire à l'un des centres de recherche sur les politiques publiques et le développement social	Membre du conseil d'administration d'un CLSC de la ville de Montréal Membre du conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires à Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension Membre d'un organisme de formation, promotion des droits humains et de la démocratie. Membre du conseil de direction générale d'un organisme de financement participatif.	Membre d'un parti politique provincial
Viviane	Maîtrise en relations internationales Juris Doctor Common Law Licence en droit DEC en Commerce et Business international	Avocate	Membre du conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires Représentante syndicale Membre d'une association de professionnel.elle.s et juristes	Membre d'un parti politique municipal. Membre d'un parti politique fédéral

À l'aide de ce tableau récapitulatif qui présente schématiquement le profil sociodémographique de l'ensemble des participants et participantes de la recherche, nous pourrions partir de l'idée que ces derniers et dernières semblent tout.e.s disposé.e.s d'un capital social ou d'un ensemble de ressources sociopolitiques qui, dans une certaine mesure, résultent de leurs activités socioprofessionnelles, de leurs compétences juridiques et surtout leurs implications sociocommunautaires. D'ailleurs, plusieurs travaux d'enquêtes, notamment ceux de Mévellec et Tremblay (2016) et Le Bart (2003) qui portent sur la politique municipale, ont montré comment les ressources sociopolitiques, caractérisées par des compétences juridiques et moyens budgétaires, ont permis aux acteurs et actrices locaux de maîtriser non seulement des réseaux internes et externes, mais aussi de répondre à leurs responsabilités politiques.

Il est important de souligner que la question du genre, du point de vue historique, a occupé une place de grande envergure à travers les parcours et expériences d'un.e acteur.trice qui a décidé de se lancer en politique. Dans le chapitre 2 de leur ouvrage traitant l'accès des élues locales au Québec, Mévellec et Tremblay (2016, p. 43) ont montré comment leurs profils et trajectoires témoignent d'un processus de sélection contraignants et généralement défavorable aux femmes. C'est en ce sens qu'elles affirment que :

Le genre est un (...) critère qui influe sur le capital des ressources associées à une carrière en politique. En règle générale, les femmes d'une cagnotte de ressources plus modeste que celle des hommes, et ce, en raison de la socialisation hétérosexiste et du régime de genre (Mévellec & Tremblay, 2016, p. 43).

Si l'on comprend bien, la scène politique constitue un lieu qui est sous l'emprise des *Boys Club*¹² (Delvaux, 2019). Telle qu'illustrée par Tremblay (2013) et reprise par Mévellec et Tremblay (2016, p. 47), la politique constitue un dispositif ou un espace de performativité du masculin/de la masculinité (ou pour emprunter la formule de Navarre (2015, p. 39-41), sous le registre de la métaphore, de « performvirilité » en vertu de sa culture, de ses règles, de ses pratiques (...), ce qui fait que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de se voir comme des participantes au jeu de la politique. Dans ce cas, le *policy*, c'est-à-dire l'action politique, a été conçue comme étant une vocation qui est soi-disant réservée à l'hommes fort, non-sensible et hyper virile capable de « séduire » par son beau discours et ses atouts masculinistes.

Dans le cadre de notre recherche qui porte sur l'étude du fondement du processus de (re)construction de la légitimité des élu.e.s locaux de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, la question du genre, en tant que l'un des axes très important dans le processus de la socialisation et l'entrée en politique, n'a pas été identifiée comme un véritables obstacle par les participant.e.s. Notons d'abord que la majorité des participants de recherche étaient des femmes. Mais, la question de genre n'a pas été révélée comme une adversité par les acteurs et actrices que nous interviewés lorsqu'ils/elles sont définitivement décidés de s'engager en politique dans l'ultime objectif de se faire élire

¹² Expression empruntée chez Martine Delvaux dans son ouvrage ayant pour titre « *LE BOYS CLUB* » paru aux éditions du remue-ménage. Le « Boys Club » renvoie à une organisation des corps, une chorégraphie qui est un rouage du patriarcat, la mécanique qui permet à la domination masculine de s'actualiser chaque minute de chaque jour de notre vie. [...]. L'expression « Boys club » est présenté comme une figure ou un dispositif, la manière dont certains individus (hommes) s'associent au pouvoir afin de le maintenir en place et de préserver « ce monde-là » (p.21\22).

comme élu.e.s municipaux. Questionnée sur l'invisibilisation de la femme sur la scène politique, Jocelyne nous a déclaré ceci :

C'est sûr que dans mon cas, c'est positif d'être une femme. J'ai décidé d'embrasser le fait que j'avais des enfants et d'être femme. Comme que j'ai des enfants, je vis avec eux, je vais faire évoluer le quartier en fonction d'eux. J'ai pas eu tant de problème avec ma condition d'être femme (Jocelyne, âgée de 39 ans et conseillère municipale).

Contrairement à d'autres travaux de recherches portant sur l'invisibilisation du féminin en politique, être une femme et avoir des enfants pourraient être considérés comme un dispositif ou arme de lutte dans la définition du jeu politique en contexte municipal. Dans cette perspective, la condition féminine renvoie à un signe de différence ou un marqueur d'identité sexuelle mobilisé comme un capital social et politique dans la recherche d'une stratégie politique d'après les propos ci-dessous de Jocelyne recueillis à la fin de l'entretien.

Moi, je faisais le combat pour les jeunes et les femmes. Tu le sais, il y a plusieurs choses qui seront complétées dans les combats des minorités. Parfois j'allais dans des événements, pis moi j'ai 2 enfants qui sont quand mêmes actifs, qui font du bruit (hhehehe), c'est pas toujours fun (rire) ! Parfois, t'es comme... tu parles aux gens dans des événements, t'es en train de moucher tes enfants, t'as pas l'air d'être professionnelle. Alors que le Monsieur a côté, ça va pour lui, tout est correcte. Pis toi, t'es en train de changer une couche. Moi, j'ai essayé de miser sur ça, je mise là-dessus, c'est ça qui me distingue des autres. Ben, moi je mise là-dessus, 'est ça qui me distingue des hommes. C'est pour cela que je pense plus que tu penses de ta distinction et joues là-dessus, plus ça attire le regard des gens (Jocelyne, âgée de 39 ans et conseillère municipale).

Dans les prochaines sections, nous prendrons en considération ce capital social et politique dans l'objectif de comprendre et expliquer le fondement de la socialisation politique des participants et participantes de la recherche. À cet égard, le prochain

chapitre qui exposera la présentation du résultat de la recherche, l'analyse des entrevues ainsi que des notes d'observation nous aidera, d'une part, à mettre en relation les différentes façons dont les participants et participantes ont mobilisé ces formes de capital social, politique et culturel dans leurs parcours, expériences, trajectoires et entrées dans la vie politique; et d'autre part à justifier leurs actions ou le processus de la légitimité de leur pouvoir politique dans les situations de dispute.

CHAPITRE III : ANALYSE DES DONNÉES

Dans la partie précédente, nous avons présenté la démarche méthodologique de la recherche. Ce chapitre portera spécifiquement sur l'analyse des différentes données et informations que nous avons recueillies auprès des participants et participantes de la recherche. Pour y arriver, nous présenterons, dans un premier moment, le portrait sociographique de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension dans le but d'identifier les enjeux sociaux ou controverses qui ont suscité des débats entre les acteurs et actrices. Cette esquisse sociographique nous amènera, dans un second moment, à la présentation des différentes positions de chacun des acteurs et actrices sur ces controverses après avoir décrit le parcours, les expériences et implications sociocommunautaires ainsi que les trajectoires politiques des élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

3.1. Sociographie de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Cette partie est consacrée à une description sommaire du profil sociodémographique de Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. En se basant sur des données statistiques de la ville de Montréal et des documents provenant des organismes communautaires, elle s'inscrit dans l'objectif de présenter les données portant sur la question de logement et de la pauvreté que nous avons identifiées comme controverses qui sont à la base des interactions entre les acteurs et actrices de l'arrondissement.



Étendu sur une superficie de 16,1 km², l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension¹³ compte environ 143 853 habitants, avec une densité de 8723,7 hab/km², selon les récentes données sociodémographiques de la Ville de Montréal¹⁴. Il est donc classé au deuxième rang des 19 arrondissements montréalais en raison de sa superficie et de sa densité d'après ces mêmes données disponibles. Composé de quatre districts électoraux¹⁵ qui sont Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension et François-Perrault, il se

¹³ http://www.centraide-mtl.org/documents/5535/upload/documents/PortraitDeTerritoire_VilleraySaintMichel_Parc-Extension-Fr_1.pdf

¹⁴ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/POPULATION%20ET%20D%C3%89MOGRAPHIE_8FEV2017_2.PDF

¹⁵ Par contre, les districts de François-Perrault et Saint-Michel constituent un quartier sociologie selon les acteurs.trice.s du mouvement communautaire en raison de leur proximité spatio-géographique et de mêmes enjeux sociaux. C'est dans ce contexte que le conseiller du district de François-Perrault s'érige parfois en porte-parole des Saint-Michelais.e.s dans certaines situations conflictuelles. D'ailleurs, il est toujours présent dans les grandes activités de mobilisation et de sensibilisation organisées par les groupes communautaires du quartier de Saint-Michel.

révèle l'un des territoires le plus multiethniques de Montréal, car la proportion totale de la population immigrante se chiffre à 43 %¹⁶. L'arrondissement Villera y-Saint-Michel-Parc-Extension, dans son ensemble, compte environ 64880 logements dont la majorité est occupée par des locataires¹⁷.

En ce qui concerne spécifiquement le district de Villera y, celui-ci a plus de 26 685 logements dont 78% des citoyens et citoyennes qui les occupent sont des locataires¹⁸ selon une étude exploratoire réalisée par l'Association des Locataires de Villera y (ALV)¹⁹. Le logement est l'une des principales dépenses des familles à faible revenu à Villera y, car plus de 34% d'entre elles consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger²⁰ en dépit de 1205 logements sociaux²¹ qui y sont disponibles. La situation n'est pas totalement différente dans le cas du district de Parc-Extension qui compte environ 10600 logements privés dont 82% sont occupés également par des locataires²². D'après un portrait sociodémographique dressé par la ville de Montréal, on a répertorié 548 logements sociaux financés par les fonds publics dans le quartier de Parc-Extension pour une population de 31910 habitants dont la grande majorité vit dans des conditions socio-économiques hautement difficiles et précaires²³. C'est en ce sens que la question du

¹⁶http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8638,96069675&_dad=portal&_schema=PORTAL

¹⁷http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_VILLERAY%20ST-MICHEL%20PARC-EX%202016.PDF

¹⁸https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vsp_fr/media/documents/portrait_villeray.pdf

¹⁹http://locatairesdevilleray.com/wp-content/uploads/2014/03/Memoire_Association_locataires_Villeray_20061116.pdf

²⁰http://locatairesdevilleray.com/wp-content/uploads/2014/03/Memoire_Association_locataires_Villeray_20061116.pdf

²¹http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_VILLERAY%20ST-MICHEL%20PARC-EX%202016.PDF

²²https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vsp_fr/media/documents/portrait_parc_extension.pdf

²³https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vsp_fr/media/documents/portrait_parc_extension.pdf

logement est devenue l'une des principales controverses qui sont à l'origine des situations de dispute entre les acteurs et actrices à des districts de Villeray et Parc-Extension.

Enfin, le district François-Perrault compte 15 655 logements privés et 33 876 habitants dont 42% sont des immigrant.e.s venant en grande partie de l'Algérie, de l'Italie et du reste du Maghreb selon un portrait sociodémographique réalisé par la Ville de Montréal²⁴. Selon les données statistiques de la Ville de Montréal, le district François-Perrault, qui partage certaines activités socio-économiques et ressources communautaires avec Saint-Michel, comporte à lui seul près 42% des immigrants et immigrantes de l'arrondissement avec un taux de chômage 10,9%²⁵. Ceci dit, les citoyens et citoyennes du district de François Perrault se trouvent dans une situation de pauvreté comme il est le cas pour ceux et celles du district de Saint-Michel dont la grande majorité de ses habitants viennent d'Haïti, d'Afrique et d'Amérique Latine.

Dans le cas du district de Saint-Michel, les secteurs d'activités générateurs d'emplois et de revenus sont très diversifiés du point de vue socioéconomique. Parmi ces différents secteurs d'activités, il y en a six où tous les emplois se concentrent beaucoup plus : la fabrication ; le commerce en détail, les arts, les loisirs ; les soins de santé et l'enseignement²⁶. En dépit de cette diversité des activités économiques, le revenu de la population Saint-Michéloise est de 30,1 % avec un taux de chômage de 13,7 % chez les jeunes²⁷. C'est dans ce contexte que le quartier de Saint-Michel est l'un des districts

²⁴http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/55_FRAN%C7OIS-PERRAULT_V2.PDF

²⁵http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/55_FRAN%C7OIS-PERRAULT_V2.PDF

²⁶ <https://www.vivre-saint-michel.org/saint-michel/portrait-du-quartier/>

²⁷ <https://www.vivre-saint-michel.org/saint-michel/portrait-du-quartier/>

de la province du Québec où le chômage est plus élevé. Ce taux est estimé à 14% contre 9% par rapport aux autres quartiers de la ville de Montréal selon une étude exploratoire réalisée par la table de concertation Vivre Saint-Michel en Santé (Vivre Saint-Michel en Santé, 2013). Au Sud du quartier de Saint-Michel se trouve la population la plus démunie avec 53% d'enfants qui sont en dessous du seuil de la pauvreté selon les données repérées par l'organisme communautaire dans Statistique Canada (Vivre Saint-Michel en Santé, 2013). Ce qui fait que 29% de la population saint-michéloise vivent sous le seuil du faible revenu sans compter les 15% de jeunes en âge de travailler qui vivent des problèmes de discrimination ou de racisme face à l'emploi ainsi que du profilage racial (Vivre Saint-Michel en Santé, 2013).

Contrairement aux districts de Villeray et Parc-Extension où il y a la présence d'agences immobilières²⁸, la question du logement, quoique 8,9% des maisons requièrent de véritables réparations, est reléguée au second ordre dans les interactions entre les acteurs et actrices des districts de Saint-Michel et François-Perrault. Cela s'explique par une absence d'investissement socioéconomique et culturel et le cloisonnement géographique de ces deux quartiers. C'est la pauvreté qui y constitue l'un des phénomènes sociaux les plus palpables. Les deux districts sont les plus densément peuplés et défavorisés socioéconomiquement de la ville de Montréal d'après une étude réalisée en

²⁸ Cette présence de promoteurs immobiliers s'explique par l'éventuelle arrivée d'un projet de construction d'un nouveau campus de l'Université de Montréal. Par crainte d'embourgeoisement, des citoyens et citoyennes des districts de Villeray et Parc-Extension se mobilisent et commencent par entreprendre des actions collectives dans le but d'influencer les décisions des politiciens et politiciennes, en l'occurrence les élu.e.s municipaux. Des comités citoyens, des organismes communautaires et tables de concertation vont surgir dans le but de défendre non seulement les droits des locataires les plus vulnérables et à faibles revenus, mais aussi de lutter contre le phénomène de la gentrification et surtout pour la construction de logements sociaux. Dans cette dynamique de mobilisation et sensibilisation citoyenne et communautaire, la question du logement dévient l'une des controverses étant à l'origine des situations de dispute et de projets de coopération et collaboration entre acteurs et actrices des quartiers de Villeray et Parc-Extension.

2004 par l'agence de Corporation de Développement Économique et communautaire (CDEC)²⁹.

Face à ces données accablantes qui exposent la situation de précarité dans laquelle pataugent les citoyen.enne.s des districts de Saint-Michel et François-Perrault qui partagent en grande partie les mêmes activités socioéconomiques et surtout culturelles en raison de leur grande proximité géographique, on assiste d'un autre côté à la présence des pratiques racistes et de discrimination sociale qui, à leur tour, sont à la base d'un processus de disqualification socioprofessionnelle des jeunes en âge de travailler. D'ailleurs, plusieurs études basées sur des enquêtes empiriques ont montré que le phénomène de profilage social associés aux pratiques racistes et discriminatoires est fortement présent dans ces deux quartiers comparativement à d'autres districts de la ville de Montréal (Maynard, 2018; Renaud, Germain, & Leloup, 2004). C'est la raison pour laquelle la pauvreté, dans son articulation avec le racisme, le profilage social et les pratiques discriminatoires, constitue l'une des grandes controverses qui est à la base des interactions entre les acteurs et actrices communautaires des districts de Saint-Michel et François-Perrault et les élu.e.s municipaux à travers les différentes séances du conseil municipal auxquels nous avons participé.

²⁹ François Perrault est un district électoral où il n'y a pas vraiment une vie sociale et communautaire comme Villeray et Parc-Extension. En raison de sa proximité géographique avec Saint-Michel, la grande majorité de ses citoyens et citoyennes est impliquée dans les organismes et tables saint-michélois. C'est la raison pour laquelle le conseiller municipal est toujours présent dans les différentes activités organisées par les acteurs et actrices communautaires du quartier de Saint-Michel. C'est dans cette perspective, à travers les séances du conseil d'arrondissement, les interventions des citoyen.enne.s de François Perrault sur certains enjeux socioéconomiques vont dans le même sens que ceux et celles de Saint-Michel.

3.2. Les séances du conseil municipal de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal : De la lutte démocratique à la justification des actions politiques.

Les séances du conseil municipal constituent un des plus hauts organes décisionnels d'une municipalité au Québec (Melançon, 2009). Il s'agit d'un espace public où discutent les élu.e.s, les militant.e.s, communautaires, les commerçant.e.s et les citoyen.enne.s sur les enjeux qui concernent la vie sociale, politique, culturelle et économique d'une municipalité (Melançon, 2009). De par sa nature, les séances du conseil municipal dans le contexte québécois renvoient à une instance qui s'occupe non seulement de légiférer, mais également d'adopter le budget annuel d'une municipalité (Melançon, 2009). En ce sens, les séances du conseil municipal sont donc conçues comme un espace qui est doté d'un fort pouvoir de décision en ce qui concerne la sécurité publique, les ententes ou relations d'une municipalité avec les gouvernements fédéral et provincial, la délivrance des permis de construction, les programmes de subvention, la construction de logements sociaux, l'environnement, la question de l'urbanisme ainsi que les grands projets immobiliers³⁰. Ces prises de décisions, indépendamment du contexte, font toujours l'objet de discussion, parfois de dispute, avant même d'être transformées en principes et/ou cadres réglementaires régissant la dynamique de fonctionnement de l'arrondissement par rapport aux enjeux sociaux et politiques qui suscitent des controverses.

Tel que mentionné dans la présentation de notre démarche méthodologique, les 10 séances du conseil municipal auxquelles nous avons participé débutaient à 18 h 30. Dans une perspective goffmanienne, les séances du conseil d'arrondissement peuvent être

³⁰http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8638,95721573&_dad=portal&_schema=PORTALhttp://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85933591&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 14 août 2018 à 20 h.

renvoyées à un spectacle théâtral dans le sens où les élu.e.s, les groupes communautaires, les citoyen.enne.s, les fonctionnaires et les promoteur.trice.s immobiliers sont des acteur.trice.s qui ont des rôles spécifiques à jouer.

3.2.1. L'arrière-scène : avant le conseil

Bien avant l'entrée en scène, ces acteurs et actrices font la queue pour procéder à l'enregistrement de leurs interventions et questions à l'entrée la salle de réception. Dans le couloir, nous avons observé des jeux arrière-scène qui sont en train de jouer entre certain.e.s élus.e.s, des attaché.e.s politiques, des citoyens.enne.s, des militant.e.s communautaires, des promoteur.trice.s d'immobiliers et un représentant de l'une des plus grandes chaînes de restaurants au Canada. Dans cette arrière-scène, des tempêtes de rires, des moments de salutations et une dynamique de discussions de part et d'autre pleuvaient comme de grandes pluies abondantes ayant causé de l'inondation dans la région de l'Outaouais au printemps 2019. Quelques fonctionnaires chuchotaient entre-eux. D'autres discutaient avec des citoyens et citoyennes qui sont mécontent.e.s en raison des problèmes de déneigement des trottoirs et ruelles.

Armé.e.s de leurs cahiers de notes, des attachés.e.s politiques et quelques élus.e.s circulaient et faisaient des va-et-vient entre les groupuscules de militants et militantes communautaires ainsi que des promoteurs et promotrices immobiliers qui discutaient sur des enjeux concernant la vie sociale, politique, culturelle et économique de chacun des districts de l'arrondissement. Nous avons constaté des échanges de coordonnées qui s'effectuent entre des élu.e.s, attaché.e.s politiques, citoyen.enne.s et militant.e.s sociocommunautaires. Des rencontres sont également planifiées, des rendez-vous sont

pris non seulement pour discuter dans le souci de calmer la colère, mais aussi de trouver des ententes et de parler du développement des projets de partenariats et collaboration.

Dans les dynamiques de discussions en coulisse, nous avons observé, d'une part, des jeux d'alliances, de concertation et des stratégies de prises de parole qui s'effectuent entre acteurs et actrices communautaires; et d'autre part, des moments de mésententes entre les élus.e.s, les citoyens.enne.s, les fonctionnaires et notamment les groupes communautaires. Par ces jeux d'alliances et des moments de mésententes qui suscitent parfois des situations conflictuelles, nous sommes arrivés à comprendre que les élus. e. s, dans leurs interactions avec les citoyens.enne.s, les acteur.trice.s du secteur immobilier, ainsi que ceux et celles provenant du milieu communautaire, ne constituent pas un bloc monolithique et homogène quoiqu'ils/elles appartiennent tous et toutes à un même réseau.

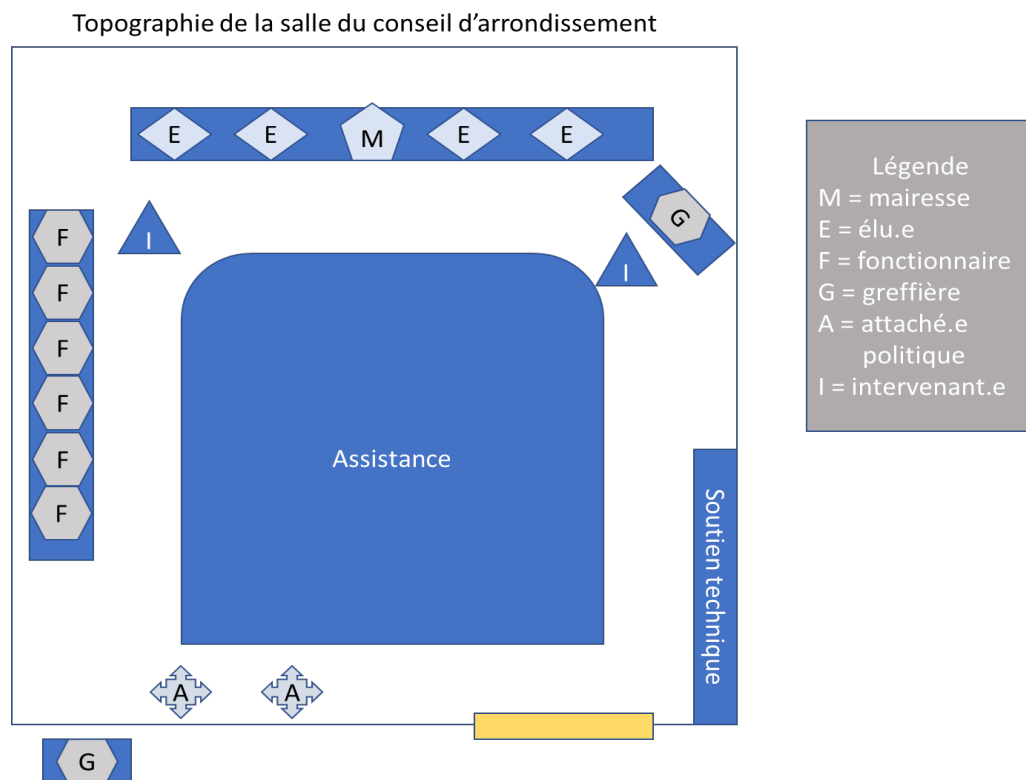
Par contre, ce qui a attiré notre attention à travers ces jeux d'alliances, d'accords et de compromis qui se jouent dans les coulisses, c'est la manière dont les attaché.e.s politiques³¹ et certain.e.s élu.e.s de la municipalité s'immisçaient dans les micro conversations des groupuscules bien avant le déroulement des séances du conseil d'arrondissement. Sous le couvert de la gentillesse, d'un grand désir de vouloir saluer et « aider » tout le monde, ces attaché.e.s politiques et élué.e.s sont intervenus.e.s afin de prendre connaissance sur l'objet de discussion et proposaient du même coup aux militant.e.s communautaires des rencontres. À cet effet, les attaché.e.s politiques, issu.e.s souvent du milieu communautaire, peuvent être considéré.e.s comme des facilitateurs et falicitatrices faisant la jonction entre les élu.e.s, les citizen.ene.s et surtout les groupes

³¹ Il est important de souligner que certain.e.s de ces attaché.e.s politiques qui circulaient entre les groupuscules de citoyen.enne.s et les groupes communautaires ont été militant.e.s communautaires. Ils/elles sont généralement recruté.e.s par les élu.e.s dans des contextes sociaux politiques marqués par des situations de conflits.

communautaires. Doté.e.s d'un vrai sens diplomatique, les attaché.e.s politiques sont des médiateurs et médiatrices politiques dont les principales tâches consistent à rencontrer les citoyen.enne.s parfois mécontent.e.s et surtout les activistes du mouvement communautaire.

3.2.2. La mise en scène

Vers 18 h 25, tout le monde s'asseyait pour attendre l'annonce de l'ouverture de la séance du conseil. Généralement, il y avait entre 70 et 100 personnes qui sont présentes. 18 h 30, la mairesse a procédé à l'ouverture de la séance après avoir invité le public les palces qui leur sont réservées. 19 h débutait la période de questions et de propositions.



Au milieu de la salle se trouvait l'assistance composée de citoyen.enne.s, de groupes communautaires, des promoteur.trice.s immobiliers ; les élus.e.s en avant; les

greffières à proximité des élu.e.s; les attaché.e.s politiques en arrière de l'assistance; les fonctionnaires et deux politiciens à gauche ; les personnels de soutien technique à droite.

3.2.3. Les rôles

Selon les règles de régie interne de la municipalité, l'animation des différentes séances du conseil est sous la responsabilité de la mairesse de l'arrondissement. Par l'entremise de cette responsabilité, elle avait non seulement le rôle de pacifier les échanges entre les acteurs et actrices en cas de situation de conflits, mais également de pousser le débat ou laisser les citoyens et citoyennes d'exprimer leurs points de vue tout en veillant au respect et principe régissant le fonctionnement démocratique des séances du conseil d'arrondissement. Les principales tâches de la mairesse consistaient à :

- a) Procéder à l'ouverture des séances ;
- b) Vérifier s'il y a quorum³² et rappeler au public le lieu où se trouve la mairie est situé sur un territoire autochtone non cédé ;
- c) Faire la mise en contexte de la situation ;
- d) Exposer et procéder à l'adoption de l'ordre du jour ;
- e) Demander aux conseiller.ère.s municipaux et fonctionnaires de se présenter au public.

Par ces tâches, la mairesse se métamorphose en une juge de paix, car elle se trouve dans l'obligation de gérer les situations de conflits là où se joue le jeu politique. À cet effet, les séances du conseil d'arrondissement sont considérées comme étant un mini « parlement municipal » où les élu.e.s discutent, délibèrent votent des cadres

³² Selon les règles de régie interne du conseil municipal, sur 5 élus. e. s, trois doivent être présents. e. s pour qu'il y ait quorum. Dans le cas contraire, la séance peut être remise une date ultérieure.

règlementaires et prennent des décisions par rapport à certaines problématiques socio-économiques, culturelles et politiques, notamment celles qui sont liées à la question du logement, de la pauvreté ainsi que des pratiques racistes et discriminatoires que vivent les *gens ordinaires* dans un contexte sociopolitique caractérisé par des débats sur l'identité, la diversité et l'appropriation culturelle au Québec.

Par ailleurs, la mairesse, en présence d'autres acteurs et actrices, cherche toujours à épouser un comportement sérieux, un code vestimentaire conventionnel et véhicule sa pensée avec un ton communicationnel très officiel dans l'objectif de dégager un ensemble d'impressions afin d'incarner dans l'imaginaire du public qu'elle est non seulement la représentante du peuple, mais aussi une figure politique incarnant les valeurs dites démocratiques et collectives de la société. Autrement dit, la mairesse, quoiqu'elle soit attachée à son rôle traditionnel d'élue, veut montrer qu'elle porte un intérêt vif et sincère aux diverses préoccupations du public, puisqu'elle agissait et communiquait par l'usage d'un langage uniquement destiné à produire un type d'impression dans le but de provoquer la réponse désirée ou de l'approbation des acteurs et actrices communautaires agité.e.s. Cette posture de la mairesse, pour parler un peu comme Goffman (1973), s'est inscrite dans une logique de stratégies de face dans le souci de solliciter de la part du public de lui accorder une importance particulière à ce qu'elle produit comme impressions dans une perspective de justification d'une action et/ou d'un discours politique.

Quant aux conseiller.ère.s municipaux des quatre districts qui constituent l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, il s'agit de la même dynamique. Lors du déroulement de chacune des séances du conseil municipal auxquelles nous avons

pris part, les conseillers et conseillères municipaux ont en grande partie quatre principales tâches :

- a) Appuyer ou non l'ordre du jour ;
- b) Voter pour ou contre une décision ;
- c) Présenter une motion ; s'opposer ou appuyer à une motion ;
- d) Répondre aux questions ou toutes formes d'intervention du public qui est constitué de citoyen.enne.s, de groupes communautaires ainsi que des acteur.trice.s du secteur de l'immobilier.

Au moment de leurs interventions, les Conseiller.ère.s ont profité de l'occasion pour valoriser leur participation et appui dans le cadre de la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives, de création de projets de partenariat avec les groupes communautaires et de nouvelles ententes avec certain.e.s acteur.trice.s du secteur de l'immobilier. Avec style communicationnel parfois soutenu et généralement modeste imbibé dans le « langage du peuple », les conseillers et conseillères municipaux, munis de leur gadget technologique, d'un stylo et d'un cahier de notes utilisés comme façade³³ (Goffman, 1973), se comportaient toujours en fonction de la composition et configuration de l'assistance dans l'ultime objectif de chercher implicitement ou explicitement son adhésion ou accord.

Les fonctionnaires, de leurs côtés, se présentent comme des opérateur.trice.s désintéressé.e.s de la fonction publique dans le contexte québécois. Ils et elles sont censés

³³ Le concept de façade se définit comme étant la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs. Elle n'est autre que l'appareillage symbolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation. La façade personnelle renvoie alors à l'ensemble des éléments qui, confondus avec l'acteur lui-même, le suivent partout où il va. On peut y inclure les signes distinctifs de la fonction ou du grade ; le vêtement ; le sexe ; l'âge et les caractéristiques raciales ; la taille et la physionomie ; la façon de parler ; les mimiques ; les comportements gestuels ; et autres éléments semblables (Goffman, 1973, p. 29).

être des acteur.trice.s soi-disant « neutres » qui ne peuvent pas prendre une position idéologico-politiques. Ils et elles se présentent comme des cadres ou technicien.enne.s qui devraient, peu importe la nature du débat, développer in stricto un argumentaire « non partisan ». Ces cadres et fonctionnaires ont principalement pour rôles de porter des réponses dites techniques et administratives à certaines questions de l'assistance que les élu.e.s ne pourraient pas répondre sous prétexte d'un manque d'expertise professionnelle et scientifique ainsi que de compétence technique. À cet effet, pour certain.e.s élu.e.s, ils et elles constituent souvent une sorte de « remparts ou marionnettes » qui se laissent parfois guider par les valeurs ou idéaux de la cité industrielle en tant que base constitutive des acteurs et actrices du secteur immobilier par rapport à ceux ou celles de la cité civique défendus par les citoyen.enne.s, plus particulièrement les militant.e.s communautaires.

Il est également important de souligner la présence de deux ou trois policier.ère.s de la ville de Montréal et quelques agents de sécurité d'une compagnie privée dont les rôles consiste à assurer la sécurité dans l'objectif d'établir un climat de paix et de maintenir l'ordre en cas de surgissement de violences physiques ou verbales. Leur présence est parfois contestée par certains groupes communautaires, car ils et elles sont vu.es comme des agent.e.s d'intimidation qui empêchent les citoyen.enne.s de s'exprimer en toute quiétude sous prétexte de représailles.

3.2.4. La dynamique

Partant des rôles et responsabilités de chacun des acteur.trice.s, les différentes séances du conseil d'arrondissement de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension constituent une véritable agora. Selon nos observations, elles renvoient à un lieu de débat, de participation citoyenne et de démocratisation de la vie politique où chaque citoyen.enne, peu importe son statut social, peut poser une question, adresser une demande ou une critique en tout respect et dignité vis-à-vis des décisions et du comportement des élus.e.s par rapport à l'orientation des politiques publiques et de la mise en œuvre des cadres règlementaires de l'arrondissement. Cet extrait d'un discours de la mairesse lors de l'ouverture d'une des séances du conseil reflète la dynamique et le fondement démocratique des séances du conseil municipal en tant que l'un organe de prises de décisions à la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

Le conseil d'arrondissement doit demeurer une instance démocratique, un lieu où la population a le droit de s'informer, de poser des questions en tout respect. Le conseil doit être un lieu sécuritaire pour les élu.e.s, les employé.e.s et les citoyens et citoyennes [...]. La séance du conseil d'arrondissement se veut ouverte, accueillante pour le citoyen et la citoyenne et un lieu d'échange privilégié avec les élu.e.s. La personne qui pose une question doit éviter les allusions personnelles, des insinuations personnelles, des paroles violentes, blessantes ou irrespectueuses, des expressions non parlementaires. Ça évite les débordements, ça évite les désagréments, ça fait en sorte que les séances peuvent être plus fluides et vraiment beaucoup plus convivial. On veut vraiment que tout le monde se sente à l'aise de participer.

Par cet extrait, les séances du conseil d'arrondissement sont donc régies d'après ce que Boltanski et Thevenot appellent le principe supérieur commun, car chaque acteur et

actrice, indépendamment de son horizon, ne pourrait faire en aucune façon appel à la violence pour défendre ou valoriser ses positions (Boltanski & Thévenot, 1991). À travers les dix différentes séances du conseil d'arrondissement, nous avons constaté la variété d'un ensemble de sujets qui faisaient l'objet de discussion. Parmi ces sujets, le plan de développement de l'arrondissement; les problèmes de circulation à grande vitesse des automobilistes dans certaines rues et ruelles; l'augmentation de la taxe foncière; le déneigement des trottoirs et ruelles; la gestion des déchets; le logement social; la pauvreté; la lutte contre le profilage racial; le racisme; le chômage chez les immigrant.e.s; l'insécurité; les problèmes d'inaccessibilité aux loisirs; l'insalubrité et la question de la relocalisation et du manque de soutien financier des organismes communautaires sont les principaux problèmes qui sont en grande partie à la base des interactions entre les citoyen.enne.s, les acteur.trice.s communautaires ainsi que ceux et celles de secteur de l'immobilier.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons décidé de prendre en considération la question du logement et le phénomène de la pauvreté dans son articulation avec le racisme et les pratiques discriminatoires comme enjeux ou controverses. Ce choix s'explique par le fait que la question du logement et le phénomène de la pauvreté constituent, tels que présentés précédemment, les deux grandes problématiques qui sont à la base des interactions entre les citoyen.enne.s, les élu.e.s, les acteur.trice.s communautaires ainsi que les promoteur.trice.s immobiliers à travers les différentes séances du conseil d'arrondissement auxquelles nous avons participé. Dans ce contexte, il est important de présenter un cas particulier qui présente la dynamique

organisationnelle et le fonctionnement de l'une des séances du conseil d'arrondissement à titre d'illustration.

3.2.5. Un exemple typique : controverse sur la gentrification

Le 13 mars 2018 à 18 h 30 est tenue une séance du conseil d'arrondissement à la grande salle de la mairie où il y avait une situation de dispute en justice entre les élu.e.s, les militant.e.s communautaires, les promoteur.trice.s immobiliers et les fonctionnaires à propos d'une résolution portant sur la démolition de l'édifice « Plaza Hutchison » et l'édifice « Taxi Diamond ». Nous avons décidé de prendre le cas de « Plaza Hutchisson » en raison de son ampleur et de discussion qu'il a suscité entre les acteur.trice.s de chacun des districts de l'arrondissement. Dans le cœur du district de Parc-Extension, plus particulièrement au coin de la rue Hutchison et de l'avenue Ogilvy, se situe l'édifice « Plaza Hutchison » qui était jusqu'à récemment utilisé par des organismes communautaires, des organisations religieuses, des associations culturelles et des commerçants. Il a été racheté par l'entreprise immobilière BSR Group dans le but de mettre en œuvre un projet de construction de condominiums de luxe, de services en location et de commerces dits « modernes ». En ce qui concerne l'édifice « Taxi Diamond » qui est située au 7294, rue Lajeunesse, dans le district de Villeray, celui-ci a été également racheté par un autre groupe immobilier dans l'objectif de construire un immeuble de quatre étages comportant vingt-quatre appartements sous la forme de condominiums luxueux. Pour précéder à la démolition de l'édifice, les promoteurs ont déposé une demande de permis de démolition au comité consultatif d'urbanisme de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Lors du déroulement de la séance du conseil d'arrondissement du 13 mars 2018, toute la salle était remplie de citoyens et citoyennes dont la grande majorité était des militants et militantes communautaires. Comme d'habitude, la mairesse a procédé à l'ouverture de la séance. Étant au courant de ces deux fameuses affaires grâce au travail de ses attaché.e.s politiques, de ses liens et sa collaboration avec les organismes communautaires, la mairesse a fait une mise en contexte qui prend en compte le point de vue de chacun des acteurs et actrices présent.e.s à la séance pour fixer les règles du jeu dans le cadre de l'ouverture de la séance du conseil. Du tâtonnement au jalonnement, elle a fait de la question du logement social et abordable qui est l'une des plus grandes préoccupations des militants et militantes communautaires le point central de son discours d'ouverture. Dans un langage bourré à la fois d'émotions et de joies intenses, la mairesse, en tant qu'arbitre et représentante du peuple, eut à déclarer :

Au niveau de l'habitation, je sais qu'il y aura de beaucoup de questions sur la place Hutchison, alors évidemment, je vais y répondre avec plaisir. Mais la question la plus large, c'est le logement social et abordable. Nous avons déjà entrepris plusieurs actions non seulement au niveau du logement social, mais aussi au niveau des locaux et communautaires. Donc, nous sommes en train de mettre en place un comité d'expert pour réfléchir et proposer des solutions novatrices qui sortent des sentiers battus, parce que c'est là que nous y sommes rendus. Je suis d'accord avec plusieurs d'entre vous que le développement des logements sociaux et abordables ne va pas assez vite. Nous mettons en place un comité d'éveil citoyen pour nous aider à identifier les opportunités et des sites potentiels. Enfin, je travaille très fort avec mes collègues du comité d'exécutif et ici en conseil d'arrondissement pour que la ville présente un conseil d'inclusion, donc de logements sociaux à l'intérieur même des projets de développement pour que la portée soit plus profonde et plus large, pour que l'arrondissement ait des effets concrets et palpables.

Dans ce contexte, l'intervention de la mairesse, au même titre que celle des conseillers et conseillères municipaux, s'est inscrite dans la logique du jeu de face au sens

goffmanien du terme dont l'objectif est de montrer aux militant.e.s que leurs revendications sont prises au sérieux. Cela s'explique par le fait que la grande question de l'abordabilité et l'accessibilité des logements sociaux a été l'un des plus grands axes de la campagne électorale pendant les dernières élections. Les élu.e.s, à travers leurs interventions, sont érigé.e.s en porte-parole des groupes communautaires pendant les moments de mise en contexte dans le but de mobiliser et sensibiliser les citoyens et citoyennes sur la problématique du logement social.

On va beaucoup parler de logement ce soir, on parle beaucoup de discriminations dans les logements à Montréal. J'aimerais vous inviter dans une conférence sur la discrimination dans les logements. Cette conférence sera présentée par deux militants de l'organisme Comité Info Logement du quartier de Saint-Michel et de l'association des locataires de Villeraie. (Raphaël, conseiller municipal)

Contrairement aux autres séances du conseil municipal de l'arrondissement, celle du 13 mars 2018 était divisée en deux grandes parties. La première partie porte sur la présentation des conseiller.ère.s municipaux et fonctionnaires. À cet effet, la mairesse, comme maitresse principale de la cérémonie, a invité les citoyen.enne.s, les acteurs et actrices communautaires ainsi que les promoteurs et promotrices de venir présenter leurs questions. De là étant, des citoyens et citoyennes de tout horizon bondissaient au micro pour féliciter les élu.e.s pour leur travail, d'autres sont intervenu.e.s pour raconter leurs problèmes personnels et profiter de l'occasion pour adresser un ensemble de critiques à l'égard de l'administration municipale pour des questions de déneigement, des problèmes de circulation d'automobiles dans les ruelles et des poubelles remplies d'immondices qui traînent sur les trottoirs dans les quartiers dits non résidentiels de l'arrondissement. La seconde partie, quant à elle, est consacrée à la présentation de l'adoption de différentes

résolutions, notamment celles qui concernent les fameuses affaires des édifices de « Hutchison Plaza » et « Taxi Diamond ». Tout au long de la séance, la mairesse, à travers sa posture communicationnelle et ses gestes langagiers, était sous tension entre la demande des groupes communautaire et la pression juridico-légale qu'exerce le représentant des promoteurs et promotrices immobiliers. Dans un langage conciliant avec des yeux allant aux quatre coins de la salle, elle invitait les acteurs et actrices concerné.e.s par les affaires « Hutchison Plaza » et « Taxi Diamond » à prendre la parole après avoir demandé à la greffière³⁴ de procéder à la lecture des différentes résolutions qui portent sur la livraison des permis de démolition sollicités par deux entreprises immobilières. À titre d'illustration, nous vous invitons à la lecture d'un extrait d'une intervention de chacun.e des acteurs et actrices lors de la séance du conseil du 13 mars 2018 où nous avons assisté à des interactions entre les militant.e.s communautaires, les élu.e.s et l'un des représentants des promoteur.trice.s d'immobilier sur l'affaire « Taxi Diamon »

Mairesse : À ce moment-ci, je vais demander s'il y a des gens dans la salle qui veulent s'avancer au micro afin de faire état des motifs pour lesquels la démolition ne devrait pas avoir lieu. J'inviterais donc monsieur X à prendre la parole s'il vous plaît.

Militant communautaire : [...] Aujourd'hui, c'est le jour du choix. Ce soir, vous avez deux choix :

- a) Le choix numéro 1 : si vous refusez la décision du comité de logement, les conséquences sont :
 - Le promoteur retourne à la table à dessein et prend en compte la recommandation des deux comités passés qui étaient de travailler la volumétrie, la densité, le traitement architectural, l'aménagement paysager, l'accès au stationnement par le fait qu'il y a des gens qui vivent ici. Rien que ça !

³⁴ La greffière est une fonctionnaire à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension dont les principales consistent à planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités reliées au secrétariat corporatif de la municipalité. Elle est responsable de tous les aspects juridiques des divers dossiers ou projets et fournit le soutien nécessaire à la tenue et au suivi des séances du conseil municipal et le soutien aux élu.e.s.

b) Le choix numéro 2 : si vous acceptez la décision du comité de logement, les conséquences sont :

– Une soixantaine de riverains immédiats vont perdre une grande partie de leur intimité. 45 fenêtres vues sur leur cours sur 150 pieds, donc perte de jouissance des droits de propriété. Les caractéristiques du milieu d'insertion vont être bouleversées. On passe d'une baptiste de 2 étages à 4 étages dans un environnement du duplex. Les locataires de la résidence d'en face vont subir une forte perte d'ensoleillement dû à la hauteur de la baptiste proposée. La sécurité dans les ruelles va être mise mal, la circulation va être augmentée de 50 %. Cette même ruelle va être débouchée sur une piste cyclable de raccordement du futur plan réseau express vélo proposé par Madame Plante. Nous ne voulons pas un vélo blanc accroché dans notre ruelle. Nous sommes au courant que l'arrondissement ne privilégie pas l'accès au stationnement souterrain face à la rue de jeunesse. Mais si c'est plus sécuritaire, d'autres l'on fait dans l'arrondissement, et le promoteur nous a dit qu'il était ouvert à cette solution... Car une piste sur la rue la jeunesse, De Castelnau et la rue Jean Talon, je voudrais juste vous rappeler que ce bout-là est un cul-de-sac, il y a une piste cyclable, c'est la raison pour laquelle on m'a donné, mais il n'en aura pas ici. On peut faire sortir les autos, c'est beaucoup plus sécuritaire, tout le centre de la jeunesse va devenir une école. Maintenant, considérant que 3 d'entre vous sont ici ce soir sous la bannière de projet Montréal qui entend par le plan proposé à l'élection limiter les circulations dans les ruelles de 50 % de plus, construire des bâtiments à l'échelle humaine dont la hauteur et le gabarit respectent le cadre bâti historique des quartiers et les attentes de la population, 4 étages dans un environnement de deux étages, favoriser une densification à l'échelle humaine, 12 logements d'une chambre par l'issue des familles, éviter que l'environnement bâti soit sans intérêt et caractère, 4 ilots strictement identiques, valoriser le mécanisme d'expression démocratique ou de concertation citoyenne, ce que nous faisons maintenant.... Applaudissement.... Nous voulons que ce projet soit reconduit en comité de démolition afin que toutes les recommandations soient réellement envisagées, et que toutes les parties, y compris les futurs propriétaires, en trouvent leur compte. Le plus important dans tout ça, c'est vous, vous avez signé pour 4 ans. Mais les conséquences de votre vote vont perdurer pendant des dizaines d'années. À vous de passer à l'action, votre vote doit représenter ceux qui vous ont donné ce siège. Opposez-vous à la décision du comité.

La mairesse : À ce moment-ci, je vais inviter monsieur John Steeve à prendre la parole s'il vous plaît.

Militant communautaire : Moi j'habite directement derrière la bâtisse. Je suis d'accord avec mon délégué. Je veux poser une question au conseil. Est-ce que c'est la responsabilité du conseil de défendre les besoins, de

protéger les intérêts des gens qui habitent dans le quartier ? Ou est-ce que c'est la responsabilité du conseil de défendre les intérêts des « développeurs » ici qui cherchent un profit avec un projet dans l'ancienne bâtisse **Taxi Diamond** qui n'a pas à voir avec les besoins des gens dans le quartier y compris les aînés en face de notre habitation ? Ça, c'est les questions....

Je vais être très court... vous savez que la vaste majorité des gens dans le quartier sont contre ce projet. Je pense qu'une chose que vous pouvez faire maintenant, quelque chose de responsable pour le besoin des gens dans le quartier, c'est de ralentir ce projet maintenant, de refuser de donner un permis de démolition et recommencer le processus de concertation pour voir comment on va utiliser ce terrain en se basant sur le besoin des gens qui vivent dans le quartier. Ça, c'est une chose responsable que le conseil peut faire maintenant. Applaudissement...

La mairesse : J'invite à ce moment-ci monsieur Pierre Hurtubise à prendre la parole

Représentant des promoteurs immobiliers : Bonjour, je m'appelle Pierre Hurtubise. Je travaille avec le prometteur. Je ne vais pas faire tout le débat ici. Merci d'avoir rendu publics le sommet décisionnel, les documents sur le site internet, parce que toutes ces informations-là sont bien présentées par vos services. Je pense que tous les élus ont tous les documents en main pour prendre une décision, d'ailleurs on disait dans ce sommet décisionnel il n'y a plus de 30 citoyens qui ont déposé une demande d'appel. Mais je veux juste quand même répondre à deux choses qu'on a dites ce soir, je veux juste que les élus aient de l'information là.

La première chose, on a mentionné seulement la couleur avait changé, votre sommet décisionnel mentionne qu'on a changé beaucoup plus que ça. D'abord, il y a eu un changement d'architecte, un changement au niveau de la volumétrie, la rythmique des bâtiments, il y a eu un changement au niveau de la cour arrière, certains trouvent que ce n'est pas suffisant. C'est leur droit, mais on n'a pas seulement changé la couleur. L'autre chose, c'est qu'un citoyen a mentionné que l'accès au stationnement par Lajeunesse que l'arrondissement souhaiterait que ça passe par la ruelle est vrai, mais il a ajouté que le promoteur serait d'accord pour passer par Lajeunesse, ça ! On n'a jamais dit ça nous ! On a toujours dit que l'arrondissement nous demande de passer la ruelle, ça, c'est vrai. Mais, on n'a jamais dit qu'on était d'accord pour passer par Lajeunesse, parce qu'il y aurait des problèmes techniques sérieux compte tenu de la largeur des trottoirs pour faire des accès au stationnement intérieur. Alors, je voulais juste être certain que les élus aient de la bonne information pour que vous puissiez prendre votre décision par rapport à cet élément-là. Merci beaucoup !

La mairesse : À ce moment-ci, on va se retirer, alors je vous prie d'être patient pour qu'on puisse prendre une décision suite à tous les commentaires qui ont été présentés

(Les membres du conseil se retirent pendant ... minutes)

La mairesse : On reprend la séance.

Conseillé municipal : Bon merci, après la délibération, après avoir revu la documentation avant le conseil, après avoir entendu les différentes interventions qu'on a eues ce soir, le conseil.... (je ne peux pas dire à l'unanimité) le conseil a décidé de maintenir la décision du comité du CCU (comité consultatif d'urbanisme) et de rejeter l'appel.

Les militants et militantes communautaires : Pourri... Colisse... À bas la gentrification... Pas de bourgeois dans mon quartier, pas quartier pour les bourgeois! Ouhhhhh.... Euuuuu...

La mairesse : À ce moment-ci, on va suspendre la session de l'arrondissement

3.2.6. L'analyse des interactions

À la fin de la séance, nous sommes allés discuter avec quelques activistes du mouvement communautaire, le représentant des promoteurs et certain.e.s élu.e.s sur la décision du conseil. Pour les activistes, les séances du conseil d'arrondissement sont un espace démocratique, quoique ce soient les élu.e.s qui doivent décider en dernier lieu. Ils et elles ont mentionné que les groupes communautaires n'ont aucun problème avec les membres du conseil municipal de l'arrondissement, puisque ceux/celles ont accepté de nous écouter et de prendre en compte nos revendications en dépit de ce vote qui est défavorable. Pour d'autres, les élu.e.s, en dépit de leur pouvoir politique en matière de prise de position, sont parfois impuissant.e.s face au pouvoir économique des promoteur.trice.s immobiliers, car ces dernier.ère.s peuvent mobiliser de puissants cabinets d'avocats dans le but d'entamer de véritables poursuites judiciaires à l'encontre de la municipalité; or celle-ci n'a pas vraiment de moyens financiers et budgétaires pour

les poursuites judiciaires. Selon ces groupes d'activistes, l'important est non seulement de se mobiliser et se sensibiliser, mais aussi de se mettre à côté des responsables et représentantes politiques dans le but de trouver de nouvelles stratégies afin de transformer les cadres juridico-légaux et réglementaires de la municipalité en matière de construction de logements sociaux et abordables afin d'éviter le processus d'embourgeoisement de l'arrondissement. Quant au représentant des promoteurs, l'adoption de la résolution est l'une des plus grandes étapes du processus de la revitalisation de certains quartiers de l'arrondissement, notamment le district de Parc-Extension. La construction de nouveaux édifices « modernes » ferait de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension un nouveau pôle d'attraction pour des futurs entrepreneurs sociaux. En ce qui concerne la position des élu.e.s, certain.e.s d'entre-eux/elles ont souligné que les revendications des militant.e.s communautaires correspondent à la réalité socio-économique, puisque l'arrondissement est en train de faire face à un grand problème d'accessibilité de logement social. D'autres, pour leur part, pensent que le projet de construction de condominiums de l'entreprise BRS Groupe coïncide avec les critères technico-administratifs et cadres juridico-réglementaires de la municipalité selon les recommandations des fonctionnaires et cadres techniques. Tout refus d'un tel projet pourrait en ce sens conduire à des poursuites judiciaires, ce qui coûtera très cher aux citoyen.enne.s. Dans ce contexte, la meilleure stratégie, selon les élu.e.s, consiste à développer d'autres projets de partenariat dans l'objectif de créer des liens de collaboration entre les acteur.trice.s du mouvement communautaire et les promoteur.trice.s d'immobilier.

En fait, les acteurs et actrices du mouvement communautaire, fortement imprégnés des idéaux de la cité civique, ont perçu le développement des projets de construction des

condominiums des agences immobilières comme un processus d'embourgeoisement qui mènera à la gentrification des districts de Villeray et Parc-Extension tel qu'il est et a été le cas dans certains quartiers de la ville de Montréal, tout cela au mépris de la volonté générale de la communauté. Pendant l'automne 2018, ils et elles ont enclenché de grande mobilisation sociale contre le phénomène de l'embourgeoisement et de la gentrification. Ils et elles ont également organisé plusieurs manifestations dans le but de dénoncer toute forme de projets de construction de condominiums.

Rassemblement (12h30) avant la séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement (13h00), qui décidera si les permis de démolition du 891-893 et du 925 Beaumont seront accordés, suivant l'appel du CAPE et la mobilisation citoyenne.

Rally (12h30 PM) before the borough council's special meeting (1 PM), which will decide whether the 891-893 and 925 Beaumont demolition permits will be granted, following CAPE's appeal and citizen mobilization.



Source : Photo prise par Orlando Ceide

À la fin de certaines séances du conseil d'arrondissement, plus spécifiquement celle du 13 mars 2018, ils et elles n'ont pas cessé de manifester et chanter à haute voix : « Pourri... Colisse... Ouhhhhh.... Euuuuu... À bas la gentrification... Pas de bourgeois dans mon quartier, pas quartier pour les bourgeois ! ». D'après ces acteurs et actrices communautaires, le processus d'embourgeoisement et de gentrification, par l'arrivée des condos et commerces de luxe, est un phénomène socio-politique qui ne fait que participer

à l'effritement de la communauté et l'expulsion des familles à faibles revenus de Villera y et Parc-Extension vers les coins les plus reculés de l'arrondissement. En d'autres mots, les projets de construction des condominiums et l'éventuelle arrivée de ces commerces de luxe, par leur objectif qui n'est autre qu'une accumulation de profits, n'a rien à voir avec les besoins réels des citoyens et citoyennes, plus spécifiquement ceux et celles qui habitent dans les quartiers de Villera y et Parc-Extension depuis plus d'une vingtaine d'années. Pour les militants et militantes sociocommunautaires, il faut absolument encourager le développement des projets de construction des logements sociaux dans le but d'améliorer les conditions de vie des familles appauvries dont une grande proportion de leur revenu est consacrée au logement. D'après eux et elles, les projets de construction des logements sociaux sous forme de coopératives d'habitation et d'HLM correspond beaucoup mieux aux besoins des citoyens et citoyennes comparativement aux dits projets de « modernisation des logements » promus par des promoteurs et promotrices immobiliers fortement imprégné.e.s par la logique de la cité marchande caractérisée par la concurrence, la compétitivité et le *business* dont le but principal de maximiser du capital.

Les promoteurs et promotrices immobiliers, qui se définissent comme des « Business man » et des « créateurs et créatrices de job », ont soutenu comme argument que la mise en œuvre des projets de construction de condominiums et de commerces de luxes s'inscrit dans l'ultime objectif de déclencher un processus dynamique de revitalisation culturelle, sociale et surtout économique. Pour eux, ce processus de revitalisation socioéconomique et culturelle entraînera la transformation des districts de Villera y et Parc-Extension ainsi que leurs environs en de véritables pôles d'attraction pour

de nouveaux investisseurs. Selon ces « Business man » qui se situent ici dans une logique d'efficacité comme valeur suprême de la cité industrielle développée par Boltanski et Thevenot, le développement des projets de construction des condominiums participera à une dynamique de « modernisation » des infrastructures en matière de logement et à la création des emplois dits de qualité pour les familles les plus pauvres et à faibles revenus de l'arrondissement.

Face à ces deux positions sur la problématique du logement qui est manifestée sous la forme d'une « crise sociale » qui paraît créer un problème de cohésion citoyenne, il était apparemment difficile d'identifier la position des élu.e.s qui se baladent entre les valeurs et idéaux de la cité civique et celle industrielle. Cette difficulté pourrait s'expliquer par le croisement des différentes valeurs prônées par ces deux cités dans des situations pratiques auxquelles ils/elles sont confrontés. Recueillis une semaine après la séance du conseil d'arrondissement 13 mars 2018 dans le cadre d'une entrevue, les propos ci-dessous de Raphaël sont une parfaite illustration mettant en évidence le problème d'identification de la position des élu.e.s par rapport à celles des promoteur.trice.s immobilier, d'une part, et les militant.e.s communautaires d'autre part, sur la problématique du logement :

C'est sûr [...] que les organismes communautaires n'ont pas du tout la même perspective par rapport à une entreprise privée dont l'objectif est de maximiser une sorte de profit. Pour moi, ma vision est d'avoir un équilibre. Il faut absolument travailler dans le sens de la mixité, permettre au territoire pour que les gens qui n'ont pas accès à des logements sociaux, des logements abordables puissent en avoir. Mais en même temps aussi, il faut être conscient, il faut encourager le développement économique via l'arrivée des projets privés aussi. Les projets privés n'ont pas que de mauvaises qualités, c'est pour cette raison qu'on parle d'équilibre. Moi, je serais horrifié de représenter un quartier où les seuls

projets de construction qu'il y a sont des condos, ça pour moi c'est l'horreur. Il faut éviter ça. Il faut arriver à un équilibre.

Ainsi, quelques élu.e.s de l'arrondissement font semblant d'être neutres et équilibrés à travers leurs interventions dans quelques séances du conseil d'arrondissements où la question du logement occupe une place de premier rang. Cependant, la grande majorité d'entre-eux/elles se positionnent du côté des revendications des groupes communautaires tout en montrant aux promoteurs immobiliers que l'administration municipale envisage développer de grands projets de partenariat et de collaboration. Cela permet de prendre en considération la perspective des militants et militantes sociocommunautaires et le besoin de modernisation et revitalisation socioéconomique dans l'objectif d'alimenter un potentiel développement d'infrastructures de base en matière de logement au niveau des différents quartiers de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Il est également important de remarquer, à travers ces jeux d'interactions, le poids des cadres professionnels et fonctionnaires municipaux qui ont le contrôle de la machine municipale. Par l'entrée en puissance du « New Public Management³⁵ » foncièrement caractérisée par la logique de l'efficacité et de la performance du modèle capitaliste financier au détriment des intérêts des groupes marginalisés, les fonctionnaires et cadres municipaux, selon le point de vue de certain.e.s militant.e.s sociocommunautaires à qui nous nous avons discuté après les séances du conseil d'arrondissement, sont perçu.e.s comme de « petit.e.s bourgeois.e.s réactionnaires » qui cherchent en grande partie à justifier la position des promoteur.trice.s immobiliers sous le couvert d'un discours de

³⁵ Née dans les années 1970, l'expression « New public management (NPM) » renvoie à un modèle de gestion et d'administration qui recommande d'introduire au sein des structures et procédures bureaucratique du secteur public des principes inspirés du secteur privé dans l'objectif de rendre efficace, performant et compétitif les institutions étatiques (Haepere, 2012).

revitalisation socioéconomique justifié par une soi-disant explication scientifique et technico-administrative. Partant de ce point de vue, la plupart de ces cadres et fonctionnaires municipaux qui incarnaient autrefois l'intérêt du collectif sont de nos jours perçus comme l'ennemi principal de l'intérêt du collectif, car ils/elles constituent l'une des catégories socioprofessionnelles au palier municipal qui participent à la justification des projets dits « modernes » d'inspiration néolibérale qui ne cessent de démanteler les acquis de l'État québécois. À cet effet, les fonctionnaires et les cadres techniques de l'administration municipale de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension peuvent être considérés comme des opérateurs et opératrices dont les positions sont caractérisées par ce que Boltanski et Chiapello appellent une « conspiration contre le bien commun » (Boltanski & Chiapello, 2011, p. 209). Autrement-dit, les fonctionnaires, si l'on comprend le point de vue des militant.e.s communautaires, se réfèrent sur une logique d'efficacité, de performance et fonctionnalité en tant que fondement de la cité par projet pour essayer de justifier leurs positions.

Dans le cas des districts de Saint-Michel et François Perrault dont le phénomène de la pauvreté, dans son articulation avec le racisme et la discrimination sociale, constitue l'une des principales controverses, diverses positions sont dégagées dans le cadre d'une recherche de mise en œuvre des projets de collaboration et de partenariats. Pour les acteurs et actrices communautaires, la situation de pauvreté dans laquelle se trouvent les citoyens et citoyennes des districts de François-Perrault et Saint-Michel s'explique objectivement par : 1) une grande difficulté d'accès à l'alimentation, aux vêtements et à la culture; 2) le problème de promiscuité et d'insalubrité dans les logements; 3) un manque de pouvoir d'achat ; 4) problème de régularisation du statut migratoire rendant

certain.e.s citoyens et citoyennes fragiles ; 5) le faible niveau de scolarité des jeunes en âge de travailler en raison des pratiques discriminatoires ; 6) le cloisonnement sociodémographique et géographique qui ne fait que renforcer une dynamique de « ghettoïsation ».

Pour les acteurs et actrices communautaires, la pauvreté qui bat son plein dans les quartiers de Saint-Michel et François-Perrault est un phénomène structurel qui associé à l'exclusion sociale. Dans une perspective macrosociologique, elle est appréhendée comme un problème systémique qui est retranscrit dans l'imaginaire collectif et sociétal des citoyen.enne.s. En ce sens, un.e citoyen.enne vivant à Saint-Michel et François-Perrault, d'après le point de vue des acteurs et actrices communautaires, est perçu catégoriquement comme un.e pauvre même s'il/elle ne l'est pas objectivement.



Source : Photo prise à la page Facebook de la table de concertation Vivre-Saint-Michel en Santé

Partant du point de vue des militants et militantes communautaires, les acteurs et actrices politiques, en l'occurrence les élu.e.s municipaux, pensent également qu'il est impossible de comprendre la situation de pauvreté telle qu'elle existe objectivement dans les quartiers de Saint-Michel et François-Perrault sans prendre en considération la position sociale qu'occupent leurs résidents et résidentes dans l'imaginaire collectif des Montréalais et Montréalaises. Selon la grande majorité des élu.e.s, la pauvreté, telle qu'elle se manifeste objectivement à Saint-Michel et François-Perrault, peut s'expliquer par le regard des autres. Ce n'est pas le fait qu'un individu vivant à Saint-Michel ou François-Perrault se trouve uniquement dans la difficulté de subvenir à ses besoins élémentaires qui fait de lui un pauvre. Pour ces élu.e.s, il est également fondamental de tenir compte du regard des autres qui est parfois bourré de préjugées et stéréotypes basés sur la « couleur de la peau » et du lieu résidentiel. Autrement dit, la question épidermique et le lieu de résidence sont des aspects qui jouent un rôle fondamental dans l'avenir professionnel d'un.e jeune qui évolue dans un quartier identifié comme pauvre. Cet extrait d'un discours est une parfaite illustration qui met en évidence l'articulation entre le phénomène de la pauvreté et les pratiques discriminatoires dans les districts de Saint-Michel et François-Perrault.

[...] La stigmatisation existe. Elle est réelle. Nous travaillons depuis plusieurs années pour essayer non seulement éradiquer la pauvreté, mais aussi pour changer l'image du quartier et la perception des gens, parce que ce sont souvent des questions de perception qui nous font mal. Les perceptions négatives qu'on peut avoir sur notre environnement, notre quartier. Et ça nous fait très mal. (Raphaël, élu municipal)

Si l'on comprend bien les propos de Raphaëlle, la pauvreté peut être conçue comme un rapport social relevant de l'ordre relationnel et représentationnel pour parler

comme les sociologues Francine Mestrum et Serge Paugam. En ce sens, la pauvreté, dans sa dimension objective, peut être associée à des formes de stigmatisation et de discrimination basées sur les lieux de résidence. En recherche d'emploi, ces formes de discrimination et stigmatisation ont participé au processus dynamique de disqualification sociale et professionnelle des citoyens et citoyennes qui habitent dans un quartier dit pauvre comme Saint-Michel ou François-Perrault quoiqu'ils/elles sont bien intégrés.e.s socialement et culturellement.

[...] malgré le fait que les Italiens sont bien établis et intégrés, ce n'était pas aussi facile dans le temps. Il y avait plein de discriminations, beaucoup de difficultés à trouver un emploi (Viviane, conseillère municipale).

Selon le discours de Viviane, il est foncièrement inutile de lutter uniquement contre la pauvreté dans sa dimension objective sans prendre en considération ses effets pervers qui sont le racisme et les pratiques discriminatoires qui, du même coup, participent à l'exclusion sociale des citoyens et citoyennes sur le marché de l'emploi. Dans cette perspective, diverses activités de mobilisation citoyenne et de développement de projets de partenariat et collaboration entre les acteurs et actrices des districts de Saint-Michel et François-Perrault sont accentuées sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Schéma 3 : Les controverses à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension



3.3. Les élu.e.s de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension: Parcours, expériences, implications sociocommunautaires et trajectoires politiques

Cette partie qui traitera le parcours, les expériences et implications sociocommunautaires ainsi que les trajectoires des élus.e.s s'inscrit dans l'objectif de rendre explicites les éléments constitutifs qui ont participé au façonnement du processus de leur socialisation et d'apprentissage politique ainsi que les divers principes qui structurent les motifs, motivations et/ou intérêts qui les ont poussés à s'impliquer en politique. D'entrée jeu, ce processus de socialisation et d'apprentissage politique, en tant que l'un des marqueurs de l'entrée en politique des participants et participantes de la recherche, est très diversifié. Cela nous permet de comprendre que ce processus est conçu

comme un construit qui se réalise dans le temps et l'espace à travers un univers sociopolitique, culturel et symbolique.

3.3.1. Raphaël

Raphaël a grandi dans un quartier de la ville de Montréal qui est considéré comme étant la mamelle de l'immigration et un « ghetto³⁶ » où s'entremêlent la pauvreté et la violence³⁷. Intéressé par la poésie et la littérature, il est l'un des jeunes de sa génération qui s'est, le plus vite que possible, impliqué dans la vie sociale et culturelle de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. En effet, il a été l'un des principaux acteurs ayant participé à la création d'un grand mouvement dénommé « Chantier sur l'implication sociale et la participation citoyenne » dans le cadre de la convocation des états généraux de la communauté haïtienne au Canada. Il s'agit d'un espace sociopolitique dont le but consistait à encourager et inciter le migrant et/ou la migrante à exercer sa citoyenneté sur la scène politique, sociale et culturelle québécoise. Tel que décrit dans le tableau récapitulatif du profil sociodémographique, il est important de souligner que Raphaël s'est également impliqué à plusieurs reprises au sein d'un ensemble de groupes communautaires qui mènent des activités d'intervention dans les quartiers dits pauvres de Montréal.

J'ai été impliqué dans plusieurs groupes communautaires. [...] J'ai été bénévole dans plusieurs organismes à Montréal. J'ai été bénévole pour

³⁶ À la page de couverture de son livre, Didier Lapeyronnie définit le concept « ghetto » comme étant un cocon ou cage où les individus qui y habitent ont construit un contre-monde qui les protège collectivement de la société extérieure, mais qui constitue un handicap pour chacun. Il s'agit d'un lieu qui est fortement caractérisé par un renforcement de la ségrégation urbaine et de la discrimination raciale ainsi qu'un accroissement considérable du chômage et de la pauvreté (Lapeyronnie, 2008).

³⁷ Dany Laferrière, dans son avant-dernier roman « *Tout ce qu'on ne te dira pas mongo* », a fait un portrait du quartier de Raphaël dans lequel il a montré qu'il s'agit d'un lieu construit comme « violent » dans l'imaginaire des Québécois(es) (Laferrière, 2015).

l'organisme X³⁸ qui est situé à l'arrondissement Côte-des-Neiges Notre Dame de Grâce, à Y qui est un autre organisme communautaire au niveau culturel. J'ai également été à l'équipe Z qui est un autre organisme à Rivière-des-Prairies. J'ai siégé sur le conseil d'administration de quelques organismes aussi. (Raphaël, conseiller municipal)

Par cette implication sociocommunautaire et citoyenne, Raphaël a été engagé dans la lutte contre le profilage social et racial à la ville de Montréal, plus particulièrement à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Faisant de sa poésie et ses écrits un fervent objet de lutte pour la justice sociale et la liberté, il a été l'un des activistes et militants sociocommunautaires qui a participé, à plusieurs reprises, dans l'organisation de diverses manifestations contre le racisme et la discrimination dans l'objectif de faire pression sur les politicien.enne.s, les fonctionnaires publics, les institutions et les structures de pouvoir afin de faire avancer certains dossiers touchant l'avenir politique, social, culturel et surtout économique de l'individu migré construit comme figure marginale et exclue au sens castelien . D'où toute son implication au sein d'un collectif de jeunes qui militent contre les pratiques discriminatoires et le profilage racial face à l'emploi à l'égard des personnes racisées à la ville de Montréal.

À côté de mes implications communautaires, j'étais dans la revendication sociale. J'ai eu avec d'autres jeunes à l'époque à manifester contre les pratiques discriminatoires. Par la suite, ça m'a amené à m'impliquer dans un collectif qui lutte contre le racisme. (Raphaël, élu municipal)

Il est par ailleurs important de souligner que Raphaël nous a informé que ce collectif de jeunes dont il faisait partie était un regroupement de militants et militantes

³⁸ Selon les documents éthiques, le nom de tous les organismes mentionnés par les participants et participantes de la recherche ne doit pas être cité.

sociocommunautaires qui a pris naissance à la suite d'un évènement qui s'était passé à Montréal vers la fin des années 90. Cet évènement est porté sur l'imputation de trois jeunes (deux d'entre eux étaient racisés et l'autre d'origine caucasienne de source canadienne-française) qui étaient accusés de viol et d'agressions sexuelles sur une jeune femme. Dans le cas des deux jeunes hommes noirs qui étaient concernés par l'accusation, Raphaël nous a informé que la juge, au moment de la délibération sur la sentence, eut à déclarer : « Vous, dans votre cas à vous deux, c'est normal que vous agressiez des femmes, parce que ça fait partie de votre culture ». Selon le point de vue de Raphaël, il s'agissait en fait d'un propos outrageux et outrageant qui a soulevé la colère des Québécois et Québécoises, notamment ceux et celles qui classé.e.s dans la catégorie de la communauté dite « visible » au Québec. Si l'on comprend bien, une telle déclaration de la juge sous-entend qu'il existerait un « gène » du viol chez les noirs.

Face à cette déclaration de la juge qui a soulevé un tollé, le collectif de jeunes militants et militantes dans lequel Raphaël militait a non seulement déposé une plainte auprès de la commission du droit de la personne, mais également a organisé plusieurs manifestations devant le conseil de la magistrature à Montréal. Partant de cet évènement, plusieurs constats ont été faits par les militants et militantes du collectif. Il s'agit : 1) de la sous-représentation des personnes issues des minorités racisées dans les instances et les structures de pouvoir ; 2) du manque de compétence et de formation en intervention interculturelle des juges, fonctionnaires et politicien.enne.s ayant à prendre des décisions ; 3) de l'importance de toute personne racisée de se faire entendre sur la scène sociale, culturelle et surtout politique québécoise. À partir de ces divers constats, Raphaël a vu une grande nécessité de s'impliquer activement dans la vie politique, car selon lui :

[...] On peut être dans la revendication sociale, on peut être dans la proposition, mais on peut être également dans la gouvernance pour essayer de voir comment on peut arriver à faire bouger les choses.

C'est dans ce contexte que le collectif de jeunes militants et militantes ainsi que d'autres groupes communautaires ont estimé la grande nécessité d'être présents dans les espaces de pouvoirs politiques et les lieux de décisions telles que les commissions scolaires, l'appareil judiciaire, le Service de Police de la ville de Montréal (SPVM) et les municipalités. C'est ainsi que les militants et militantes ont proposé et soutenu, dans un premier niveau, la candidature de Raphaël pour le poste de commissaire dans le cadre des élections de la Commission scolaire dans un district de la ville de Montréal. Par son charisme, son audace et sa fougue, il a été élu comme commissaire scolaire au début des années 2000 dans une des circonscriptions de la ville de Montréal.

Dans cette perspective, nous pouvons soutenir comme idée que l'engagement social et citoyen de Raphaël au sein du collectif et des groupes communautaires constituent l'un des éléments qui participe dans le processus de sa socialisation et de son apprentissage politique. En effet, cette forme d'engagement sociocommunautaire et citoyen a pu développer, selon les termes de Bourdieu (1980), une *hexis corporelle*³⁹ chez Raphaël au point qu'il est devenu un véritable acteur politique capable de construire un discours et un argumentaire dans le but de justifier une action politique par rapport à une revendication collective dans des contextes sociaux marqués par le surgissement d'une controverse occupant une place envergure dans la conjoncture sociopolitique montréalaise. C'est ainsi que toutes les actions ainsi que les prises de position publiques

³⁹ Le concept d'*hexis corporelle* renvoie chez Bourdieu à une mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se sentir, de parler, de marcher, et par là, de sentir et de penser (Bourdieu, 1980, p. 117).

de Raphaël s'inscrivent en grande partie dans un agenda politique de lutte contre les pratiques discriminatoires et les stéréotypes racistes.

Il est important de souligner que Raphaël, à travers ses actions et diverses prises de position publiques, est devenu l'un des acteurs de son quartier qui n'a pas cessé d'attirer le regard d'un ensemble de personnages sur la scène sociopolitique et culturelle du Québec, plus particulièrement et spécifiquement celle de la ville de Montréal. Étant commissaire scolaire, il continue à travailler sur un ensemble de problèmes qui sont étroitement liés aux dossiers communautaires qui, du même coup, sont devenus de véritables enjeux politiques à la ville de Montréal, plus particulièrement à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. D'où toute la source de motivation de Raphaël pour la politique sur la scène municipale. En d'autres mots, ce sont les différents dossiers communautaires de nature politique qui sont à l'origine de l'implication de Raphaël dans la vie politique au palier municipal. Ce témoignage obtenu dans le cadre d'une entrevue semi-directive retrace en grande partie l'implication ou l'engagement de Raphaël dans la vie politique active.

L'intérêt pour la politique, je dirais que j'avais des intérêts pour des dossiers communautaires, mais qui sont rapidement devenus des dossiers politiques. [...] Prenons par exemple les dossiers communautaires relatifs à la double discrimination que peuvent connaître les jeunes dans les communautés noires : discrimination du fait qu'ils soient jeunes, discrimination du fait qu'ils soient noirs. Ce sont des enjeux comme ça sur lesquels on faisait pression sur les politiciens, sur les fonctionnaires, sur les institutions qui m'ont amené tranquillement à m'intéresser à la politique. (Raphaël, élu municipal)

Dans un contexte de luttes sociales, d'activités professionnelles et d'engagement sociocommunautaire, Raphaël a été sollicité par l'un des chefs d'un parti politique municipal très puissant à l'époque pour être candidat à titre de conseiller municipal,

puisque'il a été non seulement un acteur qui a incarné toutes les revendications sociales, culturelles et politiques de son quartier, mais aussi un des activistes montréalais qui s'érige toujours en porte-parole des Québécois.e.s les plus démunis.e.s et pauvres, notamment ceux et celles issus.e.s de l'immigration qui vivent dans des situations de marginalisation et d'exclusion sociale. Par souci de manque de maîtrise de la conjoncture politique à l'époque sans compter les responsabilités familiales, Raphaël a refusé non seulement de se porter candidat à titre de conseiller municipal, mais aussi de s'allier à un quelconque parti politique. Contacté quatre ans plus tard par le même chef, Raphaël a finalement accepté de porter sa candidature au palier municipal à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. C'est ainsi qu'il est élu avec une forte majorité comme conseiller municipal. Il a démissionné de son poste à la commission scolaire de la ville de Montréal quelques mois plus tard en raison de sa grande responsabilité politique à la municipalité.

Au cours de son dernier mandat à titre de conseiller municipal, Raphaël a été non seulement le président du conseil interculturel de Montréal, mais aussi vice-président du groupe de travail sur le profilage racial et de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports à la ville de Montréal. De concert avec d'autres acteurs et actrices du milieu communautaire, du secteur privé et du gouvernement québécois, il a été l'un des initiateurs de deux grands mouvements à Montréal dont les principaux objectifs sont étroitement liés aux de l'intégration socioéconomique et la réussite éducative des jeunes Québécois et Québécoises, plus spécifiquement ceux et celles ayant un parcours migratoire.

Le premier est un projet socio-économique dont le but est de développer des projets d'entrepreneuriat et d'habitation dans le souci d'attirer l'arrivée des grandes entreprises commerciales dans l'un des districts de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, alors que le second qui porte sur la persévérance scolaire et l'intégration socioprofessionnelle vise à lutter contre le décrochage scolaire chez les jeunes Québécois et Québécoises, notamment ceux et celles issus d'origine migrante avec des parents à faibles revenus. Dans ce contexte, il existe vraiment une véritable imbrication entre la vie politique de Raphaël en tant qu'une figure politique présente dans les espaces de pouvoirs décisionnels et ses implications sociocommunautaires. D'ailleurs, ses prises de décisions publiques dans les séances du conseil d'arrondissement et les consultations publiques de la ville de Montréal sont intrinsèquement enchevêtrées à travers les enjeux sociaux des groupes communautaires, en particulier ceux soulevés par l'une des plus grandes tables de concertation de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

Ce n'est pas un élu qui change un quartier, une ville, une province ou un pays, ce sont les citoyens et citoyennes organisés qui font la différence ». Moi, je l'ai vu dans le district X. Nous avons commencé à travailler notamment sur la question de la concertation avec les groupes communautaires et les citoyens. Avec les acteurs de cette concertation autour de la même table de rencontre, on discute des enjeux, on dégage des enjeux communs et on s'entend sur un plan de match. C'est comme ça qu'on a fait bouger les choses sur différents aspects : que ce soit l'aspect économique, l'aspect d'éducation, l'aspect social, d'habitation, etc.

Partant de ces propos, nous pouvons avancer l'idée que Raphaël est une figure politique qui s'érige comme porte-parole des acteurs et actrices du mouvement communautaire de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, car les

dossiers communautaires ont occupé une place de premier plan à travers ses principales interventions publiques.

3.3.2. Nathalie

Mordue de politique, Nathalie a fait ses études de Cégep dans le domaine des sciences humaines et sociales dans le souci de comprendre l'environnement politique de son époque. C'est dans ce contexte qu'elle a finalement décidé de poursuivre ses études universitaires en science politique dans le souci de maîtriser non seulement l'histoire de la pensée politique, économique et sociale du Québec contemporain, mais aussi de savoir la dynamique de fonctionnement des institutions publiques au niveau municipal, provincial et fédéral. Tout en étant à l'université, Nathalie a commencé de s'impliquer au sein du *Jeune Conseil de Montréal*⁴⁰ au cours de sa deuxième année à l'université afin de mettre à l'épreuve les connaissances acquises. En effet, le *Jeune Conseil de Montréal* est un espace formé d'une centaine de jeunes qui participent à des activités de simulation et de débat sur un enjeu social ou politique au niveau municipal à la salle du conseil municipal de la ville de Montréal.

Pendant ses études universitaires, elle a effectué des séjours d'étude en Amérique latine et en Afrique dans le cadre d'un projet de mobilité internationale. L'un de ces séjours d'études consistait à chercher à comprendre le fondement de processus d'élaboration et d'exécution des politiques d'ajustement structurel (PAS) dans les sociétés rendues *sous-développées*. De retour au Québec, Nathalie a été bouleversée par la pratique d'enseignement au programme d'études de science politique, car cette pratique, selon elle, n'a pas pris en compte les effets de l'imposition des politiques

⁴⁰ <http://jeuneconseil.org/jcm/>, consulté le 12 juillet 2018.

néolibérales qui n'a pas cessé de démanteler les politiques sociales dans les pays latino-américains en raison du processus de dénationalisation des entreprises publiques. C'est ainsi qu'elle a décidé d'abandonner la discipline de science politique pour aller terminer ses études en anthropologie.

Contrairement aux autres participants et participantes de la recherche, nous constatons que le voyage et l'influence d'un professeur-militant qui enseignait un cours d'anthropologie politique ont joué un rôle important dans le changement de la trajectoire et du processus d'orientation politique de Nathalie. Cette déclaration ci-dessous obtenue au cours d'une entrevue semi-directive avec Nathalie à son bureau de travail le 10 juillet 2018 à 9 h 30 illustre parfaitement le changement de ses trajectoires, sa vision idéologique et son rapport à la politique.

[...] Ce voyage en Amérique latine m'a dévié de ma trajectoire au point que je n'ai pas été capable de poursuivre mes études en Sciences Po. En Sciences Po, je ne me sentais pas bien [...]. On ne peut pas juste analyser les politiques d'ajustement froidement comme ça avec des chiffres. Je sentais que l'anthropologie était plus chaude [...]. Et moi, je suis quelqu'un [...] qui a besoin de cette chaleur-là. C'est un prof qui faisait de la politique sous un angle anthropologique qui m'a interpellé profondément, parce que je sentais vraiment des effets de la politique sur la population plutôt que juste d'étudier la politique. (Nathalie)

À la suite de ces expériences de voyage, Nathalie nous a raconté qu'elle est devenue cynique face à la problématique de l'aide internationale et du rôle du Canada dans le pillage des ressources naturelles de certains pays du Sud. C'est ainsi qu'elle a abandonné tout le rêve de travailler dans le domaine de la coopération internationale, notamment au sein de l'Agence de Coopération et de Développement International (ACDI) qui est devenue maintenant Affaires mondiales Canada. C'est dans cette perspective qu'elle a décidé de travailler dans une agence du service postal canadien et quelques institutions

qui œuvrent dans le domaine de la promotion pour le droit et la démocratie pendant plusieurs années. De là, Nathalie s'est impliquée vers les années 2000 dans le mouvement syndical québécois où elle faisait de l'anthropologie participative en milieu ouvrier dans le but de conscientiser les travailleurs et travailleuses sur les enjeux qui sont étroitement liés aux luttes des classes.

Intéressée par les problèmes quotidiens qu'affrontent ses concitoyens et concitoyennes, Nathalie a décidé de s'investir dans le mouvement communautaire à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. C'est ainsi qu'elle a pris l'initiative de fonder, de concert avec d'autres militants et militantes communautaires, un regroupement de citoyens et citoyennes ayant pour objectif principal de mobiliser les individus, peu importe leur orientation sexuelle et origine ethnique, sur les enjeux qui touchaient exclusivement son quartier. Pour essayer de mettre à l'évidence son parcours comme militante communautaire en parallèle avec son implication syndicale, Nathalie a raconté :

[...] À côté de mon implication syndicale, j'ai aussi une implication communautaire. [...] Je l'appelle implication citoyenne. J'étais appelée à siéger dans des comités de citoyens de mon quartier [...] qui luttent dans le domaine de la salubrité et pour l'accès au logement abordable.

Il est néanmoins important de mentionner qu'on a constaté, au sein de ce comité de citoyens pendant les moments de discussion, une dynamique de « dépolitisation » des problèmes sociaux qui sont avant tout des problèmes politiques au niveau de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. Dans ce contexte, le comité n'est pas du tout perçu comme un levier politique en dépit de son

importance comme espace de mobilisation citoyenne sur les enjeux sociaux. Pour illustrer cette « dépolitisation » des problèmes sociaux, Nathalie a dit:

Il y avait des citoyens qui étaient à l'intérieur de ce comité-là qui s'opposaient à nos revendications qui étaient politiques. [...] Même la personne qui demande plus d'arbres dans son quartier, qui pense faire du verdissement et faire des activités contre les îlots de chaleur, dans le fond, c'est une revendication politique.

Manifestée par le désir de rassembler plus de gens autour des diverses problématiques auxquelles ont fait face les individus de son quartier, Nathalie a rejoint le Collège des citoyens qui, à un moment donné, a joué le rôle d'interlocuteur entre les politicien.enne.s et les citoyen.enne.s. Le Collège de citoyens est un regroupement formé d'une vingtaine d'acteurs et actrices qui a été lancé dans le but de créer un espace d'échanges d'informations sur des questions sectorielles afin de développer des projets et outils d'intervention. Étant consciente de la dimension politique des différentes difficultés auxquelles les citoyens et citoyennes de son quartier sont en train de faire face, Nathalie a estimé qu'il est hautement fondamental pour qu'ils/elles aient une voix, une porte-parole qui les représentent dans les sphères de pouvoir.

C'est à partir de ce moment que Nathalie commence par nourrir l'idée de se lancer en politique active avec beaucoup de doute : « Peut-être fin mai [...] on parle des amis de la conjoncture politique, on dit qu'il va y avoir des élections, peut-être c'est le moment pour moi de me lancer, explique Nathalie. Encouragée par ses proches ami.e.s, elle a définitivement décidé de s'impliquer activement en politique au point qu'elle a été sollicitée par un parti politique qui se réclame de la gauche écologique à Montréal. C'est ainsi qu'elle a accepté de porter sa candidature sous la bannière de ce parti dans le cadre des élections municipales à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

Après avoir remporté la victoire avec une écrasante majorité, Nathalie est devenue membre d'une commission sur le développement économique, urbain et de l'habitation de la ville de Montréal dont la mission est de pencher sur les projets qui touchent l'urbanisme et l'habitation en matière de règlements, de délivrance de permis de construction, de salubrité et d'entretien des logements⁴¹. Se déplaçant généralement à vélo dans le souci d'être proche des citoyens et citoyennes de sa municipalité, Nathalie est l'une des figures politiques qui travaillent en concertation et partenariat avec les acteurs du milieu communautaire sur des projets portant sur la lutte contre la pauvreté et la construction de logements sociaux accessibles et abordables. C'est dans cette perspective qu'elle n'a pas cessé de travailler dans l'objectif de relancer la table de concertation de son district qui est dysfonctionnelle depuis un bon nombre d'années. Pendant son mandat, Nathalie est l'une des élu.e.s qui travaillent en concertation et partenariat avec les acteurs et actrices du milieu communautaire sur des projets portant sur la lutte contre la pauvreté et la construction de logements sociaux accessibles et abordables. C'est dans ce contexte qu'elle n'a pas cessé de travailler avec des groupes communautaires dans l'objectif de relancer la table de concertation⁴².

⁴¹ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,_85299631&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 13 juillet 2018.

⁴² Tel que précédemment, il existe plusieurs tables de concertation à l'arrondissement Villieray–Saint-Michel-Parc-Extension. Nathalie, une fois élue, a pris l'initiative de relancer la table de concertation du district de Parc-Extension qui était dysfonctionnel en raison de la démobilisation des citoyens et citoyennes.

3.3.3. Jacqueline

Contrairement aux autres élus.e.s de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, le problème de l'inaccessibilité aux loisirs et activités sportives pour les jeunes de parents migrants et à faibles revenus constitue un des éléments majeurs dans le processus de l'implication de Jacqueline dans le mouvement communautaire. Autrement dit, elle est l'une des figures politiques de l'arrondissement pour qui les contraintes ainsi que les charges familiales des mères migrantes et des mères québécoises à faibles revenus sont les principaux éléments qui sont à l'origine de l'engagement de Jacqueline dans la vie sociale de son quartier, plus particulièrement au sein du mouvement communautaire dès la fin des années 80. De par son dévouement, son leadership et sa connaissance des enjeux d'accès aux loisirs et aux infrastructures sportives, Jacqueline est arrivée à se faire connaître dans le milieu communautaire au point qu'elle a été membre du conseil d'administration de plusieurs organismes dont le sport et le loisir sont les principaux axes d'intervention.

[...] En tant qu'une maman d'un enfant qui joue le soccer, j'ai vu que l'association de soccer avait besoin d'aide. Les membres m'ont recruté pour être membre du conseil d'administration. [...] Je suis devenue la secrétaire-trésorière pour le soccer. (Jacqueline)

Par ailleurs, il est important de souligner l'existence d'une entente et d'un partenariat entre les municipalités de la ville de Montréal et les organismes communautaires dont les objectifs consistent à partager des ressources et expertises dans le domaine de la culture et des sports. L'implication de Jacqueline dans le milieu communautaire lui a permis de comprendre les principales relations de partenariat et de collaboration existant entre les groupes communautaires et les acteurs politiques au

niveau municipal, puisque l'une de ses principales tâches consistait à jouer le rôle d'interlocutrice dans la planification et l'organisation de divers projets de loisirs, de sports et d'activités de jeunesse mis en œuvre par les organismes communautaires en concertation avec la direction de la culture, du développement social, des sports et loisirs de la municipalité de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

En dépit de ses expériences par rapport à son rôle d'interlocutrice entre les groupes communautaires et les acteurs politiques de l'arrondissement, il est hautement fondamental de mentionner que Jacqueline nous a raconté qu'elle était un personnage de l'arrondissement n'ayant pas vraiment de relations politiques avant son engagement dans le mouvement communautaire. En tant qu'une militante et organisatrice communautaire, son influence dans le cadre de ses prises de position sur les problèmes qui sont étroitement liés à la culture et la jeunesse a fait de Jacqueline une figure qui attire la curiosité de beaucoup de responsables politiques au niveau municipal.

Puisqu'on était proche d'une période conjoncturelle qui nécessitait le renouvellement du personnel politique à l'un des districts de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, Jacqueline a été sollicitée par l'un des anciens maires de la ville de Montréal qui cherchait un candidat ayant un profil sociocommunautaire pour représenter son parti dans le cadre des élections municipales vers le début des années 2000. Selon ses propres discours, Jacqueline est donc perçue comme actrice politique capable de représenter les citoyens et citoyennes de son quartier, puisqu'elle a une certaine connaissance du mode de fonctionnement de l'administration municipale en raison de ses expériences.

Ce n'est pas moi qui suis allée chercher la politique, c'est la politique qui est venue me chercher. Le maire de la ville de Montréal est venu me voir, puis il m'a dit : Jacqueline, j'ai besoin de toi pour être candidate à la mairie pour ce quartier [...], je vais t'aider à améliorer la qualité de vie des citoyens. (Jacqueline)

En revanche, le choix de Jacqueline comme candidate à titre de conseillère municipale ne vient pas du tout du hasard. Il peut être expliqué par le réseau constitué de groupes communautaires, de fonctionnaires et d'élu.e.s dont elle faisait partie pendant ses expériences au conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires. Son charisme, sa fougue, sa parfaite connaissance des revendications du milieu communautaire, des enjeux du secteur privé et de la dynamique socio-économique de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension constitue un ensemble de facteurs qui sont à la base du choix de Jacqueline comme candidate à titre de conseillère municipale. D'ailleurs, Jacqueline nous a expliqué que bon nombre de citoyens et citoyennes lui ont déjà proposé de se lancer dans la vie politique active.

Quand le maire de la ville de Montréal cherchait un candidat, c'était mon nom qui était soulevé par les gens. [...] le maire de Montréal m'a demandé d'être candidate pour son parti [...] j'ai fait un peu de recherche, il y a des gens qui m'ont découragé d'y aller en me disant que la politique va me changer. (Jacqueline, élue municipale).

Par contre, certain.e.s acteurs et actrices de l'arrondissement, notamment ceux et celles provenant du mouvement communautaire, ont catégoriquement proposé à Jacqueline de ne pas s'impliquer en politique sous prétexte que celle-ci pourrait complètement la rendre cynique et moins sensible aux revendications sociales des citoyens et citoyennes. Encouragée en grande partie par une majorité de groupes communautaires, ses ami.e.s, ses concitoyen.enne.s, ses collègues de travail, les joueurs

de soccer et les membres de sa famille, Jacqueline a définitivement accepté de poser sa candidature au point qu'elle a été élue. D'où l'implication de Jacqueline dans la vie politique active à l'arrondissement Villera y–Saint-Michel-Parc-Extension.

3.3.4. Robert

Comme les autres participant.e.s de la recherche, Robert est un acteur politique qui est toujours au courant de tout type de controverse qui est à la base de toute situation de dispute entre les élu.e.s municipaux, les promoteurs immobiliers, les citoyen.enne.s et les membres des organismes communautaires, ainsi que les acteurs et les actrices du secteur privé de la ville de Montréal. Cela s'explique par le fait que Robert a été l'un des chercheurs et analystes à l'hôtel de ville de Montréal spécialisé dans l'étude des dossiers des groupes communautaires, ce qui lui a également permis d'acquérir un ensemble de connaissance sur tous les dossiers qui sont étroitement liés aux revendications des groupes communautaires dans leur articulation avec la politique municipale.

L'expérience socioprofessionnelle de Robert, en tant qu'analyste-rechercheur, constitue un des éléments qui a commencé à nourrir l'idée de son implication dans la vie politique active. Issu de la technobureaucratie, son entrée en politique est étroitement liée à un exercice réflexif, rationnel et cérébral. C'est ainsi que Robert s'est impliqué au sein du comité de direction d'un parti politique grâce à son appartenance à un réseau politique. Par son travail au sein du parti, Robert est devenu un attaché politique au cabinet d'un élu de l'une des mairies de l'arrondissement de la ville de Montréal. En tant qu'opérateur politique, ses principales tâches consistaient à jouer le rôle d'intermédiaire entre les citoyen.enne.s et les militant.e.s communautaires. Ces expériences ont permis à Robert

d'acquérir un ensemble de connaissances sur des dossiers municipaux et communautaires au point qu'il a été impliqué d'un organisme à but non lucratif qui mène des activités de mobilisation et sensibilisation contre les changements climatiques. Dans cette perspective, nous pouvons soutenir l'idée que ces expériences socioprofessionnelles ont joué non seulement un rôle dans le processus de socialisation politique de Robert, mais aussi lui ont permis de bien maîtriser tout réseau formé d'acteurs et actrices de la scène municipale et communautaire.

Au cabinet de la ville centre, j'étais le seul chercheur-analyste qui a pu toucher les dossiers liés communautaires finalement à la politique municipale. On m'a demandé si ça me tentait d'être candidat pour les élections dans les deux ans, j'ai réfléchi longtemps en regardant les différents districts [...] Après, je me suis lancé dans le district X de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. (Robert, élu municipal).

Avec un plan de campagne politique bâti sur l'accès au logement social et la réduction des taxes foncières comme l'une des revendications sociales des citoyen.enne.s et des groupes communautaires, Robert est élu comme conseiller municipal à la municipalité Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension pendant une période de plus de cinq années.

3.3.5. Jocelyne

Dès son plus jeune âge, Jocelyne s'est véritablement intéressée au mouvement communautaire. Tel que présenté dans le profil sociodémographique, elle est impliquée dans plusieurs organismes communautaires dans le principal but de défendre les catégories sociales les plus défavorisées de la ville de Montréal. C'est en ce sens qu'elle s'est engagée au sein de plusieurs groupes communautaires dans le but de lutter contre la pauvreté à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

Je me suis impliquée dans l'arrondissement [...] auprès du conseil d'administration de l'organisme X quand j'avais 17 ans. C'est ma première implication locale. Je suis citoyenne, je connaissais tous les organismes communautaires. (Jocelyne, élue municipale)

Par cet engagement, les mouvements sociaux allaient occuper une place importante dans la vie de jeunesse de Jocelyne. C'est ainsi qu'elle va devenir l'une des figures de proue du mouvement étudiant au Québec. Cependant, il est important de souligner que Jocelyne nous a informé que les mouvements sociaux sont trop réducteurs, puisque les militants.e.s, quoiqu'ils/elles soient influent.e.s, n'ont pas vraiment une grande emprise dans les prises de décisions dans les espaces de pouvoirs. D'où l'intérêt de Jocelyne pour la politique. Cet intérêt s'explique par un véritable désir de comprendre non seulement les diverses formes d'association existant et le mécanisme de fonctionnement des institutions publiques au Québec, mais aussi, et surtout de mener des actions concrètes dans le but d'améliorer les conditions de vie des Québécois et Québécoises.

[...] Dans le mouvement étudiant, tu milites pour les droits de scolarité ; dans le mouvement écologiste, tu milites pour l'environnement. Alors qu'un parti politique, ça permet d'influencer à la fois l'économie, le social, l'éducation, l'environnement, le culturel, etc. C'est la raison pour laquelle je me suis impliquée en politique provinciale, parce que je voyais que la politique permettait de finalement de changer les choses dans différents milieux, surtout au Québec dans un créneau social. (Jocelyne, élue municipale et ancienne députée provinciale).

C'est dans cette perspective que Jocelyne est impliquée dans un parti politique à l'échelle provinciale à la suite de deux sessions de stage au cabinet d'un député à l'Assemblée nationale du Québec. Étant toujours informée des actualités politiques suscitant des controverses dans la société québécoise, elle est devenue une icône politique dans le processus de la mobilisation des jeunes au sein de ce parti. Étant à la fois jeune et

femme dans un parti politique dominé majoritairement par des acteurs et actrices politiques expérimenté.e.s, Jocelyne a pu développer un véritable leadership politique au point qu'elle a été nommée par le directoire de son parti politique comme la vice-présidente à l'exécutif régional auprès des jeunes.

En ce sens, le parti constitue l'une des structures institutionnelles dans le processus de la socialisation et la formation politique de Jocelyne. Par son enthousiasme, son humour et sa grande capacité de faire des associations entre les objectifs de son parti et la revendication des groupes communautaires, Jocelyne est arrivée à saisir la dynamique sociale, culturelle et politique de son quartier au point qu'elle est devenue, selon ses propres propos, une « icône » ou une « rassembleuse » dans le cadre de la défense d'une cause sociale. Misant sur ses implications dans les mouvements sociaux, notamment la grève étudiante de 2012, Jocelyne est donc construite comme une jeune figure qui incarne les grandes revendications de la jeunesse universitaire sur la scène politique provinciale et fédérale. C'est en ce sens qu'elle a été choisie par son parti pour être candidate comme député provinciale. Avec une campagne électorale noyée dans un discours politique indépendantiste, Jocelyne est élue comme députée à l'Assemblée nationale du Québec qui, du même coup, lui a permis d'élargir son réseau et de faire le saut en politique municipale à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

J'avais tellement un grand réseau, finalement j'ai gagné au niveau provincial. Donc, ma première implication a été au palier provincial avant d'être au municipal. Donc, j'ai construit de grandes assises à l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Par-Extension. (Jocelyne, ancienne députée provinciale et conseillère municipale.)

Une fois laissée la scène politique au palier provincial, Jocelyne est impliquée au sein d'un parti politique municipal dont la grande majorité de ses candidats et candidates

remportaient déjà les dernières élections dans les arrondissements les plus avancés économiquement, culturellement et politiquement. Par ses influences, expériences et ses parfaites connaissances des rouages politiques de la ville de Montréal, Jocelyne est devenue une actrice politique la plus compétitive face aux autres candidat.e.s par rapport à la conjoncture électorale de son époque. C'est dans ce contexte qu'elle a été proposée pour être candidate à titre de conseillère municipale pour l'un des districts de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension. Avec le soutien de ses ami.e.s et militant.e.s des groupes communautaires, Jocelyne a été élue à deux reprises comme conseillère municipale à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal.

3.3.6. Viviane

Comme tout.e.s les autres élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, Viviane est une figure politique dont les expériences dans le milieu communautaire ont occupé une place importante dans le processus de sa socialisation et formation politique. Par ailleurs, il est important de souligner que Viviane vient d'une famille militante. Son grand-père était impliqué dans le mouvement syndical québécois qui, à son époque, était très ancré politiquement. Cet extrait de discours de Viviane obtenu dans le cadre d'une entrevue illustre très bien l'engagement sociopolitique de son grand-père.

[...] C'est mon père qui s'est impliqué au niveau du syndicat également. C'est lui qui a commencé à s'impliquer au niveau politique. Il était très actif. Il ne s'est jamais présenté comme candidat, mais il aidait beaucoup de politiciens. Il connaissait d'abord Maria, l'ancienne mairesse de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. (Viviane, élue municipale)

Si l'on comprend bien les propos de Viviane, nous pouvons soutenir comme hypothèse que sa famille a joué un rôle hautement fondamental dans le processus de sa formation politique, puisqu'elle était toujours en compagnie de son grand-père dans les assemblées syndicales et les conseils municipaux. D'ailleurs, Viviane, après ses études de droit, était grandement impliquée dans le mouvement syndical dans le but de défendre le droit des travailleur.euse.s victimes de congédiements. Cette implication syndicale lui a permis de comprendre non seulement le mécanisme de fonctionnement des institutions publiques québécoises, notamment le fonctionnement de la cour municipale, mais aussi et surtout les rouages politiques de la Ville de Montréal. C'est à partir de ce moment que Viviane a commencé à manifester un véritable intérêt pour la politique. La manifestation

d'un tel intérêt, d'une certaine façon, résulterait de sa participation, dès son plus jeune âge, dans les activités publiques de nature politique à Montréal.

J'allais souvent au conseil municipal comme jeune. J'étais toute jeune, je n'avais pas l'âge de voter, mais j'accompagnais mes parents, mes grands-parents au conseil municipal pour observer. C'est là que j'ai commencé à intéresser. Je me suis dit premièrement je pourrais devenir avocate, parce que je voyais l'intérêt de défendre les autres, surtout les gens qui sont plus vulnérables, parce que c'est familial, c'est ça que mère faisait, c'est ce que mon père faisait, c'est ce que mes grands-parents faisaient. C'est là que mon intérêt a débuté. (Viviane, élue municipale)

Constatant l'influence des groupes des groupes communautaires dans l'orientation politique d'un ensemble de décisions, Viviane a vu la nécessité de s'y impliquer socialement avant même de se lancer dans la vie politique active. C'est dans cette perspective qu'elle a pu tisser des liens entre les groupes communautaires ainsi que les acteurs et actrices du mouvement syndical, car selon Viviane, il existe une incontestable relation entre la revendication des acteurs et actrices communautaires et ceux/celles du mouvement syndical dans le contexte montréalais

Vu que j'étais impliquée syndicalement et politiquement, ça donnait d'opportunités d'être impliquée dans le communautaire. J'étais siégée sur le conseil d'administration de l'organisme X qui se trouve dans le quartier de Saint-Michel. (Viviane, élue municipale)

Partant de cet extrait, nous pourrions avancer l'idée que le processus de socialisation et formation politique de Viviane est à la fois variable et multiple. Cela peut s'expliquer non seulement par son engagement dans le mouvement syndical qu'elle a hérité de sa famille, mais aussi par son implication au sein d'une association de juristes et d'avocat.e.s pour finalement rejoindre les groupes communautaires, notamment un

organisme qui mène des activités d'intervention et de mobilisation dans le domaine de l'employabilité chez les jeunes défavorisés dans le quartier de Saint-Michel, C'est dans ce contexte que sa candidature à titre de conseillère municipale a été à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension après son échec aux élections fédérales vers le début de l'automne 2015 marqué par une conjoncture politique très difficile.

À l'aide de ce portrait de chacun.e.s des élu.e.s municipaux que nous avons rencontré, nous constatons l'existence d'une grande diversité de parcours, expériences et trajectoires sociopolitiques de chacun des participant.e.s de la recherche. En d'autres mots, l'entrée en politique, le processus de socialisation politique ainsi que la construction du capital social et culturel des élu.e.s municipaux que nous avons interviewés ne se construisent pas de la même manière. Parmi les six participant.e.s de la recherche, nous avons constaté que tous et toutes ont eu des relations privilégiées avec les groupes communautaires avant ou après leur entrée en politique. Par contre, deux d'entre-eux venaient typiquement des groupes communautaires. Il s'agit de Raphaël et Jacqueline. Robert, quant à lui, a un parcours d'expert et fonctionnaire dont le milieu communautaire est devenue un carrefour inévitable dans l'exercice de ses pratiques politiques. Viviane, de son côté, a été avant tout impliquée dans le milieu syndical avant d'être engagée dans le mouvement communautaire; tandis que Jocelyne vient autant des groupes communautaires que du mouvement étudiant. Nathalie, quant à elle, a un parcours d'engagement intellectuel et citoyen avant d'être impliquée dans les activités de mobilisation et sensibilisation du mouvement communautaire. Ceci dit, nous pouvons soutenir qu'il existerait une relation entre leur engagement ou participation communautaire et le processus de leur socialisation politique et acquisition de capital

social et culturel. Autrement dit, nous constatons que le mouvement communautaire, en tant qu'une des formes d'actions collectives de défense des membres d'une localité, est toujours présent à travers le parcours et la trajectoire des participant.e.s de la recherche.

Cependant, cette forme de présence ne se manifeste pas de la même manière pour les participant.e.s de la recherche. En effet, la lutte contre le racisme, les pratiques discriminatoires, l'exclusion sociale et la pauvreté constituent les éléments fondamentaux qui sont à l'origine de l'engagement de Raphaël dans le mouvement communautaire qui, à son tour, a alimenté chez lui l'idée de s'impliquer activement dans la vie politique en vue de rendre visible les revendications des groupes minoritaires à travers les espaces politiques. À l'aide de ses traces au sein du mouvement communautaire, Raphaël est arrivé à élargir son réseau et à construire de nouveaux allié.e.s politiques au point qu'il est, de nos jours, perçu comme une figure politique qui paraît incarner la revendication des groupes sociaux racisés marginalisés, en l'occurrence les « noirs », sur la scène politique montréalaise et québécoise. Nathalie, de son côté, nous a expliqué qu'elle s'intéressait au prime abord aux questions politiques sans s'engager dans le processus d'une vie en politique active. À cet effet, nous pourrions qualifier « d'expert en politique » son profil, sa trajectoire ainsi que son parcours en raison de sa formation scolaire, ses études universitaires, ses voyages en Amérique latine et de ses réseaux d'appartenance. En fait, Nathalie était beaucoup plus intéressée à animer non seulement des séances de formation dans le milieu syndical, mais surtout préoccupée par les problèmes d'accessibilité au logement que confrontent les citoyens et citoyennes de son quartier. D'où l'origine de son engagement citoyen et communautaire qui a coïncidé avec la dynamique de son implication dans la vie politique active. En ce qui concerne Robert,

celui-ci n'a pas jamais été un militant communautaire. Par contre, il nous a expliqué qu'il a maîtrisé tous les dossiers relatifs aux différentes revendications sociales des groupes communautaires grâce à ses expériences à la Ville de Montréal. En tant qu'ancien chercheur, analyste et attaché politique, Robert nous fait comprendre qu'il est vraiment difficile, pour ne pas dire impossible, de s'investir dans la vie politique au palier municipal en négligeant les militant.e.s communautaires, puisque ces derniers.ère.s sont des acteurs et actrices qui maîtrisent non seulement les enjeux socioculturels, politiques et économiques d'une municipalité, mais aussi qui ont des liens de proximité avec les citoyens et citoyennes en raison de leurs champs d'action et d'interventions. Dans cette perspective, il lui paraissait difficile de concevoir la légitimité du pouvoir des élu.e.s municipaux en dehors de son articulation avec le mouvement communautaire. Selon les propos de Raphaël, les élu.e.s municipaux, doivent davantage s'imprégner du mouvement communautaire s'ils veulent vraiment être perçu.e.s comme des acteurs et actrices politiques légitimes, puisque les organismes communautaires, ajoute Viviane, sont l'une des instances organisationnelles qui permettent aux politiciens et politiciennes locaux de comprendre l'ampleur de certaines controverses telles que les origines de la crise du logement et l'ampleur du phénomène de la pauvreté.

CHAPITRE IV : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté la sociographie de l'arrondissement ainsi que les deux principales controverses que nous avons répertoriées comme des enjeux sociopolitiques. Nous avons aussi décrit les parcours et expériences des élu.e.s qui sont les principaux participants et participantes de la recherche. Ce chapitre est consacré à la compréhension du processus de (re)construction de la légitimité des élu.e.s municipaux. Nous allons essayer d'analyser et d'expliquer comment se (re)construit cette légitimité dans son articulation avec le mouvement communautaire. 4.1. La légitimité politique : une (re)construction à géométrie variable.

Pour y arriver, nous allons nous baser non seulement sur les interactions entre les acteurs et actrices lors des séances du conseil d'arrondissement, mais aussi sur les propos des élu.e.s municipaux que nous avons recueillis dans le cadre de nos entrevues semi-directives. En effet, le logement social, l'embourgeoisement, la gentrification, les quartiers sensibles, la pauvreté, le racisme et la discrimination face à l'emploi, le changement social, le militantisme, les projets sociaux, la proximité citoyenne sont les principaux thèmes qui ont été dégagés pendant les activités de collecte des données.

D'entrée de jeu, on a l'impression d'assister à l'émergence d'une « crise » du politique dans les sociétés occidentales contemporaines. Cette « crise » est caractérisée non seulement par la montée d'un populisme farouche et d'un nationalisme exacerbé, mais aussi, et surtout par le surgissement d'une certaine forme de défiance et désaffiliation politique. Cette crise du politique, si l'on en croit les analystes politiques Finchelstein Gilles et Pierre Martin, résulterait de la perception d'une certaine forme de menace ressentie chez le citoyen et la citoyenne vis-à-vis du mode de fonctionnement du

système démocratique dans les sociétés occidentales (Boltanski & Chiapello, 2011, p. 209). Autrement dit, les citoyens et/ou citoyennes ordinaires, préoccupé.e.s par les problèmes quotidiens, développeraient un réflexe de défense sous le fameux prétexte que les politiciens et politiciennes ne feraient qu'un avec les nantis pour les trainer dans une situation de précarité et d'appauvrissement. Si l'on comprend, il s'agirait en effet de l'organisation d'une sorte de complot et de conspiration planifiée contre les acteurs et actrices de la « classe moyenne » qui, de nos jours, constitue la base sociologique de la démocratie représentative (Jamin, 2009; Taguieff, 1997). Cette situation de « crise » du politique, à travers ses manifestations dans les sociétés occidentales, constitue pour la plupart des politistes un des éléments qui aurait participé à un déficit de légitimité politique du discours et des actions politiques des gouvernant.e.s au point les gouverné.e.s n'auraient plus de confiance dans les institutions démocratiques contemporaines. Ces modèles de réflexions et d'analyses, d'après Rosanvallon, finissent par traduire une sorte de pessimisme ambiant en une forme d'évidence scientifique qui, en même temps, a exclu toute une grande partie de la réalité sociale (Rosanvallon, 2008).

Dans le cadre de sa leçon inaugurale au Collège de France en 2007, Rosanvallon soutient que le concept de légitimité a subi, depuis un bon nombre d'années, un ensemble de métamorphoses en raison de la transformation sociale, culturelle et économique des sociétés occidentales. D'après lui, le suffrage universel, autrefois considéré comme l'axe central de la vie publique et la base constitutive de la justification d'un pouvoir politique, ne peut à lui seul constituer la légitimité des gouvernant.e.s, car l'élection renvoie à un mode de désignation, comparativement à Le Bart (2003) qui pense que le suffrage universel place les élu.e.s, en l'occurrence les maires municipaux en situation de

monopole symbolique. Rosanvallon, dans la première séance de ses cours au Collège de France présentée le 9 janvier 2008, soutient comme argumentaire que :

Le mandat électoral s'inscrit d'abord dans un univers politique qui est moins prévisible [...]. L'idée classiquement admise que la légitimité d'un pouvoir est établie du seul fait de sa consécration par le suffrage universel ne s'impose désormais plus. Si une telle légitimité que je qualifie de légitimité d'établissement reste toujours présente, mais il y a aussi d'autres façons indissociablement concurrentes et complémentaires d'être reconnu comme démocratiquement légitime⁴³.

Partant de la perspective de Rosanvallon, nous concevons la légitimité d'un pouvoir politique dans le cadre de ce travail de recherche comme un « outil » politique qui doit être mis à l'épreuve de façon permanente. Elle doit être conquise jour après jour et au cas par cas. En ce sens, elle constitue un outil politique qui se (re)construit à géométrie variable dans le temps et l'espace par l'affirmation philosophique de nouveaux acteurs ou nouvelles actrices politiques et l'adoption pratique d'une procédure d'arbitrage⁴⁴ par rapport au surgissement d'un ensemble de controverses. À cet effet, les mouvements sociaux, plus particulièrement le mouvement communautaire, les revendications citoyennes et la question de la proximité doivent être prise considération dans la dynamique et le processus de la (re)construction de la légitimité politique en contexte municipal.

⁴³ <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/course-2008-01-09-10h00.htm>, consulté le 13 septembre 2019.

⁴⁴ L'adoption pratique d'une procédure d'arbitrage résulte donc des interactions sociales entre les acteurs et actrices dans les situations de « crises ».

4.2. Le mouvement communautaire et le processus de la (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Dans le cadre de travail de recherche, nous partons de l'idée que le mouvement communautaire, à travers sa dynamique d'organisation et de mobilisation, constitue un des dispositifs participant à la justification des actions et processus de légitimité du pouvoir politique des élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. En effet, la mise en scène du pouvoir municipal ainsi que la rhétorique qui l'accompagne se caractérisent par un ensemble de représentations qui transforment les élu.e.s municipaux en des personnages hors normes, en hommes et femmes de terrain et connaisseurs de dossiers et surtout comme les porte-paroles des citoyens et citoyennes (Anquetin, 2012; Le Bart, 2003). Ce processus de transformations ne vient pas de soi, puisqu'il est non seulement en étroite articulation avec le parcours, les expériences, les compétences, les expertises et les formations professionnelles de ces élu.e.s, mais aussi et les réseaux politiques auxquels ils/elles appartiennent. À travers cet articulation, leurs trajectoires, implications, et connaissances des revendications des citoyen.enne.s et surtout leurs interactions avec les groupes communautaires occupent une place importante dans le processus de la socialisation politique et d'acquisition d'un capital social et culturel tel qu'il a été décrit dans les parties précédentes. En ce sens, une réflexion sur la légitimité politique de ces acteurs et actrices politiques nécessite une prise en considération de ces multiples facteurs.

Rappelons rapidement que la question de la légitimité du pouvoir politique est un phénomène multiforme qui se construit et se vit dans les interactions sociales. À cet effet, elle doit être toujours mise à l'épreuve quotidiennement et au cas par cas par rapport aux

revendications des groupes sociaux bien organisées. En ce sens, les acteurs et actrices politiques, surtout ceux et celles qui sont en quête de légitimité, se trouvent dans la nécessité de prendre en compte ces revendications qui, dans un sens, étaient à la base de leur entrée en politique. D'ailleurs, les groupes sociaux, surtout au niveau local, constituent de véritables instances pour comprendre certains enjeux sociopolitiques. Dans le cas des participants et participantes de cette recherche, ils/elles nous indiquent que leurs parcours ainsi que leurs relations avec d'autres acteurs et actrices jouent un rôle fondamental dans cette dynamique de compréhension. C'est en ce sens que Viviane nous a informé dès le début de l'entrevue que ses expériences dans les organismes communautaires et d'autres institutions parapubliques occupent une place de premier rang à travers le processus de compréhension de certains dossiers.

Je pense que mes expériences dans des organismes ou dans d'autres institutions publiques ou parapubliques m'ont grandement à comprendre et intervenir sur certains dossiers. » Surtout pour les groupes communautaires, ils travaillent sur certains dossiers chauds, ils rédigent des mémoires. C'est grâce à nos organismes qu'on peut savoir au niveau politique tout ce qui se passe sur le terrain. (Viviane, élue municipale)

Raphaël, de son côté, va dans le même sens que Viviane. Pour lui, les groupes communautaires, en tant qu'espace de mobilisation sociale, sont de véritables partenaires et non une clientèle politique pour les acteurs et actrices politiques municipaux qui ont vraiment un véritable intérêt pour la transformation des conditions de vies des citoyens et citoyennes les plus défavorisé.e.s. En tant qu'ancien militant sociocommunautaire qui noue toujours des relations avec les acteurs et actrices communautaires les plus influents de l'arrondissement, Raphaël s'oppose catégoriquement à toute réflexion qui présente les groupes communautaires comme une soi-disant clientèle politique pour les politiciens et politiciennes. Interrogé sur la relation existant entre la municipalité et les organismes

communautaires qui mènent des activités d'intervention et de mobilisation, il a dit ceci dans un langage un peu doux :

Moi, je préfère partenaire. Je ne parle pas de clientèles, je ne parle pas de relations clientélistes. Pour moi, les deux visions du milieu communautaire dans son articulation avec l'État, c'est la vision du partenariat. [...] Quand on regarde la mission de l'arrondissement en matière de développement social et communautaire. L'arrondissement n'a pas les moyens de répondre à ces responsabilités en matière de développement social et communautaire. La seule chance, c'est que l'arrondissement [...] peut compter sur le développement d'un lien de partenariat avec le communautaire sur des projets. En même temps, l'autre rôle que je vois aussi de la part des groupes communautaires, des groupes populaires, c'est un rôle de chiens de gardes aussi, c'est un rôle de revendications au nom des plus pauvres, au nom des plus vulnérables, au nom des plus défavorisés, parce que souvent il y a des décideurs qui sont très loin du terrain (Raphaël, élu municipal)

Partant de cette forme de partenariat et d'entente, le mouvement communautaire, dans sa mutation et d'organisation, se révèle un véritable carrefour inévitable pour les élu.e.s municipaux, surtout ceux et celles dont les parcours et processus de socialisation politique sont étroitement liés avec les principales revendications des groupes communautaires. En ce sens, il paraît difficile, voire impossible de penser la légitimité d'un pouvoir politique en contexte municipal sans une prise en considération de l'importance des différentes formes de collaboration et de partenariat. C'est dans cette perspective que Raphaël soutient que :

[...] Les élus ont intérêt à s'imprégner davantage de la dynamique communautaire, parce que c'est une dynamique, surtout dans les milieux défavorables, qui permet non seulement d'aborder, de comprendre, mais aussi de travailler sur des enjeux qui autrement ont été beaucoup plus difficiles (Raphaël, élu municipal).

Dans le cadre de ces formes de partenariat en matière d'élaboration de projets qui vraiment basées sur une logique de collaboration, les élu.e.s municipaux sont capables de

soutenir adéquatement leur argumentaire politique dans l'objectif de justifier non seulement leur discours et action politique, mais aussi de renforcer la légitimité de leur pouvoir politique tel que l'a bien fait remarqué Raphaël :

Aujourd'hui, moi, quand j'interviens sur la question du logement, du racisme et de la discrimination sociale [...], je ne pars pas à zéro comme élu, je pars à partir des connaissances acquises, des sensibilités développées dans le milieu communautaire. J'ai toujours dit que [...] partout où l'on est, on amène toujours ce qu'on est, ce qu'on a. Moi, [...] je suis quelqu'un évidemment qui a pu faire ses armes dans le milieu communautaire où j'ai pu m'imprégner de plusieurs enjeux qui touchent les différentes couches de la population. Le communautaire doit être un partenaire du politique selon moi. [...]. C'est sûr que ma connaissance, mon implication dans le milieu communautaire a renforcé ma légitimité dans la prise de parole politique. Les élus renforcent leur légitimité, pas seulement leur légitimité, mais aussi leurs compétences en s'imprégnant du fait communautaire. (Raphaël, élu municipal)

Pour imprégner le fait communautaire dans une perspective de (re)construction de légitimité politique, les élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension, se trouvent alors dans la nécessité d'être en constantes interactions avec les autres acteurs et actrices, surtout ceux et celles provenant du mouvement communautaire. Dans ces jeux d'interactions sur les principales controverses, à savoir la problématique du logement et la question de la pauvreté, les élu.e.s sont en perpétuel d'apprentissage. À travers cette dynamique d'apprentissage, il semblerait qu'on perçoive les élu.e.s municipaux comme étant des porte-paroles de leur localité ou municipalité sur la scène politique dans son ensemble.

Une telle conception s'explique par le fait que le discours et l'action politique de ces figures politiques sont vraiment caractérisées par la rhétorique discursive des groupes de militants et militantes sociocommunautaires comme l'a bien illustré le sociologue Le Bart (2003) dans son livre intitulé *Les maires : sociologie d'un rôle*. D'ailleurs, la grande

majorité des élu.e.s municipaux, communément appelé.e.s élu.e.s locaux, considèrent leur présence ou entrée dans la vie politique active comme étant une démarche « stratégique » de mobilisation sociale sur les problèmes sociaux que confrontent les quartiers les plus méprisés et défavorisés de la ville de Montréal. De là, une forme de conception de la prise du pouvoir politique se dégage. Dans le contexte municipal, le pouvoir politique ne se redit pas uniquement et simplement aux mécanismes et expressions des rapports de pouvoirs entre « dominé.e.s » et « dominant.e.s » ou gouvernant.e.s et gouverné.e.s. Le pouvoir politique, dans le sens anglo-saxon, pourrait se concevoir comme étant un ensemble d'actions publiques qui résulte des interactions entre des acteurs et actrices dont le but consiste à mettre en œuvre un ensemble de politiques publiques en vue de répondre à des problèmes sociaux concrets et de la revendication des groupes marginalisés dans des situations de discord (Dormagen, 2015).

En ce sens, nous assistons, du point de vue anglo-saxon à une véritable forme d'association entre *politics*, *policy* et *polity*⁴⁵. Le premier terme pourrait être lié au second par l'intermédiaire du troisième. Dans une perspective de continuité ou de poursuite d'une revendication sociale, *le politics*, en tant qu'exercice de la profession politique, pourrait se renvoyer au *policy* qui, à son tour, désigne l'action publique à travers le *polity* défini comme étant la sphère politique⁴⁶. Dans cet ordre d'idées, il paraîtrait difficile de décanter

⁴⁵ Dormagen et Mouchard établissent une différence entre *polity*, *policy* et *politics*. Le premier se définit comme étant la sphère politique, c'est-à-dire l'espace formé par les acteurs de la politique. Le second, quant à lui, renvoie à l'action publique, c'est-à-dire les politiques publiques et l'action des pouvoirs publics dans des secteurs particuliers ; alors que le dernier désigne l'activité politique, c'est-à-dire l'engagement et l'exercice de la profession politiques (Dormagen, 2015, p. 13)

⁴⁶ Étant proche de l'expression « Champ politique » développée par Pierre Bourdieu, celle de « sphère politique » se définit comme étant un espace formé par des acteurs de la politique (Dormagen et Mouchard : 2015, p. 13).

le social du politique, puisqu'ils forment une véritable association comme l'a si bien montré Latour (2006) dans « Changer de société : Refaire la sociologie ». À cet effet, nous pouvons soutenir comme proposition que le *politics* constituerait l'un des moyens ou dispositifs déployés par un groupe d'acteurs et actrices pour faire entrer une revendication dite sociale sur la scène politique comme l'a bien fait remarquer Viviane à travers ses propos :

La politique, c'était un moyen plus grand pour moi, un instrument qui me permettait de faire la même chose que je faisais à l'organisme X, mais pour un plus grand nombre de gens. A chaque fois que j'agis, que ce soit dans Villeray ou dans la ville centre, à travers des politiques, des règlements, subventions ou financements, c'est une façon d'agir pour réduire les inégalités, pour donner un accès à la justice, mais à plus personne. Quand on fait, quand on adopte une politique de développement social à la ville centre et qu'on met des sommes, ces sommes-là peuvent financer un organisme comme (Je ne sais pas ce que je dois utiliser), n'importe quel organisme communautaire. Ça permet à un plus grand nombre de personnes qui sont dans une situation de vulnérabilité d'avoir un accès. Donc, pour moi la politique est un instrument pour aider les gens. (Viviane, élue municipale)

Par ailleurs, la politique, dans ses multiples facettes, constitue un véritable instrument d'aide pour sortir non seulement les catégories sociales les plus exclues du marasme social, mais aussi pour lutter contre les inégalités sociales dans les espaces de pouvoir d'après le discours de Viviane, responsable des dossiers communautaires, de la jeunesse et de l'itinérance à la ville de Montréal. Alors que Raphaël, de son côté, la conçoit comme un art à partir duquel l'acteur ou l'actrice politique local doit, peu importe l'ampleur des controverses sociopolitiques, jouer la carte de la transparence sans se cacher derrière un jargon juridico-institutionnel. L'adoption d'un comportement consiste à montrer que faire de la politique en contexte municipal nécessite d'être soucieux.euse et attentif.ive aux multiples besoins des citoyens et citoyennes. Dans ce cas, prendre le soin

d'expliquer constitue un outil démocratique qui permettra, même dans des situations de discorde, le développement des liens de confiance entre les citoyen.enne.s et les élu.e.s locaux tel que mentionné dans les discours ci-dessous de Raphaël.

La politique, c'est l'art de la pédagogie. Il faut tout expliquer aux gens. Dire non ou dire oui ne suffit pas. Il faut toujours prendre le temps d'expliquer aux gens. Moi, quand je dis que je vais voter pour ça, je sais pourquoi je vais voter pour ça. Quand je dis que je suis contre, voici pourquoi que je suis contre. Ça m'a toujours fait sourire quand on a pris du temps pour expliquer aux gens quel est notre point de vue, où est-ce qu'on se tient. [...], je pense que la responsabilité des acteurs politiques est de redonner confiance à la population (Raphaël, élu municipal)

Par ailleurs, le développement de ces liens de confiance politique au palier municipal demande d'entreprendre tout un travail sur soi chez l'élu.e local par rapport à ses engagements quoique cela puisse, dans certaines conjonctures politiques, remettre en causes les grandes lignes idéologico-politiques du parti politique dont il/elle est membre. Autrement dit (re)donner confiance aux citoyens et citoyennes dans la politique au palier municipal requiert d'être disponible et disposé.e aux revendications et demandes des groupes sociaux bien organisés, plus particulièrement les organismes communautaires qui, en grande partie, constituent le premier espace de socialisation politique des élu.e.s municipaux. C'est en ce sens que Raphaël, pour soutenir son discours sur la question de confiance, eut à déclarer :

La première façon de redonner la confiance à la population dans la politique, c'est comme qu'on a dit au Québec : « Les bottines doivent suivre les babines ». Cela veut dire que quand tu t'engages dans quelque chose, il faut que tu livres ce sur quoi tu t'engages. La politique ne doit pas être absolument un concours de popularité. (Raphaël, conseiller)

Si pour Raphaël, la question de confiance en politique est étroitement assimilée à l'engagement social, à un passé historique dans le milieu communautaire et à la promesse électoraliste, Robert, pour sa part, va dans le même sens malgré un parcours différent.

D'après lui, sortir de la langue de bois et éviter de se cacher derrière les cadres juridico-légaux et la lettre institutionnelle sont de vrais et réels moyens pour (re) gagner la confiance des citoyens et citoyennes, en particulier les groupes sociaux puissants et organisés. En d'autres mots, l'acteur ou l'actrice politique en contexte municipal doit être en mesure de « parler vrai » afin de briser la mauvaise perception qu'on a des politiciens et politiciens au niveau fédéral et/ou provincial. Ce mode de comportement politique nécessite l'importance de ne pas considérer les citoyens et citoyennes comme des imbéciles, mais comme des acteurs et actrices capables de comprendre et de juger tel que l'a mentionné de Robert dans les propos ci-dessous.

Moi, je vais être le plus franc possible. Je déteste la langue de bois. Ça ne me tente pas me cacher. Je crois sincèrement que la population est beaucoup plus intelligente [...]. Un politicien, la première chose qu'il doit faire, c'est de s'assumer, il ne doit pas prendre les citoyens pour des imbéciles. Quand on leur dit, voici à quoi on a été confronté, voici les décisions qu'on a prises (Robert, conseiller municipal)

Il est par ailleurs important de souligner le rôle que joue le discours des fonctionnaires ou cadres dans le processus de la justification des actions et légitimité du pouvoir politique des élu.e.s municipaux dans des situations de disputes. Si autrefois, le fonctionnaire était perçu comme un cadre technique « neutre », nous pourrions le considérer de nos jours comme un acteur ou actrice « instrumentalisé.e » par le *politics* dans certaines situations ou conjonctures sociopolitiques. Autrement dit, le fonctionnaire, avec son discours technico-administratif, sert de levier aux élu.e.s dans certaines situations quand ils ont le sentiment l'existence d'une cassure dans les liens de confiance chez les citoyens et citoyennes. Questionnée sur ses liens de confiance comme éléments concrets qui sont à base de la légitimité de son pouvoir face à une de ses actions politiques qui vont à l'encontre des acteurs et actrices communautaires, Nathalie nous a répondu ainsi :

Dans un cas où je ne peux pas m'opposer dans une situation [...], je vais m'appuyer sur mon fonctionnaire pour que mon fonctionnaire dise : « Écoutez, il y a un cadre règlementaire qui existe. Ce cadre doit être respecté. Donc, il y a aucune raison de s'opposer ». Nous, on s'appuie sur les fonctionnaires pour diverses raisons. (Nathalie, élue municipale)

La personnalité, le profil social ainsi que le parcours des élu.e.s municipaux se révèlent également des indicateurs qui caractérisent également le développement des liens de confiance politique. Avoir de la sensibilité aux causes sociales d'un quartier discriminé et être un.e militant.e sociocommunautaire sont autant des facteurs dans le processus de construction de ce lien confiance. C'est la raison pour laquelle les groupes communautaires constituent, pendant les conjonctures électorales, l'un des espaces de recrutement des candidat.e.s pour les partis politiques municipaux à travers les arrondissements les plus défavorisés de la ville de Montréal. Cela pourrait s'expliquer par le fait les acteurs et actrices communautaires sont non seulement des icônes politiques qui incarneraient les grandes controverses sociopolitiques, mais aussi des personnages qui sont capables de nouer de vraies relations de proximité qui, à son tour, occuperaient une place importante dans les relations en gouverné.e.s et gouvernant.e.s à dans les pratiques démocratiques au niveau municipal. À cet effet, nous allons essayer de montrer, dans la prochaine section l'importance de la rhétorique proximitaire dans le processus de (re)construction de la légitimité du pouvoir politique en contexte municipal dans un espace social qui est non seulement caractérisé par des controverses, mais qui paraîtrait être aussi sous le contrôle d'un groupe social, à savoir les organismes communautaires.

4.3. La logique de proximité et la (re)construction de la légitimité politique en contexte municipal

Ce n'est pas au chercheur de définir la proximité, il lui appartient davantage de suivre les acteurs dans les usages qu'ils font du mot [...] (Lefebvre & Le Bart, 2015, p. 11/13).

Cette partie traite la relation existante entre le développement des liens de proximité, comme nouveau cadre explicatif et compréhensif des pratiques politiques, et le renouvellement de la légitimité du pouvoir politique au niveau municipal en se basant sur le discours des élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal. Autrement dit, il s'agira de montrer l'importance de la rhétorique *de proximité*, en tant qu'une épreuve et résultante de l'engagement sociocommunautaire, dans le processus de la (re)construction de la légitimité d'un pouvoir face à la montée d'un grand discrédit que souffrent les acteurs et actrices politiques face au surgissement des interminables controverses sociopolitiques.

En fait, la proximité, depuis les années 90, est devenue selon Le Bart (2003) la grande « idéologie » de légitimation des actions et discours politiques. Associée autrefois à des pratiques clientélistes, des jeux de trafic d'influence et à une sorte de myopie en politique, la proximité est, de nos jours, transformée en une catégorie conceptuelle qui rime avec un système de justification des actions politiques dans les pratiques démocratiques. Pour m'exprimer dans les mots de Bart & Lefebvre (2005. p 39) «le registre de proximité », en tant qu'une représentation de soi et qu'interaction entre gouverné.e.es et gouvernant.e.s, constitue de nos jours un des dispositifs de réinvention de la légitimité politique des acteurs et actrices politiques dans leur interférence avec des groupes sociaux dans l'espace public. Dans ce contexte, la proximité, saisi comme un élément justificatif

de la légitimité du pouvoir, n'est pas quelque chose de donné. Elle doit et devrait être toujours (re)construite jours par jours et au cas par cas dans des situations concrètes. D'un point de vue interactionniste, la proximité est souvent associée avec le concept de participation et à l'expression de la valorisation du local où s'articulent les attentes des citoyens et citoyennes à travers les pratiques politiques selon la perspective de Rosanvallon. Elle est donc une posture du pouvoir local (Rosanvallon, 2008). À cet effet, l'acteur ou l'actrice qui épouse une telle posture dans une perspective de renforcer sa légitimité est une figure politique qui reste et demeure collé au terrain et défend avec acharnement ses concitoyens et concitoyennes comme l'a signalé Robert qui a une carrière de dix années en politique municipale.

[...] Tu peux décider d'être acteur local. Mais dans tous les cas, surtout au niveau municipal, il faut quand même connaître le terrain. Il faut avoir des racines là. Il faut que tu l'aimes ton quartier là. Il faut que tu le défendes.
(Robert, élu municipal)

Si nous comprenons bien, la défense d'une localité ou municipalité renvoie à des formes d'engagement de l'acteur et/ou de l'actrice politique local face aux décisions sociopolitiques, économiques, culturels et même environnementales qui iraient parfois à l'encontre de l'intérêt des citoyens et citoyennes. En se basant sur la description sur le parcours de et la carrière des participants et participantes de la recherche, nous pouvons affirmer que l'élue municipale est un acteur et/ou une actrice politique qui devrait être engagé.e socialement avec les citoyens et citoyennes qu'il représente, sa communauté, pour être perçu.e comme légitime, car la légitimité, selon la perspective habermassienne, n'est pas uniquement et forcément liée à la figure autoritaire qui, préalablement et au prime abord, serait illégitime. En d'autres mots, la légitimité ou la justification d'un pouvoir politique, contrairement à la pensée wébérienne, ne peut pas être réduite à elle seule à une

logique légale-rationnelle et une règle abstraite structurée uniquement par un cadre procédural et normatif, car elle est avant une co-construction dans des situations concrètes à travers l'espace public (Rosavallon, 2008). Cela s'explique, comme l'a bien décrit Pierre Rosavallon, par le fait que :

les citoyens ne regardent pas simplement les actions du pouvoir, mais souhaitent écouter, pris en considération, faire valoir leur point de vue. Ils attendent que le pouvoir soit attentif à leur difficulté, qu'il apparaisse vraiment préoccupé par ce que vivent les gens ordinaires. Chacun voudrait en outre que la spécificité de sa situation puisse être prise en compte et ne pas être soumise au mécanisme d'une règle abstraite⁴⁷.

Dans ce contexte, les acteurs ou l'actrice politiques au palier municipal, pour être bien vu.e.s et donner une bonne impression, devraient consacrer une grande fraction de ses actions au quotidien de leur territoire. D'où l'importance de la logique de proximité dans le processus de la (re)construction de la légitimité du pouvoir politique en contexte municipal. À cet effet, il paraît possiblement être difficile de penser l'action publique en dehors de cette rhétorique qui deviendrait presque dans les actualités politiques actuelles une sorte de mots d'ordre universel, car la proximité, pour reprendre Pierre Rosavallon, désigne :

La présence, l'attention, l'empathie et la compassion mêlant données physiques et éléments psychologiques. En tant qu'une forme d'exercice de pouvoir, la rhétorique proximitaire sous-entend que l'él.u.e municipal se conçoit comme un acteur et/ou une actrice politique local qui est proche, accessible, réceptif en situation d'écoute et réactif face à la préoccupation quotidienne des groupes sociaux sans se cacher derrière la lettre du fonctionnement institutionnel tout en tenant compte de la diversité des situations concrètes⁴⁸.

⁴⁷ <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosavallon/course-2008-01-09-10h00.htm>

⁴⁸ <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosavallon/course-2008-01-09-10h00.htm>

Dans le cadre de notre travail de recherche, les élu.e.s municipaux, par leur engagement sociocommunautaire et leur ancrage dans le quotidien des citoyens et citoyennes, constituent l'une des icônes du bien politique qui puissent paraître plus facilement donner une consistance sensible à certaines de ces catégories développer par Pierre Rosanvallon pour caractériser la rhétorique proximitaire. Le discours de Raphaël en est une parfaite illustration :

La personne la plus importante, c'est le citoyen. Il faut écouter le citoyen, c'est la personne la plus importante. Moi, je suis très fier de dire que j'ai reçu dans des assemblées de quartier à plusieurs reprises les citoyens de mon district qui m'ont fait confiance pour les représenter. Ça, c'est le plus joli compliment que je puisse avoir comme élu municipal. J'ai la confiance des citoyens. Je crois que les gens aiment cette forme de sincérité. Les gens aiment la proximité. Les gens aiment toute la sensibilité que j'ai pour ce quartier-là et tout mon dévouement pour ce quartier-là aussi.

Faisant du citoyen et de la citoyenne l'acteur et/ou l'actrice central au cœur de leurs actions politiques, Viviane, conseillère municipale, estime également qu'un acteur ou une actrice politique au palier municipal doit d'abord développer le sens d'écoute et dire la « vérité » si l'on veut réellement avoir la confiance des citoyens et citoyennes et être perçu comme légitime.

Afin de gagner la confiance des citoyens et citoyennes. Je les écoute. La priorité est de les écouter, souvent c'est ça qui manque. Les gens veulent de leurs politiciens présents et [...] qu'ils disent la vérité, mais pas nécessairement qu'ils fassent les mêmes promesses que tous les politiciens font. C'est ça qui est important pour eux. Et ça fait partie de l'écoute. C'est d'écouter la personne de façon active, pis de faire un suivi, pis de ne pas se baser sur les fonctionnaires.

Nathalie, quant à elle, estime qu'à part de l'écoute, la « vie ordinaire » que mènent la grande majorité des élu.e.s municipaux développe, du point de vue symbolique, fait d'eux/elle une figure politique qui incarne toute la sensibilité de son quartier. Partant de

cette vie ordinaire, les citoyens et citoyennes, comme l'a si bien expliqué Le Bart (2003), perçoivent les acteurs et actrices municipaux comme des « élu.e.s du sol » ou des « figures politiques du terroir » à travers le modèle démocratique représentatif dans les sociétés occidentales. Cet extrait des propos de Nathalie obtenu dans le cadre d'une entrevue semi-directive met en évidence la relation entre « *vie* ordinaire » et « figures politiques du terroir » ou « élu.e.s du sol » dans une perspective de (re)construction de légitimité politique.

[...] Les gens associent le fait que je sois en vélo comme quelqu'un d'accessible. Ils s'identifient à moi. Si j'avais une limousine et un chauffeur, ça pourrait faire une distanciation. Et dans beaucoup de cas, c'est comme ça qu'ils perçoivent les politiciens. Moi, je me fais demander régulièrement par des élèves du secondaire : « est-ce que tu as une limousine? Est-ce que tu as un chauffeur ? ». Ça, c'est souvent que je me suis faite poser ces questions. Limousine, non! J'ai une voiture. Pas une limousine. Je prends l'autobus, je prends le métro. Donc, les gens sentaient encore que je fais partie du peuple. [...] Quand on parle que les élus municipaux sont des acteurs de proximité, C'est dans ce sens-là.

Si pour Viviane, Raphaël et Nathalie, la rhétorique proximitaire, ayant comme caractéristiques l'écoute, la présence, la compassion, l'empathie, l'engagement social et citoyen, constitue un des plus grands dispositifs dans le processus de la (re) construction de légitimité politique, Robert, Jocelyne et Jacqueline, de leur côté, estiment que la construction d'un tronçon de route, l'aménagement d'un parc, la mise en œuvre des équipements sportifs et loisirs sous la direction de l'administration municipale, le financement d'un projet des organismes communautaires dans le cadre du fond discrétionnaire dont dispose les élu.e.s. sont également importants dans le développement des liens de proximité qui, du même coup, participent à la justification des actions et la légitimité du pouvoir tel que mentionné précédemment.

[...] Les projets qui ont été soumis par les organismes communautaires, je les ai toujours soutenus parce que je comprends l'importance, je comprends le nécessaire et la nécessité que nous avons dans le quartier. Les besoins de notre arrondissement, de notre quartier. Quand je vois les organismes qui développent des services pour améliorer la qualité de vie, je les appuie. C'est sûr. (Jacqueline, élue municipale)

Le projet, saisi théoriquement à la fois comme actants ou objets dans les interactions entre les élu.e.s municipaux et les groupes communautaires, sert donc de dispositif de justification des actions parapubliques qui, dans une certaine mesure, participeraient à la (re)construction d'une légitimité électorale affaiblie. En d'autres mots, le projet, en tant que mécanisme de médiation dans des situations de dispute, donne naissance un réseau où s'effectue des jeux de négociations et compromis politiques entre acteur.trice.es politiques, militant.e.s communautaires et *agent.e.s* d'immobiliers À cet effet, les élu.e.s municipaux sont vu.e.s comme des *personnages hors norme* pour reprendre une expression de la chercheuse Anquetin, (2012). Par la mise en œuvre d'un ensemble de projets, les élu.e.s municipaux sont des figures politiques qui paraissent être très soucieux et soucieux des besoins des citoyens et citoyennes.

Par exemple, le forum du développement économique est l'un des projets qui nous permettent de changer l'image de notre quartier. C'est aussi un projet dont l'objectif est de présenter l'image d'un quartier beaucoup plus dynamique avec ses ressources, ses qualités et ses valeurs. Le forum de développement économique de Saint-Michel est une initiative prise par 2 élus du quartier : Denis Castonguay qui est un député provincial et moi, conseiller municipal. C'est une initiative que nous avons démarrée pendant 5 ans. On voulait débattre pendant une journée et réunir des acteurs qui ne se rencontrent pas toujours : des acteurs économiques du quartier, des entreprises privées, des acteurs communautaires, des citoyens et citoyennes. Une journée pour débattre des enjeux économiques du quartier. Le forum est aussi un lieu de stimulation de projets économiques qu'on fait grâce à un concours. C'est un concours qu'on organise pendant 3 ans qui a permis à des projets d'économie sociale qui sont portés par des entreprises privées et des groupes communautaires. (Raphaël, élu municipal)

Étant au courant d'un ensemble de dossiers, les élu.e.s municipaux commandent des études, consultent des technicien.enne.s et prennent des initiatives dans le but de contribuer à la prospérité de leur quartier par la création d'emplois. En tant qu'acteurs et actrices de terrain, ils/elle sont perçu.e.s comme des « rassembleurs et rassembleuses » en raison des moyens ou ressources dont ils/elles disposent arbitrer dans des situations de dispute. Par leur capacité de tisser de liens de proximité, ils/elles sont donc des acteurs et actrices politiques capables de négocier et d'entamer un processus de médiation.

On a eu un promoteur immobilier qui a acheté un édifice sur la Ruelle Denis Diderot. C'était un ancien presbytère. Le promoteur voulait faire des condos. Il avait déjà commencé les plans pour les condos. Il y a eu beaucoup de citoyens qui n'étaient pas d'accord avec le fait que l'édifice devenait des condos de luxe. Les citoyens voulaient que ça devenait l'agrandissement d'une cour d'une école. Là, on implique la commission scolaire de Montréal. La commission scolaire nous a dit qu'elle ne peut pas acheter l'édifice. Ce que j'ai fait, j'ai rencontré les gens de la commission scolaire. J'ai rencontré les parents de l'école, le promoteur immobilier pour voir si l'on peut trouver une solution. L'objectif qu'on souhaitait, c'était l'agrandissement de la cour d'école par le fait qu'on a une pétition de 500 parents au début de notre mandat. Finalement, les parents nous ont remerciés, parce qu'on a réussi avec nos services en arrondissement à agrandir la cour d'école. On a fermé temporairement la ruelle. Le promoteur immobilier a donné une contribution monétaire à notre fond de logement social. Il n'avait pas l'obligation de le faire du tout, mais il a contribué dans notre fond de logement social et il donne une contribution à l'organisme X pour contribuer au développement social de l'arrondissement. Donc, c'était une sorte de médiation qui est ressortie de mon expérience directe. C'est vraiment intéressant comment de mettre sur une même table un promoteur immobilier, des citoyens et groupes communautaires sur une telle problématique. C'est une question d'écoute, pis c'est une question de transparence. C'est ça qui est le plus important pour tout le monde. Si on essaie de jouer aux négociateurs, tu sais qu'on entend souvent parler des techniques de négociation, moi, je me demande beaucoup de plus pour que, finalement, que l'on arrive au juste milieu (Viviane, élue municipale)

Dans les dynamiques des jeux de négociations et d'un processus de médiation se dessine tout un travail politique menant à la construction d'une figure politique non isolée

et entourée de diverses ressources. En ce sens, les élu.e.s municipaux se révèlent donc des acteurs et actrices politiques qui évoluent au sein d'un réseau leur permettant de nouer des relations amicales, personnelles et organisationnelles qui, dans les conjonctures électorales, sont mobilisées comme ressources politiques comme l'a si bien signalé Jocelyne qui nous décrivait sa grande victoire pendant les dernières élections des années 2000.

De 2004 à 2007, c'est sûr que j'ai construit de grandes assises à la fois dans Villeray et Parc-Extension. C'est pour ça quand je me suis présenté au niveau municipal, j'ai gagné avec une très forte majorité, parce que les gens étaient comme "wow!", elle revient. Même si j'ai perdu quelque pourcentage, j'avais une très forte base électorale. J'avais tellement un gros réseau, finalement j'ai gagné. (Jocelyne, élue municipale)

Le réseau, pour reprendre Boltanski et Chiappello, constitue pour les élu.e.s un support permettant de forger des liens plus durables qui seront ensuite mis en sommeil tout en restant disponibles (Boltanski et Chiappello, 1999).. En d'autres mots, le réseau auquel appartiennent les acteurs et actrices municipaux renvoie à un dispositif leur permettant d'être connecté.e.s avec les citoyen.enne.s et les groupes sociaux, en l'occurrence les organismes communautaires. Dans cette dynamique, le processus de l'élaboration et d'exécution des projets se révèle important, car les projets, selon la sociologie de Boltanski et Chiappello, est l'occasion et le prétexte de la connexion dont l'objectif est de rassembler des personnes très disparates (Boltanski et Chiappello, 1999, p. 172). D'où le qualificatif de « rassembleur et rassembleuse » attribué aux élu.e.s municipaux qui participent au financement de la mise en œuvre d'un ensemble de projets de partenariats et de collaboration des organismes communautaires et tables de concertation.

[...], les projets qui ont été soumis par le communautaire, j'ai les toujours soutenu parce que je comprends l'importance, je comprends le nécessaire et la nécessité que nous avons dans le quartier. Quand je vois les organismes qui développent des services pour améliorer la qualité de vie, je les appuie. C'est sûr que je participe. (Jacqueline, élue municipale)

Dans ce contexte, les projets, en tant qu'objets qui mettent les acteurs et actrices en interaction par rapport aux controverses que nous avons décrites dans la partie précédente, jouent un rôle important dans l'émergence et le développement de la rhétorique proximitaire qui, de son côté, constitue un support à partir duquel les élu.e.s municipaux justifient leurs actions politiques et (re)construisent la légitimité de leur pouvoir politique. Cela s'explique par les diverses formes de partenariat et de collaboration existant entre l'administration municipale et les organismes communautaires tels que mentionnés dans le discours de Raphaël, conseiller municipal :

C'est névralgique le fait que la Ville de Montréal travaille avec les groupes communautaires ou les organisations communautaires. Une grande partie du mandat de la ville en matière de développement social passe par les groupes communautaires. La Ville de Montréal n'a pas vraiment les moyens de pouvoir répondre aux grands besoins exprimés par la population et qu'assument les groupes communautaires. Autant d'aspects sur lesquels les groupes communautaires interviennent, pour moi, c'est important qu'il y ait ce partenariat. Dans le cas de notre arrondissement, il y a une direction qui est la direction sociale et communautaire. Il y a aussi une politique de reconnaissance des organismes communautaires dans notre arrondissement où il y a un genre de grille à travers laquelle l'arrondissement reconnaît les groupes communautaires qui sont sur le territoire.

À cet effet, le développement des relations de partenariats et de collaboration entre l'administration municipale et les organismes communautaires et tables de concertation permettrait aux élu.e.s de « coller au terrain » et de prendre connaissance sur certains enjeux sociopolitiques et culturels comme l'a expliqué Viviane :

Au niveau de la consultation publique, c'est très important d'avoir des acteurs communautaires qui nous relaient des informations. D'autant plus, les organismes communautaires développent beaucoup plus de proximité et de lien de confiance avec les citoyens. (Viviane, élue municipale)

Tel que démontrée par un ensemble de chercheurs et chercheuses dans le domaine des sciences sociales et de la philosophie politique, la rhétorique proximitaire ainsi que ses corolaires, dans le cadre notre recherche, influeraient sur le processus de (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s municipaux, en particulier ceux et celles de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal qui ont fortement accepté de participer en toute générosité à la réalisation de la recherche. Pour récapituler, la rhétorique proximitaire, en tant qu'un nouveau vocabulaire fortement présent dans le paysage politique et technico-administratif au niveau municipal, a grandement participé à la transformation des relations entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s dans les sociétés occidentales. En d'autres mots, elle est, pour reprendre Rosavallon, à l'origine de l'affirmation de nouveau sujet politique⁴⁹. Caractérisé par l'écoute, la présence, l'empathie, l'engagement, l'informel dans le formel, le lien de proximité, pour reprendre une expression de l'une des participantes de la recherche, requiert à l'acteur et/ou l'actrice politiques local de :

Ne pas se placer à un autre niveau, de ne pas être politicienne, de ne pas se placer à un autre niveau comme politicien, mais de montrer aux gens qu'on est des humains, de vraies personnes, qu'on est accessible, qu'on est là pour écouter. (Viviane, élue municipale)

Si l'on se réfère au discours de Viviane, les élu.e.s municipaux, de par leur accessibilité, sens d'écoute et implication sociale et citoyenne, sont avant tout des acteurs et actrices politiques locaux dont les rôles sont réduits au registre défensif de gestionnaires de proximité (Le Bart, 2003). En ce sens, nous supposons que les situations de dispute ou conflits entre eux/elles et les et les autres acteurs ou actrices, en particulier les ceux et celles

⁴⁹ <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/course-2008-01-09-10h00.htm>

du mouvement communautaire se discutent sous la base d'un principe supérieur commun et ou d'un régime d'équivalence (Boltanski et Thevenot, 1991). Cela sous-entend que les acteurs et actrices (élu.e.s, militants.e.s communautaires, propriétaires d'immobiliers), indépendamment de leurs intérêts et divergences idéologico-politiques, se trouvent dans la possibilité de justifier leurs positions ou actions sans nécessairement faire appel à la violence dans moments de désaccord et de dispute. Dans cette dynamique proximitaire, les élu.e.s municipaux de l'arrondissement, dans leurs interactions avec les groupes communautaires, cherchent à construire une face, au sens de Goffman, et une image d'eux/elles-mêmes tout en montrant aux autres qu'ils/elles connaissent les problèmes de la population et ont de la conviction de les résoudre.

Cependant, il se révèle important de souligner que les élu.e.s et les groupes communautaires ne s'entendent pas toujours dans certaines situations de mésentente par rapport aux controverses, en particulier celles portant sur la crise du logement. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils/elles ne se trouvent pas parfois dans des situations où ils/elles sont contraintes de critiquer ou de se justifier sous la base d'un principe d'équivalence ou supérieur commun dans des situations de désaccord (Boltanski, 2011). Dans ce contexte, les acteurs et actrices communautaires, ayant l'impression d'être maltraité.e.s et victimes d'une quelconque injustice, recourent parfois à la violence au profit d'une pure et réelle logique de rapport de force (Boltanski, 2011).

Dans le cadre de notre recherche, nous avons assisté à une scène où les militants et militantes communautaires, dans leurs interactions avec les élu.e.s municipaux et les propriétaires d'immobiliers, font fi du principe d'équivalence ou de bien supérieur commun et utilisent la violence comme dispositif de mobilisation et sensibilisation dans

l'objectif d'influencer les comportements, les décisions et les actions politiques des élu.e.s municipaux. La séance du conseil municipal tenue le 13 mars 2018 à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension a été perturbée et discontinuée à cause d'une situation de « désordre » orchestrée par les militants et militantes communautaires qui dénonçaient le processus d'embourgeoisement et de gentrification des quartiers défavorisés à la suite d'une délibération par un vote en faveur d'une agence immobilière qui avait déposé au comité consultatif (CCU) de l'arrondissement une demande d'un permis de démolition dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de construction de condominiums à l'ancienne édifice « Taxi Diamond ».

Faché.e.s, frustré.e.s et mécontent.e.s de la manière dont l'administration municipale a agi face à leur demande d'appel, les militants et militantes communautaires qui souhaiteraient avoir l'appui politique des élu.e.s en raison des liens de proximité se sont mis à scander : « Pourri... Pas de bourgeois dans mon quartier ! Pas de quartier pour les bourgeois ! ». Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est obligé d'intervenir et a procédé brutalement à l'expulsion forcée ainsi qu'à l'arrestation de plusieurs militants et militantes communautaires. Cette situation, à notre humble avis, participerait dans une certaine à forme de remise en question des pratiques politiques des élu.e.s qui ont pu voter en faveur de la mise en œuvre du projet de construction des condominiums sous prétexte que le projet des promoteurs et promotrices correspondrait non seulement aux recommandations dites scientifiques des fonctionnaires et technicien.enne.s de la municipalité, mais aussi aux critères de zonage d'après le cadre juridico-légal de l'arrondissement. Cette remise en question pourrait participer à la disjonction des liens de confiance entre les élu.e.s et les groupes communautaires telle que l'a signalé Robert que

nous avons questionné sur le déroulement de la séance du conseil municipal du 13 mars 2018 :

[...] Parfois, les liens de confiance, ils brisent. Il y a certaines décisions qu'un groupe communautaire peut trouver que c'est inacceptable, après ça le lien de confiance est irrémédiablement brisé. (Robert, élu municipal).

Constatant l'ampleur et la dimension politique de leurs décisions qui peuvent brisent les liens de confiance comme l'a expliqué Robert, les élu.e.s municipaux, par crainte de perdre la *face* et d'être perçu.e.s comme *illégitimes*, ont tout mis sur le dos des fonctionnaires et technicien.enne.s quant surgissent des contradictions entre leurs discours et ses actions politiques. Autrement dit, ils/elles se sont caché.e.s derrière un discours technico-administratif et le cadre juridico-légal pour tenter de justifier leurs actions politiques qui ne concordent avec les intérêts groupes communautaires sur qui ils/elles s'appuient pour (re)construire des liens de confiance et de proximité avec la population. Partant des non-dits dans les discours et du décalage entre l'image que projettent les élu.e.s par rapport à certaines pratiques politiques, pourrait-on parler d'une forme de manipulation politique ou d'instrumentalisation des groupes communautaires ? À quoi correspond le fondement des liens de proximité des élu.e.s dans leurs interactions avec les militants et militantes communautaires ? La rhétorique proximitaire, dans son articulation avec l'engagement sociocommunautaire, s'inscrit-elle dans un agenda politique, une visibilité en permanence ou réélection ?

CONCLUSION

L'accomplissement de cette thèse de maîtrise sur la problématique de la légitimité politique et le mouvement communautaire à Montréal nous a permis de relever un ensemble de dimensions très complexes. Nous avons élaboré la problématique de la recherche par rapport à notre expérience de stages et nos connaissances pratiques sur les grandes controverses qui sont à la base des interactions entre les élu.e.s, les propriétaires immobiliers et les acteurs et actrices communautaires de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la Ville de Montréal. Nous avons présenté les différents positionnements théorico-conceptuels développés par les chercheur.e.s dans le domaine des sciences sociales et de la philosophie politique. Nous avons constaté que la question de la légitimité présente des liens de concomitance avec la dynamique des mouvement sociaux. Grâce aux observations des interactions entre les élu.e.s municipaux et les militant.e.s communautaires, nous avons retenu que la légitimité d'un pouvoir politique au niveau municipal se construit à géométrie variable et plus particulièrement dans son articulation avec le mouvement communautaire.

Tel qu'il a été indiqué précédemment, nous avons mobilisé la théorie pragmatique de l'acteur-réseau et la sociologie des systèmes de justification comme référentiel théorico-conceptuel. En ce qui concerne la démarche méthodologique, nous avons utilisé l'observation et l'entrevue semi-directive comme techniques de collecte des données dans l'objectif de mettre en évidence, du point de vue épistémologique, la subjectivité et l'agentivité des participants et participantes de la recherche. Cela nous a amené à prendre en compte des considérations éthiques et déontologiques nous permettant de ne pas considérer les participants et participantes comme des « sujets passifs » dépourvu.e.s

d'aucune réflexivité. Ils/elles sont par conséquent conçu.e.s comme des acteurs et actrices agissant.e.s qui sont eux/elles-mêmes capables d'argumenter, de critiquer et de justifier leurs actions. À cet égard, la description du parcours, des expériences et implications sociocommunautaires des participants et participantes a été effectuée à partir de leurs propres discours. Cela nous a donc permis de chercher à comprendre le fondement de la (re)construction de leur légitimité politique non seulement par leur profil sociodémographique, mais aussi par les liens de proximité qu'ils/elles développent avec la population, en l'occurrence des militants et militantes communautaires. Pour y arriver, nous avons, d'une part, dressé une sociographie de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension dans le souci de situer la position des acteurs et actrices sur les controverses ; et d'autre part, mobilisé la perspective sociologique goffmanienne pour procéder à la description des différentes séances du conseil municipal comme espace de prédilection des interactions entre les acteurs et actrices concerné.e.s par la recherche.

Il est important de souligner que la recherche a permis d'appréhender les conditions dans lesquelles se (re)construit la légitimité politique des acteurs et actrices. Cette thèse de maîtrise prétend contribuer à une compréhension du fondement de la légitimité des élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal dans leurs interactions avec les acteurs et actrices du mouvement communautaire. À titre d'illustration, le mouvement communautaire, à travers sa dynamique d'organisation et de mobilisation sur la « crise » du logement et le phénomène de la pauvreté, est saisi comme un des dispositifs dans la justification des actions et le processus de légitimité du pouvoir politique des six élu.e.s locaux que nous avons interviewés dans le cadre de la

collecte des données et informations. À cet effet, le « fait communautaire⁵⁰ » qui occupe une place primordiale à travers les parcours, les expériences, les profils, les trajectoires et l'exercice du mandat municipal constitue donc un carrefour inévitable pour les acteurs et actrices politiques qui désirent de se faire élire au pallier municipal en raison de ses liens de proximité avec les citoyens et citoyennes.

Dans cette perspective, la logique de proximité, caractérisée par l'écoute, la présence, la compassion, l'empathie, l'engagement social et citoyen, est au cœur du fondement de la légitimité politique des gouvernants et gouvernantes qui s'impliquent au niveau local. Telle que présentée précédemment, la logique de proximité, conçue à la fois comme épreuve et engagement sociocommunautaire a transformé les élu.e.s locaux de la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en hommes et femmes de terrain capable de défendre la cause locale grâce à une bonne maîtrise des dossiers qui résultent généralement des mémoires et cahiers de revendications élaborés par des groupes communautaires sur la « crise » du logement et la pauvreté qui sont à l'origine des tensions et conflits dans les conseils d'arrondissement. Ces mémoires et cahiers de revendications sont en grande partie mobilisés par les élu.e.s locaux dans le cadre de l'élaboration d'un argumentaire politique afin de justifier non seulement leur discours et action politique, mais aussi de renforcer la légitimité de leur pouvoir politique dans un espace social marqué par des controverses. Dans ce cadre figure, nous assistons à une situation conflictuelle et de dispute entre les justifications civique, commerciale et industrielle telles que définies par

⁵⁰ L'expression « fait communautaire » est empruntée chez Raphaël, conseiller municipal qui a accepté de participer à la recherche. Elle a été utilisée pour qualifier le déclenchement de la mobilisation et la sensibilisation des acteurs et actrices du mouvement communautaire de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, plus particulièrement de son district sur certains enjeux sociaux tels que la pauvreté, la lutte contre la discrimination face à l'emploi et la pauvreté.

Boltanski et Thévenot. La première forme de justification est représentée par les acteur.trice.s communautaires voulant défendre l'intérêt de la collectivité ; la seconde par les agent.e.s d'immobiliers qui s'inscrivent dans une logique marchande; et enfin de compte, la troisième représentée par les cadres, bureaucrates et/ou fonctionnaires dont les arguments se fondent sur la recherche de l'efficacité et d'un savoir-faire caractérisés par un discours technico-scientifique. Ces tensions et situations conflictuelles entre ces groupes d'acteur.trice.s sur la question du logement et la pauvreté ont joué un rôle fondamental dans le processus de (re)construction de la légitimité politique des élu.e.s municipaux de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension dont la grande majorité d'entre-eux entretiennent des relations intrinsèques et étroites avec le milieu communautaire. À cet effet, le fondement de la légitimité politique, en tant que base de tout pouvoir politique d'un.e élu.e municipal dans le contexte que nous avons étudié, reposerait sur une large connaissance des dossiers sociocommunautaires et de la participation dans des activités de mobilisation et sensibilisation du mouvement communautaire. Par ailleurs, il est important de remarquer le « repli technocratique », en dépit de son usage comme instrument discursif par certain.e.s élu.e.s dans les conseils d'arrondissement, ne pourrait pas constituer non seulement une nuisance dans le processus de (re)construction de la légitimité politique des participant.e.s de la recherche, mais aussi un obstacle dans une perspective de réélection. Cela s'explique par le fait que les valeurs et idéaux de la justification civique qui constituent l'argumentaire politique des élu.e.s des différents districts la municipalité Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension sont beaucoup plus valorisées par la population que celle ceux véhiculés par la justification industrielle. D'où l'origine de certains désaccords internes entre les élu.e.s et fonctionnaires au sein de

l'administration municipale lorsqu'il s'agit de répondre à la demande des permis de démolition et de zonage des agences immobilières.

Cependant, comme toutes recherches dans le domaine des sciences sociales à prétentions scientifiques, cette thèse de maîtrise en sociologie comporte certaines limites théorico-méthodologiques. Du point de vue théorique, nous estimons que la sociologie pragmatique de l'acteur-réseau de Bruno Latour et la théorie des systèmes de justification de Luc Boltanski et Laurent Thevenot ne nous ont pas permis de saisir les rapports de pouvoir et les contradictions qui se jouent entre « élus-blancs-masculins »; « élues blanches-féminines » et « élus.e.s racisée.e.s », car nous estimons que le processus de leur socialisation et la construction de leur capital social et symbolique ne s'effectuent pas de la même manière. Étant trop attaché aux dires et discours des participants et participantes de la recherche, cela nous a empêché de questionner le fondement de la motivation de leur engagement sociocommunautaire et les liens de proximité qu'ils/elles prétendent développer avec les citoyens et citoyennes sous prétexte de prendre au sérieux leurs préoccupations et leurs problèmes quotidiens. Ce qui pourrait nous aider à voir si le communautaire, comme un des dispositifs de légitimation et de justification des actions, pourrait être du clientélisme politique telle que m'a fait remarquer une professeure de science politique de l'Université du Québec à Montréal que nous avons rencontrée lors des moments d'observation dans plusieurs séances du conseil municipal. Sur le plan méthodologique, le choix d'utiliser des techniques pour collecter les données et informations pertinentes paraît suffisant. Nous avons jugé qu'il serait non seulement intéressant d'approfondir cette démarche et d'interviewer les fonctionnaires, militant.e.s communautaires, propriétaires immobiliers, mais aussi de consulter les archives du

département de la culture, des sports, loisirs et du développement social de l'arrondissement pour analyser les projets et demandes de subvention déposés par les organismes communautaires. Par conséquent, nous espérons que d'autres recherches et réflexions théoriques plus profondes s'y joindront pour bien explorer et scruter ces limites en vue de présenter une analyse empirique beaucoup plus approfondie sur la problématique de la légitimité politique dans son articulation avec la (re)organisation et la mutation du mouvement communautaire dans le contexte québécois. En fin de compte, nous estimons que le positionnement théorico-conceptuel et la démarche méthodologique de la recherche restent et demeurent pertinents en raison des objectifs que nous avons envisagé de poursuivre.

BIBLIOGRAPHIE

Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Paris: École des mines de Paris.

Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. (2^e éd.). Québec: Centre éducatif et culturel.

Arpin-Simonetti, E. (2016). Répliquer à l'austérité libérale : Table ronde avec Claire Bolduc, Lorraine Guay et Gabriel Nadeau-Dubois. *Relations*, (783), 22-25. Consulté à l'adresse <http://www.erudit.org/en/journals/rel049/2016-n783-rel02415/81021ac/>

Barthe, Y., de Blic, D., Heurtin, J.-P., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D., Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : Mode d'emploi. *Politix*, 103(3), 175-204. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/pox.103.0173>

Bélanger, P. R., & Lévesque, B. (2004). *Le mouvement populaire et communautaire : De la revendication au partenariat (1963-1992)*. Repéré à l'adresse http://classiques.uqac.ca/contemporains/belanger_paul_r/mouvement_popul_commun/mouvement_populaire.pdf

Bellina, S., & Muller, M. (2015). *Refonder la légitimité de l'État : Quand les expériences et les pratiques parlent*. Karthala.

Berger, P. L. (2014). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Armand Colin.

Bernoux, P. (2014). *La sociologie des organisations : Initiation théorique suivie de douze cas pratiques* (6^e édition). Paris: Seuil.

Boltanski, L. (2009). *De la critique : Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris: Gallimard.

Boltanski, L., & Chiappello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.

Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : Les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.

Bouchard, C. (1995). La réforme de l'aide sociale. Enjeux et propositions concernant la lutte à la pauvreté. *Service social*, 44(3), 115-144. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.7202/706709ar>

Bouquet, B. (2014). La complexité de la légitimité. *Vie sociale*, n 8(4), 13–23. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.3917/vsoc.144.0011>

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris: Minuit.

Busino, G. (2003). La place de la métaphore en sociologie. *Revue européenne des sciences sociales*, *XLI*(2), 9-9. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-sciences-sociales-2003-2-page-9.htm>

Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique* (1940/1948-), 36, 169-208. Consulté à l'adresse <https://www.jstor.org/stable/27889913>

Callon, M., & Ferrary, M. (2006). Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau. *Sociologies pratiques*, n° 13(2), 37-44. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2006-2-page-37.htm>

Caroline, P. (2017). *Les conseils municipaux et la politisation des citoyens : quelles transformations des pratiques citoyennes*. Communication présentée au Colloque du CRISES, Université du Québec à Montréal.

Cárdenas Acosta, M. (2011). *Pratique développementaliste et légitimation du pouvoir des élites dominantes en Colombie (2002-2010)*. (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal). Repéré à <https://archipel.uqam.ca/4459/1/M12308.pdf>

Cefaï, D. (1998). *Phénoménologie et sciences sociales : Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/phenomenologie-et-sciences-sociales--9782600002622.htm>

Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? : Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte.

Cefaï, D. (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris: École des hautes études en sciences sociales.

Cefaï, D., & Gardella, E. (2012). Comment analyser une situation selon le dernier Goffman. *CURAPP, Erwing Goffman et l'ordre de l'interaction*, 233–265. Consulté à l'adresse http://www.lemetro.ifcs.ufrj.br/Cefai_Gardella_Analyser_une_situation_Goffman_ordre_interaction_2013-libre.pdf

Ceyhan, A. (1993). Le communautarisme et la question de la reconnaissance. *Cultures et Conflits*, (12), 169-184. Consulté à l'adresse <https://www.jstor.org/stable/23698873>

Coenen-Huther, J. (1995). *Observation participante et théorie sociologique*. Paris: L'Harmattan.

Combessie, J.-C. (2007). *I. L'observation*. Dans *Repères: Vol. 5e éd.* (p. 12-23). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-p-12.htm>

- Delvaux, M. (2019). *Le boys club*. Montréal: Les éditions du remue-ménage.
- Descarries, F. (1990). *Théories féministes : Essai de typologie*. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/descarries_francine/theories_feministes_typologie/theories_feministes_typo.pdf
- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique* (4^e éd.). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Duran, P. (2009). Légimité, droit et action publique. *L'Année sociologique*, Vol. 59(2), 303-344. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2009-2-page-303.htm>
- Favreau, L. (2017). *Mouvement communautaire et État social : Le défi de la transition sociale-écologique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Fillieule, O., Mathieu, L., & Péchu, C. (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques). Consulté à l'adresse <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267.htm>
- Finchelstein, G. (2015). Réflexions sur la crise du politique. *Le Debat*, n° 184(2), 34-44. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2015-2-page-34.htm?contenu=resume>
- Fortin, D. (1989). La réforme de l'aide sociale au Québec : Au passage de l'État-Providence à l'État-Provigro. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 6(1), 24-39. Consulté à l'adresse <https://www.jstor.org/stable/41669289>
- Fouchet, R. (1999). Performance, service public et nouvelles approches managériales. *Politiques et Management Public*, 17(2), 35-49. <https://doi.org/10.3406/pomap.1999.2229>
- Galbraith, J. K. (1985). *Anatomie du pouvoir*. Paris: Seuil.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie* (1^{re} éd.). Paris: Presses universitaires de France.
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (5^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Minuit.
- Greason, V. (2007). Dix ans de luttes pour la reconnaissance / Madeleine Lacombe et Éliana Sotomayor, Montréal, Comité aviseur de l'action communautaire autonome 2006,

175 p. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 245-251. <https://doi.org/10.7202/016998ar>

Habermas, J. (1978). *Raison et légitimité : Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*. Paris: Payot.

Haepere, B. V. (2012). Que sont les principes du New Public Management devenus ? *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome LI(2), 83-99. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2012-2-page-83.htm>

Hatzfeld, H. (2014). Au nom de quoi ? Les revendications de légitimité, expressions de mutations sociales et politiques. *Vie sociale*, n° 8(4), 25-36. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2014-4-page-25.htm>

Inchauspé, F.-X. (2012). *Reconstruire la légitimité démocratique : L'articulation entre public, communauté et demos dans la pensée de John Dewey*. (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal). Consulté à l'adresse <https://archipel.uqam.ca/5474/>

Jamin, J. (2009). *L'imaginaire du complot : Discours d'extrême droite en France et aux États-Unis*. Amsterdam : Amsterdam University Press.

Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence : Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Keck, F. (2012). Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne. *Archives de Philosophie*, Tome 75(3), 471-492. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2012-3-page-471.htm>

Keucheyan, R., & Bronner, G. (2012). *La théorie sociale contemporaine*. Paris: PUF.

Ladouceur, B. (2010). Danilo Martuccelli, François de Singly, Les sociologies de l'individu. *Lectures*. Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/lectures/805>

Laferrière, D. (2015). *Tout ce qu'on ne te dira pas, Mongo*. Montréal: Mémoire d'encrier.

Lapeyronnie, D. (2008). *Ghetto urbain : Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris: Laffont.

Latour, B. (2005). *Reassembling the social : An introduction to actor-network-theory*. New-York : Oxford University Press.

Latour, B. (2006). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.

Le Bart, C. 2003. *Les Maires : Sociologie d'un rôle*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. doi :10.4000/books.septentrion.16121

Le Bart, C., & Lefebvre, R. (2005). *La proximité en politique : Usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. doi :10.4000/books.pur.9681

Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), 191–212. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-I-page-191.htm>.

Lemieux, C. (2012). Peut-on ne pas être constructiviste ? *Politix*, n° 100(4), 169-187. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-politix-2012-4-page-169.htm?ref=doi>

Lofland, J. (1976). *Doing social life : The qualitative study of human interaction in natural settings*. New York : Wiley.

Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve : L'individu dans la France contemporaine*. Paris: Colin.

Maynard, R. (2018). *NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression et violence d'État au Canada*. Montréal, Québec: Mémoire d'encrier.

Melançon, P.-Y. (2009). *La politique municipale pour tous : Un guide incontournable pour les citoyens et les élus*. Québec: Group éditions.

Melkevik, B. (2012). *Habermas, légalité et légitimité*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Mesure, S., & Savidan, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines* (1^e éd.). Paris: Presses universitaires de France.

Mévellec, A., & Tremblay, M. (2016). *Genre et professionnalisation de la politique municipale : Un portrait des élues et élus du Québec*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3^e éd.). Paris: Armand Colin.

Nachi, M. (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique : Vers un nouveau style sociologique*. Paris: Armand Colin.

Neveu, É. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux* (5^e éd.). Paris : La Découverte.

Nez, H. (2011). Annexe 2 : Grille d'observation. *Sociologie*, (N°4, vol. 2). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/sociologie/1133>

Nizet, J., & Rigaux, N. (2014). II / La métaphore théâtrale. *Repères*, 2^e éd., 19-34. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/la-sociologie-de-erving-goffman--9782707179111->

page-19.htm

Ogien, A. (2014). Pragmatismes et sociologies. *Revue française de sociologie*, Vol. 55(3), 563-579. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2014-3-page-563.htm>

Paillé, P. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e éd.). Malakoff : Armand Colin.

Panet-Raymond, J. (1991). Le partenariat entre l'État et les organismes communautaires : Un défi pour la formation en travail social. *Service social*, 40(2), 54-76. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.7202/706527ar>

Panet-Raymond, J., & Lavoie, J. (2014). *La pratique de l'action communautaire* (3^e éd.). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Peneff, J. (2011). Le sens de l'observation est-il utile en sociologie ? *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/sociologies/3658>

Pepin Lehalleur, M. (2006). Introduction : Pour une mise en questions de l'appellation «réseau». *Cahiers des Amériques latines*, (51-52), 17-30. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.4000/cal.8100>

Pestre, D. (2007). L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 25(1), 29-43. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-29.htm?contenu=resume>

Pleyers, G., & Capitaine, B. (2016). *Mouvements sociaux : Quand le sujet devient acteur*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Poupart, J. (1997). *La recherche qualitative enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin.

Quivy, R. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3^e éd.). Paris: Dunod.

Renaud, J. janvier 25-, Germain, A., & Leloup, X. (2004). *Racisme et discrimination : Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

Rosanvallon, P. (2008). *La légitimité démocratique : Impartialité, réflexivité, proximité*. Paris: Seuil.

Savoie, P. (2012). *Analyser une controverse à l'aide de la sociologie de l'acteur réseau : Exploration des débats entourant la création du registre national des délinquants sexuels au Canada*. (Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa). Repéré à l'adresse <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-5951>

Schütz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien : Phénoménologie des sciences sociales*. Paris: Méridiens Klincksieck.

Schütz, A. (2007). *Essais sur le monde ordinaire*. Paris: Le Félin/Kiron.

Taguieff, P.-A. (1997). Le populisme et la science politique. Du mirage conceptuel aux vrais problèmes. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, (56), 4-33. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.2307/3770596>

Vaillancourt, L. (2001). *La méthodologie apprivoisée : Guide d'introduction à la méthodologie du travail intellectuel*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke : GGC éditions.

Vignon, S. (2016). Des maires en campagne(s). *Politix*, n° 113(1), 17-42. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-politix-2016-1-page-17.htm>

Weber, M. (1971). *Économie et société*. Paris: Plon.

ANNEXE

- Avis de recrutement

ANNEXE

- Avis de recrutement



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

École d'études sociologiques et
anthropologiques / School of
Sociological and
Anthropological Studies

Participants(es) recherchés(es)

Pour le projet de recherche

La (re)construction de la légitimité politique et le mouvement communautaire dans le contexte montréalais : Une analyse à partir de la sociologie pragmatique de l'acteur-réseau

Vous êtes cordialement invité(e) à participer à cette recherche ayant pour objet d'explorer et de comprendre les enjeux portant sur le fondement de la légitimité politique des élus(es) municipaux de la ville de Montréal. Votre participation à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, non seulement de vos expériences, de vos parcours et de votre carrière en politique, mais aussi de vos implications socio-communautaires ou autres formes d'engagements dans d'autres structures organisationnelles et institutionnelles privées, philanthropiques, publiques ou parapubliques.

Critères de participation

- ❖ Être âgé(e) de 18 ans et plus
- ❖ Être un(e) ancienn(ienne) ou nouveau(elle) élu(e) de la ville de Montréal
- ❖ Être un(e) ancienn(ienne) ou nouveau(elle) élu(e) de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- ❖ Être un(e) citoyen(ienne) qui est ou a été impliqué(e) non seulement dans des activités politiques dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, mais aussi dans le communautaire ou dans d'autres structures organisationnelles ou institutionnelles privées, philanthropiques, publiques ou parapubliques travaillant avec les communautés de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Votre participation à ce projet de recherche implique de participer à une seule rencontre d'environ 1h 00 avec le chercheur à l'emplacement de votre choix. Notez bien qu'il s'agit d'une participation hautement confidentielle et que votre nom n'apparaîtra dans aucun document.

Si vous êtes intéressé(e) à participer ou désirez recevoir de plus amples informations et renseignements, communiquez avec Orlando Ceide ou André Tremblay aux coordonnées suivantes :



En vous remerciant de votre intérêt,

Orlando Ceide

Étudiant à la maîtrise en sociologie sous la supervision d'André Tremblay,
Professeur à l'école d'études sociologiques et anthropologiques de la Faculté des
Sciences Sociales de l'Université d'Ottawa

Pavé 10005 / Room 10005
10^e étage / 10th floor
120, rue Université / University Pk.
Ottawa ON K1N 6N5

- **Guide d'entrevue semi-directive**



Grille d'entreviens semi-directifs pour les élus-es des municipalités de Montréal-Nord et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension concernant leurs implications dans le mouvement communautaire et leur légitimité politique.

Interviewer : _____

Date et heure : _____ **Lieu :** _____

Début : _____ **Fin :** _____

1. Présentation de l'interviewer

Orlando Ceide,

- Étudiant au programme de maîtrise en sociologie à la faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa
- Ancien stagiaire à la municipalité Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et l'organisme communautaire Forum Jeunesse de Saint-Michel
- Résident de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

2. But de la recherche

Cette recherche vise à cerner l'articulation existant entre le mouvement communautaire et la construction de légitimité politique dans le contexte montréalais dans le but de mettre à jour les connaissances sociologiques existant sur le sujet. Elle s'intéresse aux rapports existant entre le mouvement communautaire et la légitimité politique des élus de la municipalité de Montréal-Nord et ceux de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de la ville de Montréal.

3. Explications des modalités et du déroulement de l'entretien

3.1 Rôle des répondants et répondantes

Tel qu'indiqué dans le formulaire de consentement, cette recherche ne se base pas sous aucune logique partisane. Je n'attends pas en aucune façon une réponse précise ou une attitude de vous par rapport questions soulevées. Mon objectif est de chercher à approfondir vos opinions et vos questionnements sur le potentiel lien existant entre le mouvement communautaire et la légitimité politique dans le contexte montréalais. Vos compréhensions et vos opinions sur cette problématique

seront le principal objet d'analyse de cette recherche. Ma grande préoccupation est vous sentez en confiance de partager toutes vos idées sur le sujet. Il ne faut pas oublier que vous pouvez décider de ne pas répondre à certaines questions

3.2 Lecture et signature du formulaire de consentement.

Je lis à haute voix le formulaire de consentement avant de la signer

3.3 Début de l'entretien

Je préciserai sur quoi se porte spécifique l'entretien après avoir indiqué la durée

Guide d'entrevue

1. Depuis quand fréquentez-vous l'arrondissement de Montréal-Nord ou Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de la ville de Montréal.

Le répondant doit être vécu dans les municipalités de Montréal-Nord ou Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Il serait le mieux placé pour expliquer les dynamiques politiques, sociales, culturelles et économiques de ces deux municipalités. Dans ce contexte, leur expérience pourrait être l'une des pistes pour comprendre l'articulation entre le mouvement communautaire et la (re) construction de légitimité politique à Montréal-Nord et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

2. En dépit de votre responsabilité en tant qu'élue, j'ai constaté que vous êtes toujours présents dans les diverses activités entreprises par les organismes communautaires. Pourriez-vous me parler de votre expérience, plus particulièrement de votre carrière dans le milieu communautaire ?

Par cette question, je m'attends que le répondant me fournisse des explications sur les différentes activités et initiatives de types communautaires auxquelles ils ont pris part. Les explications fournies pourront m'aider à analyser l'importance de l'implication des élus dans le mouvement communautaire par rapport à la construction de leur légitimité de leur action politique.

3. J'ai constaté que vous êtes l'un des personnages importants dans le milieu communautaire à Montréal. Mais, à partir de quels moments êtes-vous intéressés-es à la politique active ?

La réponse à cette question pourrait m'aider à comprendre comment le participant à mobiliser les traces qu'il a laissé dans le milieu communautaire comme moyen pour s'engager activement dans la vie politique.

4. Qu'est-ce qui était à la base de votre intérêt pour la politique ? Un évènement socioculturel ? L'insatisfaction d'une revendication communautaire ?

La réponse à cette question pourrait me permettre de saisir et comprendre les principaux motifs qui sont à la base de l'engagement politique des répondants. Je m'attends également à ce que le répondant soulève une controverse de nature sociale et politique qui a suscité ses intérêts pour la politique.

5. Pourriez-vous me parler de votre transition, c'est-à-dire le passage de votre parcours dans le communautaire pour devenir un personnage politique ?

La même idée de la question 4 dans le cas où le répondant hésite de répondre.

6. Pourriez-vous me parler du rapport existant entre votre carrière politique et votre parcours dans le milieu communautaire ?

Par cette question, le répondant doit être en mesure de me montrer comment ses parcours dans le milieu communautaire constituent l'un des facteurs importants de l'émergence et le développement de sa carrière politique.

7. De quelles façons votre implication dans le milieu communautaire vous aide-t-elle dans votre carrière politique ?

La même idée de la question 7 dans le cas où le répondant hésite de répondre.

8. Conclusion : Avez-vous d'autres choses à ajouter que nous n'avons pas mentionnées précédemment

Par cette question, nous attendons que le répondant m'apporte de nouvelles informations sur ses actions politiques dans leur articulation avec le mouvement communautaire.

- Guide d'observation



Guide d'observation conçue pour décrire la dynamique des activités sociales, politiques et culturelles où interagissent les élu.e.s de la municipalité Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension et les groupes communautaires.

Activité ou évènement observé : _____ Lieu _____
Date et heure : _____ Observateur _____

I. Les Modalités des activités ou évènements à observer à Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

1.1 L'activité ou l'évènement réalisé par les organismes communautaires et les conseils municipaux et Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.

1.2 Description détaillée de l'évènement ou de l'activité

- 1.2.1 Le contexte et la structure de l'évènement ou l'activité avec des repères de temps
- 1.2.2 Présentation du ou des groupes communautaires qui organiseront l'évènement ou l'activité
- 1.2.3 Les principales étapes de discussion entre les élu.e.s et les acteurs ou les actrices du milieu communautaire autour du sujet qui sera débattu ;
- 1.2.4 Le temps qui sera réservé pour chaque sujet, le débat et le partage d'informations
- 1.2.5 Le contenu de l'ordre du jour qui sera discuté s'il y a lieu
- 1.2.6 Le profil de l'acteur ou l'actrice qui préside ou anime l'évènement ou l'activité
 - Comment cet acteur ou actrice est-il/elle choisi.e ?
 - Pourquoi cet acteur ou actrice et pas d'autres ?
- 1.2.7 Le profil du médiateur du débat s'il y a lieu
 - La description de son rôle principal : pacifier les échanges entre les acteurs et actrices en cas de situation de conflits ; pousser le débat ou laisser les acteurs et actrices en conflits exprimer leurs points de vue
 - sa posture par rapport aux contradictions dans les propos des acteurs
- 1.2.8 Le profil de l'acteur ou de l'actrice qui est responsable de rédiger les comptes rendus s'il y a lieu
- 1.2.9 Configuration du lieu où se déroulera l'activité ou l'évènement

- Description du lieu où se déroulera l'activité ou l'évènement (Salle du conseil municipal ; organisme communautaire ; lieu symbolique ou historique ; espace public)
- Organisation spatiale du lieu de l'activité ou l'évènement (La schématisation la place occupée par chacun des acteurs, en l'occurrence les élus, les militants du mouvement communautaire, les cadres techniques ; le décryptage des relations de pouvoir entre ces acteurs lors des prises de paroles).

1.2.10 Critères de participation à l'activité ou l'évènement à observer

- L'activité ou l'évènement à observer est-il ouvert à tout le monde ?
- Comment les acteurs sont-ils informés par l'activité ou l'évènement ? Par qui et pendant combien de temps à l'avance ?

1.2.11 La composition des acteurs présents dans l'activité ou l'évènement

- Genre et groupe d'âge,
- catégorie ethnique et sociale

1.2.12 Le repérage de tous les acteurs et actrices qui ont pris la parole pendant le déroulement de l'activité ou de l'évènement

- comment ces acteurs et actrices qui prennent la parole se présentent-ils ?
- Participent-ils/elles en tant que militant.e.s du milieu communautaire, citoyens ou citoyennes engagé.es ou responsables politiques ?

II. Les formes d'interactions entre les acteurs avant, pendant et après l'évènement

2.1 La mise en contexte des sujets ou controverses qui seront débattus entre les acteurs pendant l'activité ou l'évènement

- Quels groupes d'acteurs et actrices qui proposent les sujets à discuter ?
- Pourquoi et comment tels groupes et pas d'autres ?
- La description en détail des sujets ou controverses principaux discutés entre les acteurs les affrontements entre les arguments des acteurs
- Les jeux d'alliances et de discorde
- Le contenu des interventions de chacun des acteurs

2.2 Les prises de paroles

- Le repérage des groupes d'acteurs et actrices qui dominent les prises de paroles
- Identification des registres de parole qui dominent (les revendications sociales, les actions)
- Les échanges entre les acteurs et la quantification des temps pour les prises de parole
- Le repérage des groupes d'acteurs et actrices qui dominent les prises de paroles
- Identification des registres de parole qui dominent (les revendications sociales, les actions)

2.3 Les échanges entre les élu.e.s et les organisateur.trice.s communautaires

2.4 Les savoirs mobilisés par chacun.e des acteurs et actrices pour se justifier ou légitimer leurs actions

2.5 Relations entre les acteurs et ambiance générale de l'évènement ou l'activité à observer

- La fréquence et la nature des échanges entre les élus, les citoyens et les acteurs du milieu communautaire
- Les diverses formes de communication entre les acteurs et actrices
- Réaction des acteurs et actrices lors de la prise de parole (applaudissement, sifflement, calme plat, interruption de parole, conversations parallèles entre d'autres acteurs et actrices)
- Les revendications sociales des acteurs du milieu communautaire versus le point de vue des élus au prisme de l'orientation de la politique municipale de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel-Parc-Extension.